



# ***TROISIEMES RENCONTRES FARRE DE L'AGRICULTURE RAISONNEE***

**Jeudi 6 janvier 2000  
Palais de l'UNESCO, Paris**

***Agriculture Raisonnée  
Respectueuse de  
l'Environnement :  
Quelles attentes,  
quelles garanties,  
quelle communication ?***

FARRE – 113, avenue Jean-Baptiste Clément – 92100 Boulogne Billacourt  
Tél 01 46 05 07 14 – Site internet <http://www.farre.org> – E-mail farre@farre.org

## Sommaire

|  |        |
|--|--------|
| Accueil par Madame Christiane Lambert, Présidente de FARRE   | Page 3 |
| Allocution de Monsieur Jean Glavany, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche  | 7      |
| Ouverture des travaux par Monsieur Claude Gleizes, Président du Conseil Scientifique de FARRE  | 9      |
| Première Table Ronde – Animation par Philippe Lefebvre, journaliste à France Inter<br>« Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement : quel intérêt, quelles attentes ? » | 11     |
| Intervenants :   |        |
| M. Jean-Marc Jourdain (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes)  |        |
| M. Pierre Frisch (Auchan)  |        |
| M. Jean-Paul Morin (Casino)  |        |
| M. Michel Fédry (Nutrition et Santé)   |        |
| Mme Maryline Lézé (éleveur laitier, membre des "Fermes de rencontre" FARRE du Maine-et-Loire)  |        |
| M. Jean-François Margier (producteur de fruits, membre des "Fermes de rencontre" FARRE des Bouches-du-Rhône)   |        |
| Mme Marie-José Nicoli (Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir)   |        |
| Deuxième Table Ronde – Animation par Philippe Lefebvre, journaliste à France Inter<br>« Quelles réponses, quelle communication, quelles garanties ? »                              | 32     |
| Intervenants :   |        |
| M. François Falconnet, Commission Nationale des Labels et Certifications de Produits Agricoles et Alimentaires   |        |
| M. Christian Bechet, Commission Européenne, Direction Générale Agriculture, Unité Politiques de Qualité  |        |
| M. Jean-Marie Mutschler, Directeur de l'Association nationale FARRE  |        |
| Mme Marion Guillou, Directrice Générale de l'Alimentation, ministère de l'Agriculture et de la Pêche   |        |
| M. Laurent Roy, Conseiller de Madame la ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.   |        |
| Synthèse des travaux par Monsieur Claude Gleizes   | 60     |
| Conclusion par Madame Christiane Lambert   | 62     |
| Liste des sigles utilisés  | 63     |
| Liste des participants   | 64     |

## **Accueil par Madame Christiane Lambert, Présidente de FARRE**

Je remercie d'abord tout particulièrement M. Glavany de nous avoir rejoints ce matin, malgré un emploi du temps chargé. Je sais que vous devrez nous quitter en raison des vœux du Président de la République, mais également pour vous rendre dans un département très touché par la tempête : le département de la Dordogne. Je vous remercie donc de nous consacrer une demi-heure de votre temps.

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs, Mesdames et Messieurs, mes Chers Amis, vous avouerais-je l'émotion que je ressens à prendre la parole devant vous tous ce matin, au nom des membres du réseau FARRE, dans mes habits tout neufs de présidente ?

Élue depuis à peine trois mois, j'attendais le plaisir de vous rencontrer tous, comme le capitaine d'un navire désireux de faire corps avec son équipage, au moment d'embarquer pour une nouvelle mission.

En ouvrant ces 3<sup>e</sup> Rencontres de l'Agriculture Raisonnée, je souhaite que nos débats soient confiants et prospectifs, riches et féconds, car ils sont attendus :

- par les agriculteurs FARRE, bien sûr, que je salue particulièrement ;
- par nos partenaires actuels et ceux très nombreux qui frappent à la porte ;
- par les organisations agricoles engagées dans le développement de l'Agriculture Raisonnée ;
- par les acteurs et les défenseurs de l'environnement ;
- par les consommateurs en quête de confiance et de transparence ;
- par des scientifiques, par des élus ;
- par les pouvoirs publics également, pour répondre à l'attente forte de la société, votre présence à notre tribune en témoigne, Monsieur le Ministre.

Monsieur le Ministre, vous avez souhaité répondre personnellement à notre invitation et nous y sommes très sensibles. En ce 6 janvier, jour de l'Épiphanie, je me suis même demandée si vous étiez Melchior, Gaspard ou Balthazar, si vous veniez chargé d'or, de myrrhe ou d'encens, attiré par la bonne étoile de l'Agriculture Raisonnée. Nous le saurons tout à l'heure. Je n'aurai pas la prétention de penser que l'Agriculture Raisonnée marquera autant l'histoire de l'humanité que les événements auxquels je fais référence. Néanmoins, en cette période de vœux, nous pouvons malgré tout souhaiter qu'elle marque l'année 2000 et le troisième millénaire.

Nous attendons de vous plus qu'une visite de courtoisie, nous voulons connaître vos ambitions pour l'Agriculture Raisonnée et respectueuse de l'environnement, et vos engagements en faveur de ce modèle pour lequel nous militons avec enthousiasme et pragmatisme.

Monsieur le Ministre, FARRE regroupe depuis bientôt sept ans les vrais militants de l'Agriculture Raisonnée, fermement attachés à la faire progresser et qui ont largement contribué à la faire connaître.

Permettez-moi de vous présenter notre forum afin de vous exposer :

- le travail que nous avons accompli ;
- les enjeux que nous identifions, et les propositions que nous faisons pour y répondre ;
- enfin, nos attentes à l'égard des pouvoirs publics.

Vous avez devant vous les participants aux 3<sup>e</sup> Rencontres FARRE de l'Agriculture Raisonnée. Ils sont près de cinq cents pour cette troisième édition d'une manifestation qui est d'ores et déjà reconnue comme le grand rendez-vous de l'Agriculture Raisonnée, ici à l'UNESCO, que je remercie particulièrement pour son hospitalité.

J'ai bien sûr une pensée pour tous ceux qui étaient inscrits et qui devaient être parmi nous aujourd'hui, mais qui ont été victimes de la tempête, certains en subissant des conséquences très graves.

Vous avez aussi devant vous, Monsieur le Ministre, les forces vives de l'Agriculture Raisonnée, parmi lesquelles les agriculteurs membres du réseau des Fermes de rencontre FARRE. Ce réseau d'exploitations "témoins" et bénévoles est à ce jour fort de 256 exploitations dans 40 départements. Dans chacun de ces 40 départements, un comité FARRE fonctionne, auquel participent, comme au plan national, les partenaires de l'agriculture incluant l'amont et l'aval. 12 nouveaux départements ont déjà créé des comités FARRE en vue d'établir, eux aussi, un réseau de Fermes de rencontre.

Quelle est la mission de ces Fermes de rencontre ? Leur premier objectif est de témoigner de l'engagement et du savoir-faire des agriculteurs français pour une agriculture durable et citoyenne.

Leur deuxième but est de témoigner également de l'évolution profonde de l'agriculture française, de sa volonté de concilier la rentabilité de l'exploitation et le respect de l'environnement.

Leur troisième mission est de témoigner encore et toujours, sans se les approprier mais au contraire pour les valoriser, des efforts et des progrès à tous les niveaux de l'agriculture française (recherche, instituts techniques, développement, organisations et filières professionnelles, groupements, agriculteurs...).

Cette évolution, cette manière de concevoir l'agriculture et le rôle des agriculteurs dans la société, FARRE lui a donné corps et identité en l'appelant "Agriculture Raisonnée", un vocable qui fait son chemin car il est compréhensible et acceptable par tous, agriculteurs ou non.

Qu'est-ce que l'Agriculture Raisonnée ? C'est la traduction en langue française, et l'adaptation à l'agriculture française du concept anglo-saxon d'agriculture intégrée (*Integrated Farming*).

Elle se caractérise par une approche globale (intégrée) de l'exploitation agricole dans son milieu physique, social, économique ; et par la simultanéité de la prise en compte de paramètres différents, dont l'environnement fait systématiquement partie. C'est une approche qui permet d'adapter les productions et les itinéraires techniques en fonction de la sensibilité de chaque milieu. Elle se veut une démarche de progrès qui ne se contente pas de reproduire des recettes toutes faites mais qui, au contraire, remet constamment en cause ses pratiques.

C'est, Monsieur le Ministre, un modèle crédible et reproductible d'agriculture durable immédiatement opérationnel dans un certain nombre de secteurs, en développement très rapide dans d'autres.

L'Agriculture Raisonnée, c'est le bon sens agronomique et l'équilibre retrouvés. C'est aussi un aboutissement logique de l'évolution de l'agriculture et de la société. Longtemps, le raisonnement économique a prévalu, puis, est venu le temps du raisonnement de la qualité, avec l'apparition des signes distinctifs. Aujourd'hui, nous raisonnons en intégrant également la dimension environnementale et territoriale de l'agriculture.

C'est pour cela que l'Agriculture Raisonnée sera sans doute demain le modèle dominant d'agriculture, bien que ce ne soit pas, et de loin, la voie la plus facile. C'est une des raisons pour lesquelles il faudra l'accompagner, ne pas la dénaturer en la vulgarisant.

Certains pensent que l'expression "Agriculture Raisonnée" n'est pas totalement satisfaisante. Laisserait-on entendre qu'auparavant, les agriculteurs ne raisonnaient pas ? Bien sûr, ce n'est pas cela. Il fallait trouver un mot compréhensible aussi bien par les agriculteurs que par le grand public, un mot qui "parle". Il nous a semblé plus important de parler à l'ensemble de nos concitoyens plutôt qu'aux seuls techniciens, comme on le fait trop souvent.

C'est pourquoi, même si les termes d'Agriculture Raisonnée peuvent faire débat, ils sont aujourd'hui compris et acceptés. Ne perdons pas de temps en querelles sémantiques, mais consacrons notre temps et notre énergie à rassembler et à fédérer autour de l'Agriculture Raisonnée pour la faire progresser. L'important, nous le savons, c'est d'avoir un vocable commun recouvrant un concept commun.

Les Rencontres FARRE de l'Agriculture Raisonnée, qui nous réunissent aujourd'hui, ont été créées par notre président fondateur Jean Thiault ; je veux lui rendre hommage pour le travail remarquable qu'il a accompli afin de poser les fondements de FARRE, comme ceux de l'Agriculture Raisonnée dont il a écrit les premières pages au sein même du ministère de l'Agriculture. Je voudrais le remercier aussi pour le travail énorme qu'il continue de fournir au sein de notre association.

Son successeur, Alain Forni, a poursuivi et consolidé l'œuvre entreprise, en lui donnant un retentissement important dans le monde agricole. Son élan a malheureusement été brisé brutalement ; tous ceux qui l'ont connu pensent tout particulièrement à lui aujourd'hui.

Ces Rencontres FARRE de l'Agriculture Raisonnée sont organisées sous la responsabilité du Conseil Scientifique de FARRE, présidé par M. Claude Gleizes, ingénieur général du GREF, ancien président du CORPEN (Comité d'Orientation pour la Réduction de la pollution des Eaux d'origine agricole par les Nitrates, phosphates et phytosanitaires) et membre de l'Académie d'Agriculture de France.

Ce Conseil Scientifique, Monsieur le Ministre, réunit des compétences scientifiques reconnues, et s'appuie sur l'expérience des 256 Fermes de rencontre FARRE. Grâce à cette alliance entre la science et la pratique, FARRE a pu mettre à la disposition des agriculteurs des outils de progrès comme les quatre auto-diagnostics environnementaux par productions, et le Socle Commun de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement, qui est publié aujourd'hui même à l'occasion de ce colloque. Ce dernier document est l'aboutissement d'un travail de plus d'un an, reposant lui-même sur l'approfondissement de la Charte des Fermes de rencontre en vigueur dans notre réseau depuis plusieurs années. Il a été récemment validé dans son principe par le CORPEN.

Ce Socle Commun constitue un document majeur. Il est notre proposition pour la définition de l'Agriculture Raisonnée, basée sur l'expertise unique que nous cristallisons au sein de FARRE. Prenant l'exploitation transversalement et dans son ensemble, et non par productions, le Socle Commun est complémentaire des Guides de la production raisonnée par produits, que rédigent ou ont déjà rédigé certaines filières professionnelles. Il n'interfère en rien avec les différents signes officiels de qualité, pour ne pas perturber leur compréhension par le consommateur.

Ce Socle Commun doit donc permettre de répondre aux enjeux que nous avons identifiés :

- donner une définition claire de ce qui relève de l'Agriculture Raisonnée, en être la référence ;
- permettre la reconnaissance des efforts ;
- faire partager les objectifs au plan national et européen.

Je formulerai tout à l'heure des propositions pour répondre à ces enjeux.

Le premier enjeu est le suivant : il s'agit de disposer d'une définition claire de l'Agriculture Raisonnée. Elle permettra à chacun de savoir à quoi s'en tenir, et à tous de parler de la même chose. Elle permettra également de mettre de l'ordre dans la prolifération des cahiers des charges de toutes natures se réclamant de l'Agriculture Raisonnée, chacun sait qu'il en a fleuri beaucoup ces derniers mois. Il est temps de mettre fin à des utilisations ou à des récupérations critiquables, soit parce qu'elles ne reposent sur rien et n'offrent aucune garantie à personne, pas plus aux consommateurs qu'aux agriculteurs, soit parce qu'elles fixent unilatéralement des règles dont la justification ou le bien-fondé restent à démontrer.

Les crises récentes et profondes (ESB, dioxine, listéria...) ont fait prendre conscience aux agriculteurs et à leurs partenaires que la transparence des pratiques est aujourd'hui incontournable. Ce sursaut, cette réaction pour se réapproprier l'identité et la crédibilité de leurs pratiques, rend les agriculteurs plus exigeants vis-à-vis de leurs partenaires traditionnels : les fournisseurs d'amont et les transformateurs.

Il s'agit aujourd'hui d'être irréprochable sur la nature et les dosages des intrants utilisés, sur la connaissance fine de la composition des produits consommés. Il faut être capable de fournir des indications fiables et mesurables pour attester de nos pratiques raisonnées. C'est un véritable contrat de progrès pour les agriculteurs et leurs partenaires, qui se doit d'être en perpétuelle évolution pour tenir compte des avancées dans les nombreux domaines scientifiques et techniques concernant l'agriculture.

Il s'agit tout autant d'évaluer l'intérêt et l'incidence des choix stratégiques de l'exploitant sur le milieu naturel, son écosystème, la biodiversité et les ressources naturelles que sont l'air, l'eau, la terre. Appréhender ainsi l'exploitation dans sa performance technico-environnementale nécessite l'adoption de critères fiables, pour que les engagements et les résultats soient lisibles et quantifiables.

Le deuxième enjeu concerne la reconnaissance des efforts et des avancées. Elle peut se décliner en trois points. La première reconnaissance attendue par le secteur agricole dans son ensemble, et par les producteurs en particulier, c'est le retour à la confiance de la société et des consommateurs. Ce sera pour tous une dignité retrouvée après de longs mois de doute, où le scoop et le sensationnel ont trop souvent atrophié le regard porté sur la réalité.

La deuxième reconnaissance représentera, pour les exploitations engagées dans la démarche, la capacité de garantir le respect du Socle Commun de l'Agriculture Raisonnée. Ce sera un élément indispensable de la crédibilité et de la transparence de la démarche.

Je précise tout de suite que nous souhaitons, dans tous les cas, privilégier le volontariat dans le cadre de démarches simples, compréhensibles et accessibles à terme au plus grand nombre possible d'agriculteurs. Il faudra également conserver le caractère évolutif et la progressivité des engagements. C'est l'esprit de notre Socle Commun, présenté cet après-midi, qui est cependant, par définition, toujours perfectible. La profession agricole et les pouvoirs publics devront bien sûr valider cette proposition.

La troisième reconnaissance portera sur l'incidence financière. Ce sujet suscite, et c'est normal, de nombreux débats. Nous en parlerons longuement pendant ces deux jours.

Indéniablement, le dialogue engagé au sein de notre forum entre les différents maillons de la filière devrait permettre d'apporter un éclairage utile sur les contraintes des uns et des autres.

Dans ce débat, il faudra parler clairement : si l'attente de la société et des consommateurs repose sur un supplément de garanties environnementales, éthiques concernant la dimension humaine de l'agriculture ou le bien-être des animaux, il faudra franchement souligner que ce modèle n'est pas compatible avec la course aux prix toujours plus bas qui prévaut depuis trente ans, et encore aujourd'hui. Il y a là un arbitrage politique courageux à opérer, et un accompagnement indispensable à imposer dans les politiques nationales, européennes et internationales. C'est bien là le troisième enjeu !

Sur le plan national, la Loi d'Orientation Agricole affirme le choix d'une agriculture riche en hommes, performante et citoyenne pour les prochaines décennies. Soit. Nous partageons cette ambition. La clé de voûte de cette loi, le CTE (Contrat Territorial d'Exploitation), veut reconnaître et renforcer la multifonctionnalité des agriculteurs, acteurs économiques, sociaux, territoriaux, environnementaux. Ceci est cohérent avec les objectifs et les principes de l'Agriculture Raisonnée. Il ne peut, bien sûr, se voir résumé en eux, ni y être associé de manière obligatoire ou autoritaire.

Indéniablement, les agriculteurs pratiquant l'Agriculture Raisonnée ont une longueur d'avance pour construire des projets globaux d'exploitation. La validation de leurs réalisations antérieures permettra la reconnaissance de leurs efforts, et l'élaboration de projets d'envergure.

Les politiques européennes récemment réformées accordent peu de place à l'instauration d'un modèle européen plus respectueux de l'environnement, des identités territoriales, des diversités culturelles et culturelles qui pourraient pourtant justifier la pérennisation des soutiens publics au secteur agricole dans les négociations internationales.

La dérégulation, les baisses des prix et leurs compensations partielles risquent au contraire de renforcer la seule logique de la compétitivité des prix. Les politiques rurales et socio-structurelles n'offrent pas le volant financier nécessaire pour corriger tous les effets négatifs induits.

Attention enfin, Monsieur le Ministre, à ce que l'appréciation de l'écoconditionnalité, sur la base de réglementations environnementales très hétérogènes, ne conduise pas à pénaliser encore les agriculteurs français déjà soumis à un degré élevé d'exigences administratives et réglementaires.

Sur le plan international, les récentes négociations de l'OMC ont mis en exergue les divergences de stratégie. Le refus d'alignement sur le seul prix mondial trop théorique est un pied empêchant la fermeture de la porte, pour éviter à l'agriculture européenne de perdre son originalité et sa richesse, face au rouleau compresseur des libéraux de toutes sortes.

Faire valoir une agriculture culturellement enracinée dans les identités territoriales, environnementales, paysagères et gastronomiques d'un continent doit constituer le Socle Commun du refus de la banalisation. C'est l'un des fondements majeurs du concept de l'Agriculture Raisonnée, empreint de réalisme et de modernité, nous y sommes fermement attachés.

Monsieur le Ministre, parler d'Agriculture Raisonnée nous conduit forcément à élargir les débats sur ces enjeux forts que nous avons tous à l'esprit.

C'est pourquoi, au moment de conclure, je veux insister sur le fait que, depuis 1993, FARRE incarne l'Agriculture Raisonnée, et la fait vivre dans notre pays par la mobilisation de ses nombreux partenaires. Aujourd'hui, nous avons l'impression que tout ce travail, tout cet engagement, toute cette foi commencent à porter leurs fruits.

Le nombre des participants en témoigne, tout comme les cent personnes que nous avons malheureusement dû refuser, faute de places. Votre présence ici, Monsieur le Ministre, la conforte également, ainsi que la mission sur l'Agriculture Raisonnée que vous avez confiée à M. Guy Paillottin, que je remercie pour sa présence. M. Paillottin, dont chacun connaît la sagesse et la rigueur, suscite le plus vif intérêt dans notre réseau. Nous attendons beaucoup de lui, car le moment semble venu d'asseoir le développement de l'Agriculture Raisonnée sur des bases fiables, validées et confortées par les pouvoirs publics. Pour cela, la mobilisation de tous les acteurs, en particulier le soutien de votre ministère, est indispensable.

Nous vous avons montré l'engagement des agriculteurs, des organisations professionnelles, des partenaires en amont et en aval. Nous attendons maintenant de vous des engagements pour faire avancer la connaissance, la formation, l'information dans le domaine de l'Agriculture Raisonnée, et pour soutenir la poursuite de notre action.

Concrètement, dans les départements, vos services travaillent généralement en prise directe avec les associations et comités FARRE. Sur le plan national, nous souhaitons connaître le même engagement au sein de notre Conseil Scientifique et de notre Comité Exécutif FARRE.

Tout aussi concrètement, nous jugeons important de promouvoir l'Agriculture Raisonnée au sein de l'enseignement agricole. Notre Conseil d'Administration vient d'ailleurs de se prononcer favorablement pour la mise en place d'un partenariat entre FARRE et les établissements d'enseignement agricole qui souhaitent prendre en compte l'Agriculture Raisonnée, non pas seulement sur les exploitations de ces lycées, mais dans l'ensemble de leurs programmes.

Certaines de nos actions d'envergure, comme le programme européen de formation pour les responsables d'associations de consommateurs, que nous venons de mettre en route avec l'UFC-*Que Choisir*, méritent sans doute aussi votre soutien, tout comme ces Rencontres FARRE de l'Agriculture Raisonnée, auxquelles d'ailleurs votre ministère avait participé en 1999.

Ce que nous attendons avant tout de vous, c'est que vous reconnaissiez FARRE comme votre interlocuteur privilégié pour tout ce qui concerne l'Agriculture Raisonnée. Au point de vue national, vous avez donc la possibilité d'agir tout de suite, et à différents niveaux.

Au niveau européen, puisque la France assume la présidence de l'Union Européenne dans six mois ; nous ne pouvons que vous encourager à y faire avancer le dossier de l'Agriculture Raisonnée. Des initiatives identiques à FARRE existent déjà dans six autres pays européens. Elles sont regroupées sous le sigle de l'EISF (*European Initiative for Sustainable Farming*), structure sur laquelle vous pourriez vous appuyer pour que soient mieux reconnus la qualité, le savoir-faire et l'éthique des agriculteurs. Vous pourriez aussi permettre à cette structure, encore informelle, d'acquérir une véritable existence, afin qu'elle puisse jouer sur le plan européen le rôle que joue FARRE en France.

Je sais, Monsieur le Ministre, que vous êtes un homme de défis. En voilà un qui peut devenir historique, et marquer enfin le vrai choix d'une Europe agricole en panne de projets et en quête de sens. Monsieur le Ministre, je vous donne la parole.

## **Allocution de Monsieur Jean Glavany Ministre de l'Agriculture et de la Pêche**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, je suis très heureux de commencer l'année 2000 en ouvrant ces 3<sup>e</sup> Rencontres de FARRE, le Forum pour une Agriculture Raisonnée et Respectueuse de l'Environnement.

J'en profite pour vous transmettre mes vœux les plus sincères pour vous-mêmes, à titre personnel, pour vos proches, mais aussi et surtout pour votre organisation aujourd'hui réunie. Je vous félicite d'ailleurs pour le succès de cette manifestation qui dépasse vos espérances (et les capacités de cette salle).

Je voudrais dire un mot à propos d'un sujet qui préoccupe sans doute beaucoup d'entre vous, je veux parler des victimes de cette tempête, de ces tempêtes et de ces calamités qui ont ravagé notre pays, et qui ont causé à l'agriculture beaucoup de dommages au-delà de la seule forêt, ou même de la conchyliculture.

J'ai eu ce matin une longue conversation avec le président Rousset, le président d'EDF ; nous savons que, plus le temps passe, et plus les raccordements se font, plus la proportion d'agriculteurs qui ne sont pas raccordés augmente. En effet, après avoir raccordé les villes, les périurbains, les petites villes ou les villages, seules restent privées d'électricité les habitations isolées. Quelles sont ces habitations isolées, sinon les exploitations agricoles ? Ce sont les agriculteurs qui vivent aujourd'hui le plus durement les conséquences durables de ces coupures d'électricité. Je crois qu'il est normal que nous ayons en ce moment une pensée de solidarité à leur égard.

Comme vous le savez, ma politique, la politique du Gouvernement est inscrite dans la récente Loi d'Orientation. Elle veut permettre à l'agriculture de mieux répondre aux nouvelles attentes de la société dans le domaine de l'emploi, de la qualité des produits et de l'environnement. Les CTE auxquels vous faisiez allusion, Madame la Présidente, sont l'outil privilégié de cette politique. Ils impliquent d'ailleurs naturellement (j'allais dire logiquement) une pratique raisonnée dans le cadre d'un projet global, économique d'une part, territorial et environnemental d'autre part.

J'aurais tendance à dire que les CTE et l'Agriculture Raisonnée sont donc faits pour vivre ensemble. Cependant, vous avez raison, Madame la Présidente, ils sont destinés à vivre ensemble une union libre, et non pas un mariage forcé. L'environnement est bien un enjeu majeur pour l'ensemble de notre agriculture ; celle-ci doit réduire ses effets négatifs et faire reconnaître les services qu'elle rend à la société, notamment en matière de préservation des ressources naturelles, de biodiversité et d'entretien des paysages.

De la même manière que tous les produits agricoles doivent respecter les normes sanitaires, ils devront tous à l'avenir avoir été produits en respectant l'environnement. Telle est en tout cas ma conception de l'agriculture de notre pays, ma conception de ce que vous appelez une agriculture citoyenne.

Cela ne signifie pas que cette démarche soit facile ou peu exigeante, au contraire, elle nécessite un engagement personnel des agriculteurs vis-à-vis de leurs concitoyens, un engagement pour raisonner leurs pratiques. Je sais que votre réseau œuvre depuis de nombreuses années au développement de l'Agriculture Raisonnée, en popularisant les bonnes pratiques agricoles. FARRE a beaucoup contribué à cette prise de conscience. Je tiens à vous féliciter pour le travail effectué dans toutes vos Fermes de rencontre, qui sont un lieu de diffusion de ces bonnes pratiques agricoles.

Permettez-moi de rendre hommage à votre présidente, Mme Christiane Lambert, qui est fidèle à sa réputation de pionnière de la réflexion sur l'avenir et l'évolution de l'agriculture après les CTE, l'Agriculture Raisonnée, et à son prédécesseur, le regretté Alain Forni. Permettez-moi aussi de souligner la qualité du travail réalisé par votre Conseil Scientifique sous la conduite de son président, Claude Gleizes, en relation avec les organismes de recherche et d'enseignement.

Cet effort de diffusion des bonnes pratiques agricoles doit être largement soutenu et encouragé. Pour sa part, le ministère de l'Agriculture et de la Pêche dispose, grâce à ses établissements d'enseignement agricole, d'un outil de diffusion des pratiques de l'Agriculture Raisonnée. Vous avez souhaité que ces établissements soient mobilisés : je leur ai demandé, tant au travers de la formation initiale et de la formation continue que de la recherche et de l'expérimentation, de prendre part à la réalisation de ce nouveau défi pour une Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement.

Depuis plusieurs mois, pour répondre aux inquiétudes justifiées des consommateurs sur la qualité des produits qu'ils achètent, la plupart des enseignes de la grande distribution communiquent sur le thème de l'Agriculture Raisonnée. C'est le signe incontournable que ce thème est porteur, voire vendeur.

Je profite de cette occasion, et de cette allusion à la grande distribution, pour dire un mot en incident des Assises de la distribution qui se tiendront la semaine prochaine, un mot qui se veut rassurant. Les agriculteurs ont ouvert ce grand débat cet été. C'est avec eux et avec leurs organisations que nous avons mis en place le double étiquetage. C'est avec eux et leurs organisations professionnelles que nous avons réuni la première table ronde, le 21 septembre. C'est avec eux et leurs organisations que nous avons travaillé tout l'automne dans cinq groupes de travail, c'est donc avec eux et leurs organisations, avec d'autres aussi, dont le Premier Ministre, que nous concluons ce travail la semaine prochaine. Mais, j'en reviens à mon propos.

La multitude d'initiatives de la grande distribution nous pose des questions, et pas seulement des questions déontologiques. C'est pourquoi j'ai confié en septembre dernier une mission sur le concept d'Agriculture Raisonnée à M. Guy Paillottin, personnalité reconnue pour sa compétence scientifique et sa bonne connaissance des filières agricoles. Vous avez dit tout le bien que vous pensiez de M. Paillottin (ce qui doit le faire rougir). Si je l'ai choisi, c'est que je n'en pense pas trop de mal non plus.

Aidé des différentes directions de mon ministère, et en concertation étroite avec les différentes organisations concernées, il réalise un rapport dont il me remettra les conclusions le 1<sup>er</sup> mars prochain. J'attends beaucoup de ce rapport. J'en attends notamment des propositions permettant d'éclairer l'élaboration d'une stratégie nationale vis-à-vis de l'Agriculture Raisonnée, tant sur le plan technique qu'en termes de communication avec, pour objectif, d'inscrire l'agriculture dans une véritable démarche de progrès.

Je ne suis donc pas en mesure de vous présenter aujourd'hui ces conclusions, ni les choix stratégiques qui en découleront. J'en déciderai après concertation avec tous les acteurs concernés, les agriculteurs et leurs organisations, les industriels, la distribution, les associations de consommateurs, celles de protection de la nature et, compte tenu de votre expérience dans ce domaine et de la richesse de votre réseau, je serai, Madame la Présidente, très attentif à l'avis de votre organisation.

Je souhaite néanmoins vous faire part aujourd'hui de quelques réflexions qui me guident sur ce thème.

Des signes de qualité existent déjà (les AOC, les labels, les certificats de conformité, l'agriculture biologique), ils sont une chance, tant pour notre agriculture qui en bénéficie que pour les consommateurs qui leur font confiance en effectuant leurs achats. Ces signes de reconnaissance ne doivent pas être déstabilisés par d'autres mentions valorisantes qui seraient mal définies et difficilement contrôlables.

Pour répondre aux attentes des consommateurs, les mentions valorisant la nature et les pratiques respectueuses de l'environnement sont de plus en plus souvent utilisées. Leur multiplication non maîtrisée, leur utilisation parfois abusive, peuvent amener à des distorsions de concurrence entre producteurs. Elles conduiraient aussi à une répartition inéquitable de la valeur ajoutée entre les secteurs de la production et ceux de la distribution. De ce point de vue, les pouvoirs publics ne peuvent pas rester inactifs.

La définition des règles communes pour l'Agriculture Raisonnée me paraît tout à fait nécessaire. S'accorder sur des principes, définir des règles techniques pour harmoniser véritablement le sens et le contenu de ces termes, est donc devenu une priorité. C'est l'intérêt de tous dès lors que l'on souhaite se tourner vers l'avenir.

FARRE a déjà largement engagé ces travaux, je considère cette contribution comme tout à fait essentielle. Je crois que nous serons nécessairement conduits à élargir le débat pour prendre en compte les avis de toutes les parties concernées en assurant une validation scientifique, et en créant une véritable référence nationale. Il est inéluctable qu'un jour ou l'autre, compte tenu du marché unique, la question de l'Agriculture Raisonnée soit aussi abordée sur le plan européen. Je pense qu'une initiative de notre pays à ce sujet est nécessaire auprès de la Commission européenne pour éviter l'utilisation de mentions abusives, et faire en sorte que le concept d'Agriculture Raisonnée ne corresponde pas à des niveaux d'exigence différents entre les États Membres.

Je voudrais terminer mon intervention sur la nécessaire mobilisation de la profession agricole dans le but de promouvoir une agriculture respectant son environnement et valorisant ses territoires. Je pense en effet que les démarches incitatives et volontaires sont toujours préférables aux démarches obligatoires et subies. Même si l'État doit assumer ses responsabilités en la matière, je ne suis pas partisan d'une logique qui serait exclusivement fondée sur la multiplication des réglementations et des contraintes.

Je ne souhaite pas non plus que la définition des modes de production respectueux de l'environnement échappe aux agriculteurs au profit de leurs partenaires de l'aval industriel et de la distribution. Je pense que la liberté des agriculteurs doit être préservée, elle représente l'un des intérêts du métier, elle est également à l'origine de la richesse et de la diversité de nos produits et de nos paysages. Tel est à mon avis l'enjeu principal qui justifie le bien-fondé des démarches entreprises par la profession agricole et par ses partenaires.

Madame la Présidente, vous souhaitiez être reconnus comme interlocuteur privilégié, vous l'êtes. Vous souhaitiez un partenariat, vous l'aurez. Vous l'avez compris, je compte beaucoup sur vos Rencontres. C'est pourquoi j'émet un dernier vœu : que vos travaux d'aujourd'hui soient fructueux.

### ***Mme Christiane Lambert***

Monsieur le Ministre, je vous remercie de ce soutien publiquement affiché pour la reconnaissance du travail conduit par FARRE. Vous pouvez compter sur l'engagement de notre réseau dans les mois qui viennent pour contribuer à la richesse de ces débats. Vous n'avez pas fui la réalité, c'est-à-dire la prolifération des définitions dans beaucoup de domaines de l'Agriculture Raisonnée. Nous apprécions la place que vous avez souhaité donner à la réflexion des agriculteurs dans ce débat. Vous pouvez compter également sur notre capacité à vous rappeler régulièrement ces engagements. Nous attendons beaucoup de la mission Paillottin, nous rencontrerons prochainement M. Guy Paillottin. Nous vous remercions de nous avoir accordé votre temps. Je donne la parole à M. Claude Gleizes pour la suite des travaux de cette matinée. Merci encore.



## **Ouverture des travaux par Monsieur Claude Gleizes, Président du Conseil Scientifique FARRE**

J'interviendrai assez brièvement après la présentation de l'Agriculture Raisonnée faite tout à l'heure par notre présidente, je crois qu'elle a résumé l'essentiel de ce que nous entendons par là.

Ces Rencontres se situent dans le prolongement des premières Rencontres FARRE de l'Agriculture Raisonnée organisées en janvier 1998, qui avaient déjà permis un dialogue entre les agriculteurs du réseau FARRE et les autres acteurs évoluant dans le domaine de l'environnement et de la consommation. Notre objectif était à ce moment-là de situer l'agriculture dans son rapport à l'environnement, ainsi que face aux attentes de la société.

Pour ces 3<sup>e</sup> Rencontres, nous avons retenu un thème plus général, qui nous a paru lié à l'actualité (on en a beaucoup parlé tout à l'heure), à cette prolifération de chartes, de références à une Agriculture Raisonnée. Il nous a donc paru nécessaire de retenir ce thème : “ Une Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement : quelles attentes, quelles garanties, quelle communication ? ”

J'aurais bien volontiers détaillé ce titre. A propos de ce que l'on entend par Agriculture Raisonnée, Mme Christiane Lambert a précisé l'essentiel. Il est évident qu'il convient de ne pas entrer dans une querelle de vocabulaire, cependant, il faut bien s'arrêter sur le concept que recouvrent ces mots. Il est vrai que pour beaucoup l'expression se suffit à elle-même, “ Agriculture Raisonnée ”, c'est celle qu'on voit couramment dans les journaux, dont on parle le plus. Mais d'autres objectent, comme on l'a dit, qu'en fait l'agriculture a toujours été raisonnée et que, si l'on prétend innover, il convient de définir pourquoi l'on raisonne, quels sont les objectifs du raisonnement.

Nous préférons retenir cette objection, il vaut mieux définir les objectifs du raisonnement que de se contenter de parler d'Agriculture Raisonnée. L'action majeure de FARRE depuis son origine, concerne le respect de l'environnement qui est l'un des objectifs essentiels du raisonnement. Cela ne signifie pas que le respect de l'environnement soit le seul objectif de l'Agriculture Raisonnée.

Néanmoins, ce qui est nouveau, ce qui l'est pour un très grand nombre d'activités économiques, c'est la volonté d'un raisonnement global qui prenne en compte les différentes finalités et contraintes de l'exploitation : rentabilité, respect de l'environnement, produits de qualité, sécurité alimentaire. Il n'y a pas si longtemps que le respect de l'environnement fait partie des préoccupations des différentes activités. L'inclusion du respect de l'environnement dans toute activité est un combat de tous les jours depuis une vingtaine d'années, tout en faisant que cette préoccupation ne nuise pas aux objectifs de l'activité elle-même. Pour l'agriculture, il s'agit de marquer la volonté de construire une agriculture durable.

Cet après-midi, avec la présentation du Socle Commun de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement, nous présenterons ce que nous proposons aux différents acteurs, comment ce concept peut être développé. Voyons maintenant les questions qui nous paraissent se poser.

Cette Agriculture Raisonnée respectueuse de l'environnement répond-elle vraiment aux attentes des citoyens et des consommateurs ? On aura l'occasion de faire cette distinction plusieurs fois entre citoyen et consommateur. Cela a son importance, surtout quand on considère les conséquences économiques et financières du respect de l'environnement.

Posée ainsi (cela répond-il aux attentes des consommateurs ou des citoyens ?), la réponse semble évidente. Tout le monde attend que la production agricole fournisse des produits de qualité, qui respectent les contraintes d'environnement, les contraintes de santé publique. Cependant, comment cela se traduit-il vraiment dans le choix des citoyens et des consommateurs ?

Il ne suffit pas d'en parler, de le souhaiter : consommateur et citoyen prennent-ils en compte ce besoin qu'ils ressentent ? Cette exigence à l'égard de la production agricole est aussi un thème cher aux industries de transformation et aux distributeurs de produits alimentaires. Cependant, pour eux, où est la frontière entre éthique, bonnes pratiques et conquête du marché ? Voilà une deuxième question qui est posée.

Les agriculteurs sont conscients de leurs responsabilités, mais différentes contraintes pèsent sur eux. Ils sont d'accord pour une recherche de l'excellence qui prenne en compte les attentes des consommateurs et le respect de l'environnement, mais ils ne peuvent sacrifier leurs objectifs économiques et cherchent une reconnaissance de leur savoir-faire, une valorisation de leurs produits. Nous exposerons cela tout à l'heure.

Il est nécessaire en outre que le recours aux pratiques saines n'en reste pas au niveau des bonnes intentions, surtout si l'on fait appel, c'est une option qui a été prise dans notre pays depuis de nombreuses années, au volontariat. Il ne suffit pas de dire : “ Oui, nous allons faire. Nous savons quelles sont les bonnes pratiques. ” Encore faut-il qu'il y ait des signes indiscutables de l'adoption de ces bonnes pratiques. Quelles preuves apporter ? Quelle traçabilité ? Voilà encore une autre question qui devra être débattue.

Le projet de Socle Commun que nous avons évoqué a été rédigé en grande partie afin de permettre, à terme, de répondre à ces problèmes de traçabilité, de garanties, et de faciliter la qualification ou la certification au niveau de l'exercice de l'Agriculture Raisonnée, c'est-à-dire au niveau de l'exploitation.

Nous souhaitons qu'aujourd'hui chacun puisse exprimer ses opinions et ses attentes. Les deux tables rondes prévues devraient le permettre. La première abordera l'état des lieux et les évolutions récentes du point de vue des consommateurs, de la grande distribution, des industries agroalimentaires ainsi que des agriculteurs. La seconde tentera de répondre à ces questions : “ quelles réponses, quelle communication, quelles garanties ? ”

Concernant l'Agriculture Raisonnée et les signes de qualité, la vision européenne de ces questions, le Socle Commun, la position des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement, nous avons déjà noté, dans l'intervention du Ministre de l'Agriculture, un élément de cette position.

Espérons que de tous ces travaux sortira une définition de l'Agriculture Raisonnée qui sera acceptable pour tout le monde. Il faudra encore y travailler longtemps ; il devra y avoir aussi un accord sur les conditions de la pratique de cette Agriculture Raisonnée.

Espérons également que ce sera une contribution aux travaux que mène M. Guy Paillottin, puisqu'il a à définir lui aussi, d'une façon officielle, ce que l'on entend par Agriculture Raisonnée.

## Première Table Ronde :

### « Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement : quel intérêt, quelles attentes ? »

#### *M. Philippe Lefebvre, journaliste à France Inter*

Pour tenter de répondre à toutes ces questions, nous allons commencer cette première table ronde en donnant la parole à un certain nombre d'invités qui représentent toutes les filières, et tous les acteurs de la filière.

Jean-François Margier, vous faites partie de ces agriculteurs qui jouent le jeu de l'Agriculture Raisonnée. Dans votre exploitation, vous produisez de l'huile d'olive. Qu'attendez-vous comme résultats des efforts que vous faites chez vous, dans les Bouches-du-Rhône.

#### *M. Jean-François Margier, producteur de fruits, membre des Fermes de rencontre FARRE des Bouches-du-Rhône*

A mon avis, il faut préciser brièvement ce qui se passe sur l'exploitation. Effectivement, je produis de l'huile d'olive, je transforme aussi les olives d'autres producteurs dans un moulin à huile privé. Sur l'exploitation, on travaille également la viticulture avec du raisin de cuve. Je suis membre du conseil d'administration de la cave coopérative. Je produis du raisin de table qui est commercialisé, éventuellement en circuit court directement vers la grande distribution (depuis cette année, je fais partie d'une OP managée par un grossiste). Je produis des cultures maraîchères qui suivent le même itinéraire de commercialisation.

Nous sommes installés avec mon épouse depuis 1990 ; nous sommes à la tête d'une petite exploitation d'une quinzaine d'hectares avec un salarié. Nous avons rejoint le réseau FARRE en 1996. Au fil des visites sur l'exploitation, on se rend compte d'une chose au contact des consommateurs : je crois que les agriculteurs ont une mauvaise image, héritée des pratiques des années antérieures.

Au fur et à mesure que la visite se déroule, voire en fin de visite de notre exploitation, les consommateurs se rendent compte que nous sommes malgré tout professionnels, et responsables dans notre manière de travailler. Nous prenons également conscience de leurs attentes.

Je crois que les Français ont une notion de la sécurité alimentaire un peu différente. Effectivement, ils veulent ne pas s'empoisonner, c'est clair. Nous ne voulons pas les empoisonner, nous ne voulons pas les perdre comme clients. Sur le plan de la sécurité alimentaire, ils ne veulent pas de l'aliment lyophilisé, ils veulent pouvoir continuer à manger des jambons séchés à la ferme, du roquefort avec les moisissures à l'intérieur, cependant, ils veulent que ce soit fait de manière professionnelle. Ils sont aussi attachés à la qualité gustative, c'est très important pour eux.

Immanquablement, à la fin de chaque visite, ils nous demandent : " Comment fait-on pour reconnaître vos produits ? " En ce qui concerne l'exploitation, il existe une commercialisation en vente directe, c'est assez facile. Quant au reste, c'est un peu plus délicat, j'y reviendrai tout à l'heure.

Une autre question suit, parce qu'ils se rendent compte qu'ils ne peuvent pas remplir tous leurs paniers sur l'exploitation : " Comment fait-on pour reconnaître les agriculteurs qui travaillent comme vous ? Où trouve-t-on les produits de ces agriculteurs ? " Je dois reconnaître que je n'ai pas de réponse fiable à leur donner.

En ce qui concerne le volet commercialisation de l'exploitation, aujourd'hui, je me sens un peu perplexe, presque désabusé par rapport à tout ce qui est en train de se mettre en place. Mon exploitation travaille pour quatre circuits, quatre filières distinctes. Au sein de chaque filière, il y a des démarches qui se mettent en place, des démarches généralement bien conçues, avec des certifications, des organismes certificateurs.

En ce qui me concerne, si je devais intégrer toutes les démarches qui se mettent en route, je connaîtrais le défilé perpétuel des organismes certificateurs sur mon exploitation, alors qu'en fait toute l'exploitation est gérée et conduite d'une seule manière, avec un même état d'esprit. On le soulignait tout à l'heure, je crois qu'il est important d'arriver à mettre en place quelque chose qui certifie et qui identifie de manière simple notre manière de travailler.

J'ai lu le Socle Commun qui a été rédigé par le comité FARRE, on y retrouve tous les principes de base de l'Agriculture Raisonnée, sur lesquels tout le monde est à peu près d'accord. L'essentiel du travail de mise en place réside dans l'établissement d'une procédure ; ce serait, en premier lieu, une procédure d'enregistrement de toutes les pratiques agricoles au sein d'une exploitation. Je ferai le parallèle avec la comptabilité et la gestion. En comptabilité, le plan comptable est l'outil de la gestion. Ces procédures d'enregistrement, cette traçabilité des pratiques agricoles sur une exploitation, doivent être l'outil de l'Agriculture Raisonnée. Ceci concerne le travail de l'exploitation.

Ensuite, nous sommes confrontés à tout ce qui est lié à l'impact de notre activité agricole sur l'environnement. On se doit également de mettre en place une procédure. Des méthodes existent déjà ; on peut se rappeler la directive européenne sur l'hygiène des denrées alimentaires. On a dû mettre en place la méthode HACCP pour identifier les risques probables à éviter dans notre manière de travailler. Il me semble que l'on peut mettre en place la même chose afin de parvenir à l'établissement d'une procédure unique dans toutes les exploitations, qui soit à la portée des agriculteurs.

**M. Philippe Lefebvre**

Vous soulevez un vrai problème : il est difficile, quasiment impossible de retrouver la trace de vos produits. Que faire ? C'est bien beau d'être reconnu, mais si le consommateur ne peut pas trouver vos produits, on n'avance pas.

**M. Jean-François Margier**

En ce qui concerne la vente directe, c'est relativement facile, le bouche à oreille fonctionne. En revanche, il est vrai qu'actuellement, à partir du moment où l'on commence à avoir des intermédiaires, il est assez difficile de retrouver nos produits.

**M. Philippe Lefebvre**

Nous allons passer à votre consœur du Maine-et-Loire, Maryline Lézé. Je rappelle que, dans votre exploitation de La Ruaudière, vous recevez des visiteurs qui découvrent l'Agriculture Raisonnée ; visiteurs qui, avant de parler des pratiques agricoles, découvrent tout simplement l'agriculture, les agriculteurs. C'est peut-être aussi cela l'une des démarches des Fermes de rencontre : avant de parler d'Agriculture Raisonnée, on parle du métier et des gens qui le font.

**Mme Maryline Lézé, éleveur laitier, membre des Fermes de rencontre FARRE du Maine-et-Loire**

Nous sommes amenés à en parler d'autant plus que nous recevons nos " clients ", puisque 10 % de notre production sont transformés sur l'exploitation en yaourts et fromages. Nous avons donc l'occasion de proposer des journées portes ouvertes pour parler de nos méthodes de travail. Il y a également du travail à faire dans ce domaine.

**M. Philippe Lefebvre**

Pouvez-vous définir très concrètement ce que représente l'Agriculture Raisonnée dans votre exploitation ?

**Mme Maryline Lézé**

J'avais quelque peu réfléchi à cette question auparavant, en envisageant l'attente du consommateur. A mon avis, ce qui ressort des rencontres que nous faisons avec les consommateurs, c'est l'exigence de la qualité et de la variété des aliments. Devant son assiette, le citoyen exige que les moyens mis en œuvre pour produire ces denrées respectent la planète. Devant son assiette, chaque homme exige un produit qui préserve sa santé, voire qui le soigne.

C'est pourquoi, devant toutes ces assiettes pleines d'exigences, nous avons essayé de revoir le menu au sein de notre exploitation. Je vais vous donner des exemples de pratiques sur notre exploitation. Pour l'orge, comme insecticide et engrais, nous utilisons du purin d'orties. Quant aux fongicides, nous avons opté pour l'oligothérapie. Ce système ne donne pas forcément de meilleures performances de rendement, mais il est dans la logique de notre système de production. Voilà bientôt deux décennies que nous n'utilisons plus le Lindane qui est interdit officiellement depuis 1999. Le produit de remplacement, bien sûr, coûte quatre à cinq fois plus cher. Mais c'est aussi cela, notre logique éthique. Il est vrai qu'on a fait le choix de produire le plus naturel possible, avec un système le plus autonome possible, tout en se donnant la possibilité d'utiliser le chimique lorsque cela est indispensable.

Le système de production du troupeau en pâturage est possible dans une dimension raisonnable. Or, si la chute du prix du lait conduisait à concentrer les producteurs et les productions, certaines techniques en matière de confort des animaux et de coûts de production ne pourraient plus être utilisées.

J'aimerais faire une petite parenthèse. Dernièrement, j'ai découpé un article de presse dans lequel un directeur général de la grande distribution disait, je cite : " Le groupe n'a pas forcément l'intention de payer plus cher les producteurs car ceux-ci s'y retrouvent (c'est là que cela devient intéressant), dans la mesure où ils dépensent moins en engrais et en produits de traitement. " A ce sujet, franchement, je crois que nous avons encore du travail à faire dans les Fermes de rencontre FARRE.

**M. Philippe Lefebvre**

Tout à l'heure, nous poserons la question aux représentants de la grande distribution pour savoir s'ils partagent l'avis de leur confrère.

Avec vous, Jean-Marc Jourdain, nous allons poursuivre sur le sujet de l'abandon d'un certain nombre de pratiques. Est-ce que vous estimez que nous connaissons une phase où tout va dans le bon sens ?

**M. Jean-Marc Jourdain, Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes**

On m'a chargé d'éclairer le débat en apportant quelques arguments concernant la pensée profonde du consommateur et des distributeurs. Donc, tout ce que je vais vous expliquer ne reflète pas mon opinion, c'est le résultat de deux enquêtes qui ont été conduites par le CTIFL (que je représente) au début de l'année 1999.

Ces enquêtes faisaient d'ailleurs suite à une enquête du CREDOC de 1997, reprenaient quelques-unes de ses questions, et permettaient de constater l'évolution de la façon dont les consommateurs perçoivent l'agroenvironnement de manière générale, et la qualité des produits. Je précise que cette enquête du CREDOC était essentiellement axée sur les fruits et légumes, qui est la filière qui m'intéresse plus particulièrement.

Vous avez résumé sur ce transparent les grandes lignes de l'enquête. Vous y remarquerez deux phases : une phase qualitative et une phase quantitative. La phase quantitative a été réalisée avec l'aide d'un institut de sondage auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes. Les résultats ont été publiés par ma collègue, Mme Moreau, qui a réalisé l'enquête. Ils sont évidemment disponibles auprès du CTIFL.

Considérons donc l'opinion des consommateurs. Si on leur demande quels sont les secteurs de l'agriculture qui sont, à leur avis, facteurs de pollution, ils mettent en avant les secteurs élevage et céréales comme étant les plus concernés. C'est certainement (c'est un commentaire) un élément à relier aux aspects médiatiques récents, pas forcément à une réalité de terrain. Donc, ne me faites pas dire ce que je ne dis pas. Vous voyez que vignes et vergers, en revanche, sont considérés comme relativement non polluants.

Néanmoins, le secteur fruits et légumes reflète une image négative en matière de qualité. C'est un résultat constant dans nos enquêtes : de manière générale, les fruits et les légumes sont considérés comme étant de moins bonne qualité qu'auparavant. C'est une position relativement originale par rapport à l'ensemble des produits agricoles. Globalement, si vous interrogez les consommateurs sur l'évolution de la qualité des produits, ils ont plutôt tendance à considérer que la situation s'est améliorée dans les dernières décennies, sauf pour les fruits et les légumes, tandis qu'ils se déclarent relativement satisfaits de la qualité des produits. Mais le consommateur fait référence à une qualité mythique qu'on commence à appréhender, qui se rapporte probablement à l'image du jardin familial, qui est liée à une consommation de proximité très directe, et qui fait qu'il ne retrouve pas, dans la qualité des produits distribués, cette fraîcheur de produits qu'il peut connaître lorsqu'il va cueillir sa tomate dans le jardin. Nous avons tous l'exemple du voisin qui dit : " Mais où est-ce que je peux trouver d'aussi bonnes poires ? Où est-ce que je peux trouver d'aussi bonnes tomates ? " On ne peut malheureusement pas, sauf à des coûts très élevés, réduire un délai de commercialisation à quelques secondes, comme c'est parfois le cas lorsque vous allez dans le jardin cueillir votre fruit ou votre légume.

Quels sont, en résumé, les griefs des consommateurs sur ce thème ? On en remarque d'ailleurs quelques-uns qui ne sont pas forcément très cohérents, ou qui sont du moins le signe d'un certain manque d'information. Par exemple, 35 % sont convaincus que les produits sont traités après récolte, notamment dans le circuit de la distribution, alors que c'est totalement faux, les traitements post-récolte fruits et légumes, au niveau distribution, sont inexistantes. Ils sont aussi en colère contre les grandes exploitations. Nous allons la rencontrer un peu plus tard, cette notion de grande exploitation face aux petits producteurs ; de plus, l'existence d'une certaine collusion entre grande exploitation et grande distribution semble assez ancrée dans l'esprit des consommateurs.

La responsabilité des producteurs est en revanche assez générale dans l'esprit des consommateurs : 85 % des personnes interrogées considèrent qu'il y a une relation entre le goût des produits et la manière dont ils sont cultivés, 80 % pensent qu'ils sont de plus en plus traités. La production est donc malgré tout mise en cause. Ce type de réaction est assez particulier à la filière fruits et légumes, il n'y a pas disjonction entre la qualité des produits du point de vue de l'environnement, de la technique de production, et du goût. Ce qui subsiste dans l'esprit du consommateur, c'est l'idée que l'excellence d'un produit est essentiellement liée au goût, à la qualité sanitaire, au fait que ce soit bénéfique pour sa santé, mais également à la certitude que l'environnement en retire un bénéfice.

Nous passons ici à une analyse qui dissocie qualité du produit et mode de production. On remarque les grandes exploitations, puis les serres, l'agriculture biologique et les petites exploitations. Examinons, par exemple, la part rouge, qui représente le cas où les produits sont considérés comme plus beaux que véritablement bons : ils sont de belle facture mais, en fait, on est un peu déçu quand on les consomme. On constate que, pour une grande exploitation, cette part rouge sera très importante, alors que pour une petite exploitation, elle sera négligeable. C'est visiblement la marque d'un rejet de la recherche de productivité, qui est le fait de la grande distribution associée aux grandes exploitations. Voilà ce qui ressort de l'enquête, en tous cas.

Un autre point que l'enquête met particulièrement en relief, c'est l'intérêt marqué que le public porte à toute information disponible. On a essayé de hiérarchiser ce besoin d'information :

- en premier lieu, on trouve la demande sur les traitements post-récolte : les produits sont-ils traités après la récolte ? C'est vraiment une préoccupation très affirmée des consommateurs, à laquelle on peut répondre par des arguments techniques ;
- l'origine : c'est un souci quelque peu surprenant dans la mesure où, légalement, elle doit apparaître, du moins pour les fruits et légumes. Malgré tout, des précisions sont fortement souhaitées ;
- une information concernant les contrôles des lieux de vente ;
- une information touchant aux modes de production, ainsi qu'à la composition des produits, au producteur.

Ce qui ressort de manière constante, c'est ce besoin d'information exprimé par les consommateurs, qui correspond à un besoin de transparence, à un besoin de comprendre ce qui se passe.

La seconde enquête a été réalisée auprès de la distribution, également au début de l'année 1999, par un autre de mes collègues, M. Vernet. C'est une enquête qualitative effectuée auprès d'une centaine d'entreprises, aussi bien des détaillants que des grossistes, des expéditeurs que des grandes surfaces.

On peut quelque peu partager leur avis sur l'environnement ; il leur semble qu'on en donne une définition aux contours imprécis. A ce jour, ils ne savent pas très bien quel sens recouvre ce terme "environnement". De toute façon, pour eux, ils voient loin derrière la préoccupation "goût", et la préoccupation "santé". Pour eux, le marché, c'est essentiellement une exigence de qualité des produits ; c'est la qualité palpable d'un produit, le produit que l'on vend, le produit qui est dans leur magasin. Ils sont en attente, par exemple, d'arguments, de messages sur les modes de préparation, sur les bienfaits des fruits et légumes pour la santé. L'environnement reste malgré tout une préoccupation secondaire.

Ils se considèrent comme des professionnels de la filière de la vente de fruits et légumes, et voient les producteurs comme des professionnels de leur niveau. Ils sont portés à dire : "Il est vrai qu'on doit manifester un réel souci à l'égard de l'environnement ; cependant, chez les producteurs, le respect des recommandations peut minimiser l'impact environnemental, de plus, on peut compter sur leur professionnalisme pour ne pas agir n'importe comment."

En revanche, ils ont tendance, à l'instar des consommateurs, à expliquer que l'intensification, la course au rendement, tout ce qu'on comprend derrière le terme global de "forçage", peuvent être porteurs de nuisances pour l'environnement : on demande à la nature plus qu'elle ne peut faire.

Ils proposent des solutions, qui sont d'ailleurs le reflet des nombreux cahiers des charges qu'ils nous proposent : diminuer les intrants, choisir des intrants moins polluants, choisir des matériels végétaux résistants aux maladies et, très globalement, favoriser la prise de conscience des producteurs, même s'ils les considèrent sur la bonne voie. Ils ont donc une opinion relativement positive de la façon dont la production réagit face aux attentes de la société, attentes qu'ils reconnaissent également légitimes.

Ils émettent quelques réserves à propos de l'attitude des consommateurs. Il est vrai que, suivant le type d'entreprise auquel on s'adresse, soit grande distribution, soit détaillant, ils considèrent les consommateurs comme étant plus ou moins sensibles à l'environnement, parfois pas du tout. Certains nous le disent. Cependant, dans tous les cas, ils sont tous d'accord : les consommateurs ne sont pas forcément prêts à payer pour des produits offrant des garanties. Ce qui signifie qu'ils estiment qu'un produit de qualité peut être vendu plus cher, mais que c'est moins sûr pour un produit qui respecte l'environnement.

Cependant, par ailleurs, ils expliquent qu'à leur niveau la valorisation dépend de la négociation qu'ils ont avec le vendeur. 25 % d'entre eux estiment qu'ils rémunèrent déjà mieux les productions qui sont engagées dans des efforts de mise en avant du savoir-faire. Ils ont tendance à dire que le produit n'est pas facile à valoriser, que le consommateur ne paiera pas forcément plus, mais, dans le même temps, ils se déclarent prêts à appuyer des producteurs qui font la preuve de leur savoir-faire.

On avait posé une question concernant l'opportunité d'une communication sur l'environnement. A ce sujet, les avis sont assez clairement partagés en deux camps. Les partisans de cette communication souhaitent satisfaire l'intérêt du consommateur pour l'environnement, en complétant leur information avec tout ce qui concerne les qualités propres, nutrition et santé.

En revanche, ceux qui y sont opposés reprennent l'argument suivant : "Pour le consommateur, l'environnement et la santé constituent un acquis ; si l'on met l'accent sur cet acquis, on risque de jeter la suspicion sur les produits." On assiste donc à un vrai débat au sein de notre filière : on communique ou on ne communique pas. En tout cas, cet enjeu-là est également ressenti par la distribution. J'en ai fini avec les résultats de l'enquête.

J'apporterai quelques commentaires. Il est vrai que l'on peut se poser la question de l'objectif en abordant le sujet de la production raisonnée. On a beaucoup parlé jusqu'ici d'environnement. Cependant, aujourd'hui, après toutes les crises alimentaires qu'on vient de vivre, et que l'on continue à vivre, puisque l'affaire du poulet à la dioxine est postérieure à cette enquête, le consommateur imagine le pire.

Tout le monde s'accorde sur l'importance à attacher à l'environnement ; mais la qualité des produits demeure un aspect à intégrer. Comment est-il possible de l'associer avec les signes officiels de qualité ? Ce problème a été abordé par les premiers intervenants. Il n'est certainement pas simple à résoudre, du moins pour la filière fruits et légumes qui semble être un cas particulier, mais c'est un élément à prendre en considération.

Enfin, je crois qu'il existe une très forte demande de transparence des pratiques, une grande attente d'information et un besoin d'assurance. Les agriculteurs sont devant un défi : ils doivent à la fois polluer moins, produire mieux. C'est sans doute possible, en tous les cas le Conseil Scientifique de FARRE fait tout ce qu'il peut pour vous aider à être plus performants en la matière. Je suis fier d'y représenter le CTIFL, et de travailler avec M. Gleizes à cette œuvre. Je vous remercie.

### ***M. Philippe Lefebvre***

Quelque chose d'important ressort de cette étude : les consommateurs ne sont pas forcément prêts à payer plus cher les produits que vous cultivez avec les méthodes liées à l'Agriculture Raisonnée. Cela n'est-il pas de nature à vous inquiéter ?

**Mme Maryline Lézé**

Concernant les prix, la part des denrées agricoles représente 4 % du budget des ménages, je pense que ce n'est pas excessif. D'ailleurs, si choisir c'est renoncer, je crois que choisir les prix bas, c'est renoncer à la qualité. Cependant, le choix de la qualité ne grèvera pas le budget des ménages pour autant. Il faut faire savoir cela haut et fort. Nous, agriculteurs, nous avons aussi notre rôle à jouer dans le domaine.

**M. Jean-François Margier**

Je suis du même avis. Quand on parle du prix, valoriser les produits de l'Agriculture Raisonnée, ce n'est pas vendre plus cher, c'est surtout pour nous, producteurs, jouer la transparence sur nos coûts de production, et proposer des produits qui soient rémunérés à leur juste coût.

J'ai entendu dire que le consommateur était un peu moins attaché à l'effet sur l'environnement, qu'il n'était pas prêt à payer si le produit devait coûter plus cher. Dans certains secteurs, notamment en viticulture, il commence déjà à payer la petite flèche verte sur toute bouteille en verre. On demande à l'agriculteur de faire preuve de citoyenneté, il serait souhaitable qu'il en soit de même pour le consommateur, sans pour autant le faire payer des prix exorbitants.

**M. Philippe Lefebvre**

Merci. L'un des faits marquants de cette enquête, c'est le besoin de communication. C'est justement ce sujet que nous allons aborder avec l'un des représentants de l'agroalimentaire. Michel Fédry, les produits dont vous avez la charge, Gerblé ou Ovomaltine, sont des produits qui ont une connotation particulièrement liée à la santé, à la forme physique.

Ma première question sera la suivante : utilisez-vous, comme matière première, des produits issus de l'Agriculture Raisonnée ?

**M. Michel Fédry, directeur général adjoint, Nutrition et Santé**

En effet, nous sommes aujourd'hui utilisateurs de produits dérivés de l'Agriculture Raisonnée, puisque les farines que nous utilisons pour nos activités Gerblé, sont exclusivement issues de blé provenant d'une Agriculture Raisonnée.

Si vous me le permettez, je commencerai par vous expliquer comment nous en sommes arrivés à cette démarche, je pense que cela contribuera à éclairer le débat.

Lorsque nous mettons des produits sur le marché, nous avons la préoccupation de répondre, entre autres, à deux critères importants à nos yeux : celui de la qualité nutritionnelle des produits, puisque c'est notre métier de base, mais également celui de la sécurité alimentaire. Il s'agit là d'une préoccupation importante.

Depuis plus de vingt-cinq ans, nous avons mené dans ce domaine une politique de sécurité alimentaire très volontariste qui, à la fin des années 80, nous avait déjà conduits à revoir, en amont, les conditions de stockage des blés employés pour la fabrication de nos farines ; il s'agissait de renoncer à l'utilisation d'insecticides pour passer à des techniques de conservation par ventilation et froid. Nous avons appelé notre filière " blé propre ", et nous avons installé des normes concernant les résidus de pesticides.

Depuis le début des années 90, nous avons constaté, à travers le dialogue que nous entretenons en permanence avec nos consommateurs (car nos consommateurs nous écrivent beaucoup), que la seule notion de sécurité alimentaire ne suffisait plus. De plus en plus, ils nous interrogent sur l'origine de nos matières premières, sur les conditions dans lesquelles celles-ci ont été élaborées.

Nous nous sommes rendu compte qu'émergeait de plus en plus une notion, relativement nouvelle pour nous : la relation entre santé et environnement touchait également nos produits alimentaires. Le consommateur ne veut pas, du moins notre consommateur, par son acte alimentaire, contribuer à une dégradation de son environnement qui, indirectement, peut ensuite affecter sa santé.

C'est pourquoi, dès que nous avons vu émerger dans le monde céréalière l'Agriculture Raisonnée, nous nous y sommes immédiatement intéressés. Depuis maintenant plus de deux ans, nous nous approvisionnons en farines issues de blé d'Agriculture Raisonnée.

Ces farines font l'objet de garanties : garantie de moyens, tant de la part des agriculteurs, des organismes stockeurs ou des transformateurs (nos meuniers), mais également garantie de résultats, puisque nous avons maintenu, sur ces approvisionnements de farines, les normes que nous avons élaborées dans le cadre de notre projet " blé propre ". Il existe, bien entendu, pour ces matières premières, une traçabilité. En contrepartie, compte tenu de l'effort que nous demandons à notre amont, nous avons accepté un surcoût.

Comment l'exploitons-nous ? Nous ne considérons pas que le fait d'avoir mis en place un approvisionnement qui nous donne plus de chance de mener à bien notre politique de sécurité alimentaire, soit un avantage produit. Nous n'élaborons pas de communication particulière sur ce point. En revanche, nous voulons informer nos consommateurs sur l'origine de nos matières premières. Nous l'indiquons à la fois sur l'emballage des produits concernés, et par l'intermédiaire d'autres formes de communication, en particulier par l'intermédiaire de sites d'information Internet liés à la marque Gerblé.

Faut-il communiquer sur l'Agriculture Raisonnée ? Oui, parce que nous considérons que le monde agricole fournit un formidable effort, et que nous devons le soutenir. Les consommateurs l'attendent, je le crois. Mme Nicoli, sur ce sujet, aura peut-être plus de compétences que moi. Oui, il faut communiquer. Mais, si nous voulons le faire, il faut que nous présentions un certain nombre de garanties.

Il faut garantir un véritable développement à l'Agriculture Raisonnée, certes, mais ce développement doit se faire avec sérieux, avec rigueur. Il ne faut pas que cette Agriculture Raisonnée tombe dans le piège de l'excès de normes, et qu'elle s'installe dans un certain ghetto.

Enfin, il faut que cette Agriculture Raisonnée mobilise absolument tous les acteurs de la filière, parce que nous sommes tous liés les uns aux autres. Nous tous, acteurs de cette filière, nous devons agir en tant qu'acteurs responsables. Si nous ne voulons pas subir l'effet de prolifération des normes, il faudra bien que nous manifestions cette responsabilité.

### **M. Philippe Lefebvre**

Je vous remercie. Jean-Paul Morin, Casino s'est engagé depuis déjà quelque temps dans l'Agriculture Raisonnée. Pourquoi ? Était-ce un événement de marketing, comme on l'a connu avec les produits bio voici quelques années ?

### **M. Jean-Paul Morin, directeur du secteur fruits et légumes, fleurs et plantes, groupe Casino**

Non, pas vraiment, c'est pourquoi je commencerai par un petit historique. Depuis un peu plus de deux ans et demi, nous nous sommes orientés vers l'Agriculture Raisonnée. Ce que vous a présenté le CTIFL tout à l'heure, ce sont des enquêtes que nous commandons tous, pour nos services marketing, dans la grande distribution. Nous avons construit une réflexion sur l'évolution de nos assortiments en fruits et légumes, sur la sécurité, l'environnement, mais aussi sur la qualité. On aura remarqué, dans la présentation du CTIFL, à quel point la qualité représente une demande importante du consommateur, surtout en ce qui concerne les fruits.

Nous avons d'abord hésité, avec certains producteurs, en nous demandant si l'on pouvait utiliser des certifications comme signes de reconnaissance pour faire reconnaître l'aspect environnemental et qualitatif des produits. Puis, très vite, nous avons abandonné cette piste. Voici deux ans environ, nous avons pris une décision : il s'agissait, tout d'abord, de faire évoluer progressivement l'ensemble de nos assortiments vers l'Agriculture Raisonnée, en fonction des produits et des fournisseurs.

Nous sommes un groupe de tradition de marque distributeur forte, marque distributeur qui est une constante dans notre groupe depuis le début du siècle. Nous avons donc décidé de développer une marque distributeur dans les produits frais traditionnels qui s'appelle "Terre et Saveur". Cette marque a été lancée officiellement au mois de septembre. Des produits sont présents dans les magasins depuis le mois de juin de cette année. Que recouvre cette marque distributeur ? Il faut s'attacher aux deux mots de "Terre et Saveur". Derrière le mot terre, nous avons travaillé sur l'Agriculture Raisonnée. Quelle a été notre démarche ? (Entre temps, je rappelle que nous avons adhéré à FARRE, cela a son importance). Notre démarche a d'abord été d'établir des engagements pour la marque "Terre et Saveur" sur le mot terre, c'est-à-dire sur ce que nous appelons dans notre jargon interne un référentiel. Ce référentiel, j'en retrouve une très grande partie dans le socle de FARRE, ce sont vraiment des engagements pour la marque "Terre et Saveur".

Ensuite, nous avons travaillé avec nos fournisseurs ; de nombreux producteurs de fruits et légumes ont déjà des démarches d'Agriculture Raisonnée très abouties, surtout sur les fruits. A partir de leur cahier des charges, nous avons travaillé, souvent modifié le nôtre, nous y avons parfois porté un additif pour la marque "Terre et Saveur".

Aujourd'hui, nous avons cinquante références. Nous avons beaucoup travaillé le deuxième pôle, il est très important, c'est celui qui fait la différence aujourd'hui, le pôle qualité, en mettant en place beaucoup d'analyses sensorielles à l'interne, à l'externe. Tous nos produits sont analysés.

Récemment, nous avons reçu, pour la marque "Terre et Saveur", de *Cuisines et Vins de France*, le trophée Qualité pour la qualité des produits, des produits prélevés en magasin et analysés. Ceci consacre tout le travail effectué en commun avec les producteurs. J'y insiste beaucoup parce qu'on parle souvent de la récupération de la distribution dans le domaine de l'Agriculture Raisonnée, de la qualité produits, de tous les efforts de la production, mais c'est vraiment un travail réalisé en commun. C'est pourquoi, grâce à une marque comme "Terre et Saveur", on peut communiquer, on peut expliquer, on peut fidéliser.

On a fait des tests récemment sur les taux de fidélisation de la marque "Terre et Saveur" dans nos magasins : sur un produit acheté, on avait 50 % de ré-achat derrière, ce qui est très important. La fidélisation, je le rappelle, se fait sur les qualités gustatives et organoleptiques. Il y a un engagement sur le mot "terre", mais la fidélisation se fait sur les qualités du produit. Le groupe Casino est engagé dans l'Agriculture Raisonnée. On attendait un socle, je pense que c'est une bonne solution. Après l'établissement de ce socle, il faudra réaliser, il en existe déjà un certain nombre, des guides de produits qui soient des guides de cultures.

Je pense que c'est à chaque producteur de travailler lui-même à partir de ses guides de culture, de ses cahiers des charges, ce n'est pas notre métier. Nous pouvons peut-être orienter la demande des consommateurs en fonction de nos perceptions, en fonction des perceptions des consommateurs, mais nous ne sommes pas là pour refaire les cahiers des charges.

Pourquoi, à mon avis, chaque producteur doit-il établir son cahier des charges à l'intérieur d'un guide ? Parce que chacun évolue dans son milieu, et que c'est le producteur qui connaît le mieux son milieu.



Enfin, il est une chose que je tenais à souligner, que nous avons découverte : nous nous sommes donné beaucoup de moyens en hommes, nos ingénieurs fréquentent nos producteurs, c'est le plus important, je l'ai déjà entendu ce matin, c'est un état d'esprit de confiance qui s'institue. Nous ne sommes pas impliqués dans des processus industriels hyper rationnels. C'est cet état d'esprit, cette confiance, qui sont le plus important.

**M. Philippe Lefebvre**

Pierre Frisch, je rappelle que vous êtes représentant d'une enseigne concurrente : Auchan, en l'occurrence. L'Agriculture Raisonnée est-elle compatible avec vos exigences, des exigences de marketing, de quantités à commercialiser ? N'y a-t-il pas une limite au système ?

**M. Pierre Frisch, responsable secteur produits frais, groupe Auchan**

Cela nous paraît totalement compatible. Ce n'est d'ailleurs pas seulement une question de compatibilité, l'adhésion d'Auchan au concept de l'Agriculture Raisonnée et notre participation à FARRE sont tout à fait logiques par rapport à l'ensemble des actions qui sont menées dans l'entreprise. Je me propose de vous l'illustrer au travers de quelques représentations.

Je voudrais replacer l'Agriculture Raisonnée, et notre engagement, dans le contexte de l'ensemble de la politique de notre entreprise. Ceci me permettra de répondre plus largement à votre question.

En fait, dans les années 50, que fallait-il faire ? Il fallait nourrir. Au sortir de la guerre, la France avait faim, et l'agriculture a parfaitement rempli son rôle. Cela a été son premier challenge : produire plus.

Petit à petit, les Français n'ont plus eu faim, on leur a parlé de prix, ensuite de qualité, de choix, de service, d'accueil. On en est aujourd'hui au conseil personnalisé. Dans la grande distribution, nous en sommes à faire des listes de mariage personnalisées. Qu'y a-t-il de plus personnalisé qu'une liste de mariage ? Nous travaillons aujourd'hui sur des ambiances, pour distinguer des univers dans les différents domaines. Je ne parle pas qu'au nom d'Auchan, ce conseil personnalisé, vous le rencontrez dans toute la grande distribution.

C'est pourquoi ce qui est un plus les premières années, devient tout simplement une dette. On remarque dans les attentes des consommateurs un effet de cliquet : on ne revient jamais en arrière. Toutes et tous ici, nous sommes également des consommateurs, quelle que soit notre profession. Vous savez très bien que, dès que l'on a obtenu quelque chose, on le considère comme un acquis.

Nous vivons actuellement une période de transition très importante pour l'agriculture, nous sommes passés de "produire plus" à "produire moins", avec les quotas laitiers, cela a été rappelé par l'enquête précédente ; nous devons aujourd'hui, vous devez aujourd'hui "produire mieux". Trois révolutions culturelles en cinquante ans, ce n'est quand même pas négligeable.

Ce qui fait que la sécurité alimentaire, qui peut constituer un plus aujourd'hui, va devenir très bientôt, non pas un don, quelque chose que l'on ajoute, mais une dette sur laquelle nous ne pourrions plus transiger.

C'est le type de relation qui nous unit, en fait, à nos clients. Sur ce tableau, vous voyez la représentation, sur la partie gauche, de l'ancien schéma. Il y avait, en résumé, la production. Nous, distributeurs, nous faisons notre marché parmi votre offre. Puis, le consommateur, le client prenait ce qui était proposé dans nos magasins.

Nous pensons aujourd'hui que cette logique est complètement inversée. Il faut renverser les rôles. Aujourd'hui, celui qui oriente directement, effectivement, c'est l'individu qui, de temps en temps, est client. Mon confrère de Casino l'a rappelé : la fidélité est quelque chose de difficile. Sachez qu'aujourd'hui un client, en moyenne, est fidèle à quatre enseignes. Dieu sait que la fidélité n'est pas forcément quelque chose de facile. Ensuite, vient le distributeur et, pour finir, le producteur.

Nous pensons que notre rôle n'est plus simplement celui de distributeur de produits ; nous devons apporter des solutions aux clients en fonction de leurs attentes, en fonction des attentes de la société. Notre travail, en centrale d'achat avec nos magasins, c'est de vous aider à décrypter les attentes des consommateurs, de vous aider à produire ce que demandent les consommateurs. Nous sommes dans une logique inversée.

Voici quelques années, ces trois items suffisaient : le prix, la qualité, le choix. Aujourd'hui, cela ne suffit plus. Prix, qualité, choix sont toujours nécessaires mais ne sont plus suffisants. Aujourd'hui, ce que nous demandent les clients, les consommateurs, c'est le plaisir en toute confiance, et vous le savez bien.

Nous sommes présents dans onze pays dans le monde ; en Europe, entre dix-huit et vingt millions de clients entrent chaque jour dans nos magasins. C'est eux qui font que notre entreprise existe, ou existera. Nous essayons donc de les écouter. Je ne me permettrais pas de parler en leur nom, Mme Nicoli est là pour les représenter. Mais, en tout cas, je peux vous garantir que nous essayons d'écouter tous les jours ce qu'ils nous disent.

Que nous disent les consommateurs ? Ils nous interpellent en nous demandant : “ D’où vient votre produit ? ” Ils ne nous demandent pas simplement si la vache vient d’outre-manche, ils veulent savoir comment elle a été nourrie. Je ne parle pas seulement de la partie OGM ou farines. Ils nous interrogent sur le mode d’élevage : “ Vos cochons sont-ils heureux ? Votre volaille n’est-elle pas élevée les ailes serrées dans une cage ? Vos veaux têtent-ils leur mère ? ” Ce sont des questions qui remontent aujourd’hui par l’intermédiaire des services consommateurs, ce sont des questions que nous posent aujourd’hui les clients en magasin : “ Quelle médication ? ” voire : “ Quelle pollution ? ”.

Nous ne pouvons pas répondre seuls à ces demandes. C’est en fonction de ces attentes des consommateurs que nous nous sommes dit : “ Il est indispensable de s’engager en direction de l’Agriculture Raisonnée. ” J’ai réalisé un petit schéma.

Sur l’axe principal, on trouve, en bas, ce qui est moins bon et en haut le meilleur rapport qualité/prix. En axe horizontal, on trouve, à gauche, ce qui est moins bien, et à droite, ce qui est mieux du point de vue de l’environnement et de la sécurité. C’est très schématique mais cela permet d’illustrer la raison de l’engagement de notre enseigne sur l’Agriculture Raisonnée.

Au centre, en rouge, se trouve la production classique, voire intensive. Cette production a un bon rapport qualité/prix, elle diffuse beaucoup de marchandises sur le marché, mais de temps en temps, elle bascule vers le côté négatif. En effet, on sait que dans ce type de production, on rencontre parfois de mauvaises pratiques, notamment à l’égard de l’environnement. Ces pratiques sont anecdotiques, mais elles sont très relayées par les médias.

Auchan est très engagé en faveur de la production biologique, cet engagement n’est pas du tout incompatible avec notre engagement en faveur de l’Agriculture Raisonnée. Ces deux types de production peuvent parfaitement s’additionner. Aujourd’hui, certains consommateurs demandent des produits biologiques. Notre métier n’est pas d’indiquer au consommateur ce qu’il doit manger ; notre métier, c’est d’essayer de répondre au mieux à ses attentes.

Certains consommateurs veulent des produits biologiques ; Auchan leur en propose. Pourtant, le rapport qualité/prix des produits biologiques révèle qu’ils restent très cher. On sait que l’agriculture biologique est meilleure pour l’environnement que l’agriculture classique, mais cela ne nous satisfait pas pleinement car, dans la production biologique, il y a une obligation de moyens mais pas une obligation de résultats.

C’est pourquoi nous inscrivons notre engagement sur l’Agriculture Raisonnée en marketing, (en haut à droite du schéma). Nous pensons que l’Agriculture Raisonnée offrira, non pas un compromis, mais de réels cahiers des charges capables de satisfaire les attentes de plus en plus clairement exprimées par les consommateurs, et ce, dans un bon rapport qualité/prix, avec des obligations de résultats.

Par conséquent, les socles qui sont en train d’être écrits, les guides qui suivront, et les analyses qui seront effectuées, devront être d’une très grande précision. Pour en proposer au consommateur, nous, distributeurs, n’attendons pas simplement des engagements, nous attendons la preuve tangible que le produit peut être donné à nos enfants en toute confiance.

Ce n’est pas ce qui est entré pendant le cycle de production de la pomme qui m’intéresse, ce qui m’intéresse c’est de savoir si la pomme que je vais donner à manger à mes enfants peut être consommée en toute confiance. Ce sont donc les résidus qui m’intéressent, or, pour connaître les résidus, il faut savoir ce qui a été mis en amont ; on sait que c’est une obligation.

Malheureusement, aujourd’hui en France, la population ne sait absolument pas comment sont fabriqués les produits. Avant que je ne l’explique à mes enfants, ceux-ci pensaient qu’une endive, cela poussait blanc au milieu des champs. Ils pensent que la pomme qu’ils achètent à l’Auchan du coin a été cueillie la veille. Quand je leur dis qu’elle a parfois séjourné quelques mois au réfrigérateur, ils tombent des nues. C’est pourquoi je pense que nous avons un devoir d’explication envers la population. Si les demandes des consommateurs sont parfois contradictoires, c’est parce que, globalement, le consommateur ne sait pas comment se déroule la production en amont.

Nous, distributeurs, n’avons pas à expliquer tout, tout seuls ; cependant, il faut prendre conscience que ce sont dans nos magasins que viennent les consommateurs. Ils ne se rendent pas suffisamment dans les exploitations agricoles. Pour remédier à cela, les fermes FARRE et les relais que nous pouvons mettre en place peuvent essayer de rapprocher le consommateur du monde de la production (je pense que c’est l’un des fondements de FARRE). En cela, l’adhésion de la grande distribution (Auchan, Casino ou d’autres) est une bonne chose.

Je profite de l’occasion qui m’est donnée pour rendre hommage au réalisme courageux des dirigeants de FARRE. Un an ou un an et demi plus tôt, admettre que la grande distribution soit membre de FARRE et vienne discuter avec vous, cela demandait de l’audace. Personnellement, je pense que c’est très positif parce qu’on peut tout se dire ; nous sommes là pour tout nous dire, pour exposer les problèmes et en parler ; c’est la seule façon de faire progresser les choses.

### ***M. Philippe Lefebvre***

Je pense que vous aurez l’occasion d’en dire plus tout à l’heure, car un certain nombre de questions vous attendent. Vous aurez l’occasion de poser les questions que vous aviez sur le cœur.

### **M. Pierre Frisch**

Je voudrais vous faire part d'une étude que nous avons réalisée en septembre 1999. Cette étude sera réitérée tous les ans afin d'essayer de comprendre les comportements du consommateur. Bien sûr, quand on interroge un consommateur, il y a quelques écarts entre ce qu'il dit qu'il va faire et ce qu'il fait réellement. Néanmoins, cela nous donne quand même les bonnes tendances.

Que nous disent les 1 014 consommateurs que nous avons fait interroger par un organisme spécialisé dans toute la France ? Globalement, ils ne savent pas ce qu'est l'Agriculture Raisonnée : seulement 12 % seulement des gens interrogés disent en avoir entendu parler.

En revanche, quand on leur présente des documents, quand on leur explique ce que c'est, 91 % se disent spontanément intéressés. Cela signifie que si nous construisons ensemble une agriculture qui soit véritablement de qualité, le potentiel de crédit sera très fort auprès du consommateur.

Ensuite, on leur a posé la question suivante : " Auriez-vous plutôt envie d'acheter ces produits ? " et 83 % des personnes interrogées ont répondu : " Oui, c'est un mode de production qui nous paraît intéressant, nous sommes prêts à y consacrer de l'argent dans notre budget. " Ensuite, nous leur avons demandé : " Dans quelle famille de produits vous attendez-vous le plus à rencontrer des produits d'Agriculture Raisonnée ? " Ce sont bien sûr les produits frais qui sont arrivés en premier, et plus particulièrement les fruits et légumes ; ensuite, venaient le lait, la viande, la volaille, etc. Plus on allait vers des produits transformés (type produits de grande consommation), moins la demande était forte.

Dans notre groupe notre ambition est d'essayer, partout où nous sommes présents, d'expliquer et de transmettre les principes de cette Agriculture Raisonnée ; je dis bien " groupe ", je ne dis pas " société ", puisque nous sommes présents dans onze pays, et que notre engagement sur l'Agriculture Raisonnée sera global. L'enquête réalisée révèle que le consommateur ne connaît pas, ou peu, l'Agriculture Raisonnée, mais qu'il est potentiellement très intéressé. Je pense donc que nous jouissons d'un fort crédit d'intention. A nous, ensemble, de ne pas le dévoyer.

### **M. Philippe Lefebvre**

Merci, je pense que nous pourrions ouvrir le débat dans quelques minutes.

Marie-José Nicoli, nous arrivons au bout de la filière en votre compagnie, vous qui représentez les consommateurs. Vous avez déjà rencontré, sur le terrain, des agriculteurs qui pratiquent l'Agriculture Raisonnée. Selon vous, ces pratiques sont-elles de nature à orienter les choix des consommateurs et à faire de ces choix des choix déterminants ?

### **Mme Marie-José Nicoli, Union fédérale des consommateurs-Que Choisir**

L'expérience étant toute récente, je ne livrerai pas des conclusions ou des certitudes sur le réseau FARRE aujourd'hui. Nous sommes allés visiter une ferme de production laitière. Aujourd'hui, alors que M. Paillottin est présent, nous écoute et prend des notes, il est important de dire que, nous, consommateurs, sommes très intéressés par le réseau FARRE. Nous sommes associés en partenariat, nous le soutenons, mais avec un esprit très objectif et très critique.

Je pense qu'il ne faut pas mélanger les choses. Ce que vient de dire M. Frisch, nous le savons. Depuis 1996, nous, consommateurs, nous nous sommes exprimés, nous avons dit ce que nous attendions de l'agriculture : la diversité, la qualité, la sécurité, surtout la sécurité, quel que soit le mode de production. Néanmoins, il est un point sur lequel je ne suis pas tout à fait d'accord avec M. Frisch : selon moi, le réseau FARRE, à l'heure actuelle, est à une étape. Selon notre association, nous avons fait de la théorie, nous avons dit et expliqué nos exigences pendant trois ou quatre ans, et désormais, nous passons aux applications concrètes.

C'est difficile pour nous car nous n'en avons pas l'habitude. D'habitude, nous observons les industriels ou la grande distribution, mais de loin, nous ne nous engageons pas. A ce sujet, nous nous sommes engagés un peu plus, mais nous ne sommes pas d'accord sur la notion d'obligation de résultats et d'obligation de moyens.

Soyons clairs : toutes les cultures dont on parle aujourd'hui, que ce soit l'agriculture bio ou l'Agriculture Raisonnée, sont des modes de production respectueux de l'environnement ; cela n'a pas beaucoup de rapport avec le produit fini, avec le produit qui parvient chez le consommateur. C'est une étape, nous espérons que les produits issus de ces modes de production se distingueront des produits traditionnels.

Ainsi, dans la ferme où nous sommes allés, dans le Nord [chez Christel et Jean-Marie George - NDLR], j'ai été particulièrement séduite par l'intelligence, le raisonnement et l'utilisation de l'outil de travail. Le couple qui s'occupe de cette ferme de production laitière traite très bien ses bêtes. De plus, il est parvenu à mettre en place un système pour le lisier ; pour ce qui concerne la traite, on parvient à distinguer les vaches les unes des autres (celles qui ont un gros débit, un petit débit, etc.).

Cet aspect est extrêmement intéressant pour l'environnement immédiat de la ferme, pour les voisins. C'est également très important pour l'environnement et pour le bien-être des animaux (dans la ferme que nous avons visitée). L'utilisation et la maîtrise de l'outil sont extrêmement intelligentes. En outre (et c'est ce que j'apprécie chez les gens de FARRE), il faut remettre en partie en cause son fonctionnement pour parvenir à un fonctionnement FARRE mais, en même temps, cela permet de retrouver une certaine dignité dans son métier d'agriculteur.

Cette ferme, j'en parle en tant que consommatrice et en tant que présidente d'une organisation d'environnement. En effet, nous formons une association de l'environnement et une association de consommateurs. Depuis dix-huit ans, nous sommes une association travaillant pour l'environnement, mais nous n'envisageons pas l'environnement de la même façon que les écologistes. Pour nous, l'environnement se perçoit à travers le consumérisme, c'est une démarche tout à fait originale.

Dans la ferme dont je vous parle, le produit final (le lait des vaches) va à la coopérative, et il est mélangé au reste de la production. Cela signifie donc que, d'une certaine manière, le produit n'est pas valorisé en tant que tel. En revanche, ce travail permet une valorisation certaine de l'environnement.

En tant qu'organisation de consommateurs, nous sommes arrivés à la conclusion qu'une discussion s'impose quant au travail sur les modes de production et sur les produits.

Quand on parle des produits, on peut connaître des interférences, il peut y avoir du blé qui, dans le cadre de FARRE, soit un blé de meilleure qualité. Dans la production biologique, on peut trouver des salades de meilleure qualité, sans pesticides. A l'heure actuelle, il y a tout un travail et une réflexion à mener sur le produit final destiné au consommateur. C'est au travers de cette réflexion que vous parviendrez à faire comprendre au consommateur ce qu'est l'Agriculture Raisonnée. Aujourd'hui, il ne le comprend pas et ne sait pas ce que c'est.

C'est pourquoi, je trouve la démarche de Casino ou d'Auchan intéressante. Ils vont vers les agriculteurs qui ont cette philosophie, pour les aider. En revanche, je trouve que vous êtes allés trop vite en en faisant une affaire de marketing, et en traduisant commercialement cette initiative qui, pour moi, n'est pas encore mûre ; elle évolue, elle est en train de prendre sa place. Vous êtes allés trop vite et vous nous compliquez la tâche.

En tous les cas, vous me compliquez la tâche à moi, présidente d'une association de défense des consommateurs, car je ne veux pas vous cautionner ; je veux bien cautionner l'attitude et le travail des agriculteurs dans le réseau FARRE, mais pas votre démarche. Chacun à sa place, vous faites ce que vous voulez. Evidemment, ce n'est pas moi qui vais vous indiquer ce que vous devez faire, je ne fais pas partie de votre service marketing.

Je pense qu'il faut être très attentive, Madame la Présidente. Comme vous le dites à chaque fois, le réseau FARRE, c'est une Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement ; c'est très important. Cela peut donner des produits de meilleure qualité. Or, la sécurité est extrêmement importante pour assurer une production de meilleure qualité. Je pense que le réseau FARRE joue un rôle sur le plan de la sécurité.

Cependant, pour nous, la sécurité est un dû ; cela ne fait pas partie de la démarche de qualité, c'est un dû. Il est impossible, pour un agriculteur ou pour une industrie agroalimentaire, de fabriquer des produits qui empoisonnent. Donc, la sécurité sanitaire est primordiale, et ce, quel que soit le niveau de produit ; même un produit bas de gamme, un produit standard, ne doit, de toute façon, pas rendre les gens malades. C'est la priorité.

Ensuite, concernant la qualité des produits, les modes de production rentrent en ligne de compte, mais ce n'est pas le seul élément. En vingt ans, les agriculteurs et la grande distribution ont modifié notre paysage alimentaire. Que nous reste-t-il de pur dans notre alimentation ? Que reste-il qui provienne directement de la terre ? Il y a les fruits, les légumes, la viande (quand elle n'est pas transformée), et il peut rester quelques céréales. C'est pourquoi le consommateur prend souvent en exemple les fruits et les légumes ; cependant, il faut également réfléchir sur les variétés de semences. Les consommateurs en ont assez de manger des fruits qui n'ont pas de goût. Ces fruits sont beaux en apparence, ils conviennent très bien aux circuits de distribution, les temps de stockage et de manipulation font qu'on obtient des fruits qui sont beaux, de belle taille, mais immangeables. Mes enfants ne mangent pas de pêches ou d'abricots, en plein été. Ils préfèrent les produits sucrés, transformés, qui sont des produits contenant beaucoup de matières grasses, et qui ne sont pas aussi bons pour leur santé.

Je pense qu'il faut mener un travail de réflexion sur la qualité des produits, donc sur les variétés. Aujourd'hui, on dit que l'alimentation est très diversifiée, c'est vrai : le consommateur peut faire son choix parmi une grande variété de nourriture mise à sa disposition. Mais c'est surtout de la nourriture transformée. Nos interlocuteurs font partie du secteur agroalimentaire, ou de certaines grosses coopératives ; néanmoins, c'est l'agriculteur qui apporte la matière première. Dans l'alimentation d'aujourd'hui, on trouve beaucoup d'aliments transformés : la charcuterie, les produits surgelés, les produits chocolatés, etc. On mange de plus en plus de produits transformés.

Quand on parle de diversité dans notre alimentation, il s'agit de celle des produits transformés, or, ce n'est pas celle que nous voulons ; nous voulons de la diversité dans les pommes, dans les pêches, dans les abricots, dans les cerises, dans les légumes, dans la viande. Nous voulons avoir une viande bien étiquetée, des porcs qui soient des porcs standards, des porcs fermiers. C'est tout cela que nous demandons ; cela passe par le mode de production, mais également par une réflexion et un travail sur les variétés, sur les races.

### **M. Philippe Lefebvre**

En tous les cas, Mme Nicoli, ce n'est pas encore aujourd'hui que nous allons vous réconcilier avec la grande distribution.

**Mme Marie-José Nicoli**

Non, en effet ! En vingt ou vingt-cinq ans d'activité à l'UFC, j'ai participé pendant dix-huit ans à des commissions d'urbanisme commercial, j'ai vu se créer dans mon département des Bouches-du-Rhône absolument toutes les enseignes. Je connais leurs pratiques, je connais leur politique, elles sont indispensables dans le paysage commercial. On en parlera la semaine prochaine à Bercy. Les enseignes sont indispensables, mais certaines pratiques doivent être reconsidérées car, si elles satisfont la grande distribution, elles ne satisfont pas les consommateurs.

**M. Philippe Lefebvre**

Je pense que nous aurons l'occasion d'en reparler au cours de la matinée.

**Mme Marie-José Nicoli**

Je voudrais dire que, s'agissant de la qualité de produits, nous voulons une obligation de résultats. Nous voulons une obligation de résultats sur les produits que l'on retrouve dans notre assiette. Ce n'est pas la même chose que l'obligation de moyens pour les modes de production. C'est très important. Merci.

**M. Philippe Lefebvre**

Marilyne Lézé, avant de répondre aux questions venant de la salle, j'en aurais une à vous poser. En écoutant les intervenants, on s'aperçoit quelque peu des limites du système. Par exemple, concernant le lait, certains font des efforts, comme vous avec ces nouvelles pratiques, mais ce lait se retrouve par la suite dilué dans d'autres arrivages qui proviennent peut-être de fermes qui ne sont pas aussi soucieuses que vous de l'environnement ou du bien-être des animaux.

Ne sommes-nous pas confrontés, dans ce domaine, à la limite du système ? Ne faudrait-il pas, par exemple, dans le milieu coopératif, mettre en place deux approvisionnements différents : un approvisionnement provenant de l'Agriculture Raisonnée, et un approvisionnement *lambda* ?

**Mme Maryline Lézé**

Je pense que, de toute façon, le but de tout agriculteur est de tendre vers une agriculture de qualité. A ce sujet, il me semble qu'on entre dans une démarche qui tient également compte de la traçabilité des produits. Il est vrai qu'aujourd'hui, les produits sont de plus en plus transformés ; de ce fait, la traçabilité sera de plus en plus difficile à établir. Néanmoins, cela me paraît être un moyen de transparence intéressant.

En revanche, je me pose des questions au sujet des marques des distributeurs qui imposent leur marque sur certains produits. Dans ce cas, il me semble que la traçabilité n'est plus perceptible. Par ailleurs, la qualité a un prix. Je vous citerai, à titre d'exemple, quelques publicités que j'ai reçues dans ma boîte aux lettres mardi matin. Ces titres sont les suivants : " Des prix fous rien que pour vous ", " La fête des prix ", " Des prix bas pur bœuf ", " Les premiers prix bas de l'année 2000 ". Personnellement, je suis persuadée que, plus on favorise les prix bas, plus on éloigne la production de l'écologie, de l'environnement et de la qualité.

Un représentant de la grande distribution disait tout à l'heure qu'effectivement, celle-ci avait le privilège de la communication directe avec le client. Or, il me paraît important que, nous, agriculteurs, nous puissions également parler de ce que nous produisons car, malgré tout, nous restons les mieux placés pour cela.

Nous faisons régulièrement des " journées portes ouvertes " dans nos exploitations pour expliquer à nos clients comment nous produisons le lait avec lequel on fabriquera des yaourts. Ainsi, je pense que la clientèle mesure ce qui se cache derrière le prix du produit agricole. Nous irons même plus loin dans cette démarche puisqu'en ce moment, nous sommes en cours d'agrément ferme pédagogique, et qu'à partir de là, nous pourrions expliquer aux enfants d'où vient le produit, comment il est fabriqué, ce que l'on peut faire avec, et comment l'on peut repérer un bon produit dans le magasin.

Je pense que, dès l'âge de douze ans, les enfants montrent leur souci de léguer une planète propre aux générations futures. Nous avons tous, à un moment donné, un devoir de vraie communication envers les consommateurs.

**M. Philippe Lefebvre**

M. Frisch, vous nous disiez que l'Agriculture Raisonnée était compatible avec les exigences de la grande distribution. Néanmoins, à la lecture des titres des publicités reçues par Mme Lézé, on s'aperçoit que vos vieux démons sont toujours là : les produits à bas prix !

La logique des produits à bas prix, qui est la logique de la grande distribution, est-elle compatible avec les efforts des agriculteurs, qui supposent peut-être des produits vendus à un prix un peu plus élevé ?

**M. Pierre Frisch**

Selon moi, on ne peut pas demander à des personnes qui ne produisent pas d'après le modèle de l'Agriculture Raisonnée de le faire du jour au lendemain. De la même façon, même si nous essayons d'être raisonnables dans la grande distribution, nous ne pouvons pas changer non plus du jour au lendemain.

Si demain matin, nous trouvons ensemble un moyen plus efficace que le prix bas pour faire venir le consommateur, je l'adopte immédiatement, mais pour l'heure, ce n'est pas le cas.

En cette période de fin d'année, le prix reste évidemment un élément majeur de différenciation. Après avoir bien festoyé, en général, que font les consommateurs ? Ils remplissent leur réfrigérateur avec des produits à bas prix. Donc, l'exemple que vous prenez est juste. Globalement, après les fêtes de fin d'année, on promotionne plutôt des premiers prix et des prix bas, parce que les consommateurs ont dépensé un peu plus d'argent que d'habitude dans des produits festifs. Cela correspond peut-être aussi à une demande d'équilibrage du budget en début d'année.

Cela dit, je pense qu'il existe différentes façons d'acheter, et différentes façons de vendre. Une autre façon d'acheter, une manière complémentaire, ce n'est pas forcément de payer plus tout de suite. Cela peut être de payer mieux, ou de payer différemment. Quand je dis payer, je parle bien de l'achat des distributeurs, je ne parle pas du consommateur.

Qu'est-ce que cela signifie ? J'ai discuté avec quelqu'un d'entre vous qui vient de l'Aveyron. Je vais vous citer un exemple que j'aime bien, parce que notre collaboration dure depuis assez longtemps : les éleveurs de l'Aveyron, qui vendent un veau lourd et labellisé, sont des gens qui sont également engagés en faveur de l'Agriculture Raisonnée. Nous travaillons en collaboration avec eux depuis quelques années.

Nous leur achetons leur produit à l'année, sur un cours que nous définissons ensemble. Cela signifie que quels que soient les aléas du marché, les 564 éleveurs de l'Aveyron du groupe 4R qui travaillent avec Auchan ont un cours garanti. Ils ont une quantité et un coût garanti. Cette façon de travailler est intéressante pour l'amont.

Le problème n'est pas de savoir si en début d'année je paie plus, ou si en milieu d'année je paie moins ; je tiens à préciser que les producteurs, en amont, peuvent compter sur un cours garanti pendant l'année, et que cela dure depuis cinq ou six ans. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de négociations. Nous négocions une fois par an. Sans cela, nous serions morts, et nous n'avons aucune envie de mourir. Chacun trouve son intérêt dans cette collaboration.

Pourquoi parvenons-nous à vendre ce veau ? Je prends l'exemple de ce veau parce qu'il est caractéristique : c'est un veau lourd, donc la viande n'est pas blanche. Traditionnellement, en France, on consomme un veau blanc, celui-ci est rosé. Au début, le consommateur s'est dit que la chair du veau devait être blanche. Or, pour des raisons techniques, celui-ci a une viande beaucoup plus pigmentée, mais c'est un très bon produit. 90 % ou 95 % de ces éleveurs viennent faire des animations dans nos magasins, et, dans l'ensemble, ces animations se passent bien. Ils viennent parler avec passion d'un métier dont ils sont fiers, c'est avantageux pour le distributeur, pour le consommateur et pour le producteur.

Le producteur y trouve un échange direct avec le consommateur, et donc une reconnaissance implicite de la réalité de son savoir-faire. Le consommateur, lui, est rassuré, parce qu'il se dit que la barquette, l'*osso bucco* ou l'escalope qu'il achète, provient de chez un éleveur qui connaît la mère du veau. Le producteur peut dire au consommateur : " cela fait trois ans qu'elle est sur mon exploitation, elle s'appelle Blanchette et, tous les matins et tous les soirs, je la mène au pré. Ce veau, il a tété la mère deux fois par jour. " C'est important pour le consommateur d'avoir un contact avec le producteur, et, pour nous, distributeurs, cela apporte une caution à la qualité, donc au prix de la viande.

Je pense qu'un exemple de ce type est intéressant pour les trois acteurs principaux de la filière. Aujourd'hui, ce veau représente entre 15 et 18 % de notre chiffre d'affaires à l'année. Or, 18 % du chiffre d'affaires d'un grand distributeur, c'est loin d'être un épiphénomène pour les 564 éleveurs de l'Aveyron qui, à 70 %, vivent de cette production avec Auchan.

Bien sûr, c'est un exemple. Tous, malheureusement, ne sont pas aussi parfaits que celui-là. Néanmoins, cela prouve quand même qu'il n'est pas forcément nécessaire d'acheter plus cher, mais d'acheter mieux. Pour cela, il faut peut-être travailler différemment, c'est ce que je viens d'illustrer. De temps en temps, nous faisons des promotions sur le veau de l'Aveyron, mais ce que nous mettons en avant en priorité, c'est la qualité du produit.

A l'instar de ce produit-là, nous vous proposons des réseaux d'échanges à travers les fermes FARRE. Si les fermes FARRE sont d'accord pour travailler aux côtés de nos magasins, nous sommes disposés à faire venir des clients dans ces fermes. Bien entendu, les fermes ne livreront pas nécessairement Auchan, il n'y a pas de lien commercial obligatoire ; cependant, nous pourrions dire aux consommateurs, en toute transparence : " Ces gens font un beau métier, ils sont fiers de le dire, vous pouvez aller voir comment ils fabriquent leurs produits. "

De même, nous invitons également les producteurs FARRE (ceux qui nous livrent ou ceux qui ne nous livrent pas) à venir au magasin, quand ils le peuvent, expliquer l'agriculture. En favorisant ce type d'action nous aurons, à terme, un tout petit peu moins de prix barrés, et un peu plus d'explications sur la réalité de la production.

### **M. Philippe Lefebvre**

Passons tout de suite la parole à la salle.

### **M. Christian Béchet, Commission européenne, direction générale de l'Agriculture, unité des Politiques de qualité**

Je voudrais revenir sur l'exemple du veau sous la mère dans l'Aveyron. J'ai bien compris la procédure de mise en contact, par votre intermédiaire, entre les producteurs et les consommateurs. Ces derniers cherchent à être rassurés sur l'origine du veau qu'ils achètent ; on leur explique que ce veau a une mère, que cette mère a un nom, que son nom est connu du producteur. Donc, ce produit n'est pas anonyme, ce n'est pas un veau dont on ignore la provenance et l'histoire.

Cependant, sur quoi porte finalement le discours véhiculé par les producteurs lors de ces contacts, et dans vos relations d'achat entre vous et ces producteurs ? Porte-t-il sur le label ? Est-ce le veau sous la mère de l'Aveyron, du Ségala, à qui est attribué ce label ? Il semble qu'il y ait un amalgame, le Ministre y a fait allusion tout à l'heure. Il existe des signes de qualité, ils ont leur propre existence, ils détiennent leur propre légitimité. Si l'Agriculture Raisonnée doit avoir une légitimité, il faudra qu'elle le prouve en soi. Il faudra un cahier des charges tout à fait spécifique, qui tienne compte de l'environnement, puisque c'est le thème de l'Agriculture Raisonnée. En fait, quel est votre cahier des charges sur ce veau ?

#### **M. Pierre Frisch**

Je vais essayer de répondre rapidement. Le veau de l'Aveyron passe pour la énième fois à la commission de la CNLC (Commission Nationale des Labels et des Certifications de produits agricoles et alimentaires) le 14 ou le 15 janvier. C'est un avenant au cahier des charges Label Rouge, puisque c'est un produit qui est Label Rouge et IGP. Les Aveyronnais, à qui nous avons exposé notre démarche, sont extrêmement intéressés par la complémentarité des démarches.

Il n'est pas question de revenir sur un acquis, le Label Rouge ayant effectivement une définition légale et l'IGP également. Néanmoins, vous savez très bien que ces deux notions font très peu référence à l'environnement, et pas du tout au bien-être animal. L'intérêt, pour les Aveyronnais, c'est de prouver et de qualifier le travail effectué, au-delà des reconnaissances actuelles, en matière d'environnement et en matière de bien-être animal.

Le cahier des charges, c'est l'expression de leur savoir-faire au quotidien. Nous leur avons expliqué la démarche. Ce sont eux qui, concrètement, ont établi, par des points extrêmement précis, validés par un organisme certificateur avec un court passage à la CNLC, un avenant à ce cahier des charges qui existe déjà. Selon moi, les deux ne risquent pas d'être confondus puisqu'on s'appuie sur des réassurances qui sont différentes.

Bien sûr, on peut se demander : " Pourquoi empiler des signes ou empiler des démarches ? " Si les démarches, jusqu'à maintenant, avaient été suffisantes, nous ne serions peut-être pas aujourd'hui dans la situation où nous sommes vis-à-vis de l'alimentaire. Il y a certains signes qui sont connus. Il est vrai que le Label Rouge est sans doute l'un des seuls qui bénéficie d'une vraie notoriété. Les autres signes ne sont pas ou peu connus.

Malheureusement, les lois font que les textes qui gouvernent l'étiquetage des produits sont plutôt effectués par des techniciens pour des techniciens. Ce travail est très valable mais, pour le consommateur, les termes techniques sont incompréhensibles. C'est pourquoi, s'agissant de notions telles que le respect de l'environnement et le bien-être de l'animal, nous pensons qu'il faut apporter un complément d'information. D'ailleurs, les Aveyronnais ne s'y sont pas trompés, voici déjà un an qu'ils travaillent à la rédaction de cet avenant.

#### **M. Bernard Guidez, agriculteur FARRE du Tarn, administrateur FARRE**

Mme Marie-José Nicoli est allée visiter une ferme laitière, le résultat en est que nous avons bu du petit lait. Je trouve votre réflexion très intéressante, cela nous a fait réfléchir. J'ai beaucoup apprécié votre intervention.

Je voudrais parler du schéma de M. Frisch. Dans votre schéma, il y a une flèche montante et une flèche descendante. Vous nous avez dit, à propos du premier schéma : " Les producteurs, en amont, les distributeurs, et les consommateurs en aval. " Puis, vous nous avez indiqué le second : " Individus, distributeurs, producteurs. " C'est le même schéma, exactement le même. Mais, dans les deux cas, vous vous situez toujours au milieu.

Je pense que si vous voulez connaître une certaine longévité, ce n'est pas le type de schéma qu'il faut construire. Il me semble que le bon schéma, c'est un carré. Dans ce carré, on trouve en haut le consommateur, et en bas, les producteurs, il peut y avoir des discussions entre les deux. En bas, à droite, on trouve l'industrie agroalimentaire et en haut, à droite, le distributeur. A ce moment-là, on peut réunir le producteur, l'industrie agroalimentaire, le distributeur et le consommateur.

Le bon schéma, c'est le carré. Il est équilibré et permet à tout le monde de vivre.

Si vous n'adoptez pas ce schéma, si vous voulez absolument vous mettre au milieu, vous vous ferez anéantir par les Américains, nous boirons du Coca et nous mangerons n'importe quoi.

M. Fédry représente ici le secteur agroalimentaire. Je suis vice-président de ma coopérative, nous nous préoccuons de tout cela. Votre schéma risque de tous nous faire mourir ! Alors adoptons le carré ! Dans le carré, tout le monde est utile, y compris vous ; si vous n'adoptez pas ce schéma, vous risquez de disparaître.

#### **M. Pierre Frisch**

Je vais prendre un document pour vous montrer que nous sommes bien d'accord avec vous, peut-être est-ce l'expression qui ne convenait pas. Regardez : vous ne pourrez pas m'accuser d'avoir griffonné ce document en deux minutes.

Voici notre schéma d'achat par filière. Quel que soit le type de filière, la démarche que nous adoptons est la suivante : au centre, se trouve le consommateur. Que ce soit un carré, un triangle ou un rond n'a pas d'importance. Ce qui compte, c'est l'image. Effectivement, le schéma que je montrais était le schéma que nous devons vous passer, mais ce n'est pas un schéma de travail. Il est évident que ce schéma de travail ne peut pas établir seulement une relation directe entre le distributeur et le consommateur, puisque nous ne sommes pas créateurs mais distributeurs de produits.

Le seul élément que nous pouvons vous donner, ce sont les attentes des consommateurs. Si ce que j'ai dit tout à l'heure ne correspond pas à cela, c'est que je me suis mal exprimé. Merci de me donner l'occasion de me corriger. J'ai oublié de préciser que le schéma que je vous ai montré tout à l'heure est relativement ancien. Il est évident que le distributeur ne pourra vivre, ne pourra proposer des produits au consommateur que si les producteurs sont à ses côtés.

D'ailleurs, c'est bien l'expression, à travers l'Agriculture Raisonnée, des cahiers des charges. Pour ce qui concerne notre enseigne, les cahiers des charges ne sont pas faits par les ingénieurs qualité d'Auchan. Ils sont validés par les ingénieurs qualité mais sont réalisés sur la base des itinéraires techniques de chaque producteur. Cela signifie que chaque producteur doit être reconnu dans son savoir-faire ou dans sa spécificité ; nous ne pourrions fonctionner à long terme que de cette façon. Si nous essayons de faire écran à quoi que ce soit, nous mourrons, ou nous nous ferons manger par le grand méchant *World Market*. Rassurez-vous, nous n'avons pas envie d'être mangés nous non plus. Il est évident qu'un schéma de ce type ne correspond pas à un schéma d'achat à la *World Market*. Pour nous, c'est non seulement une question de différenciation entre enseignes, mais probablement aussi une question de survie par rapport à un schéma beaucoup plus orienté vers l'économique, qui lamènerait tout le monde. C'est donc bien ce schéma qu'il faut retenir. Merci de m'avoir donné l'occasion de corriger quelque chose qui aurait été mal compris.

#### **M. Bernard Guidez**

Je voudrais juste apporter une précision. J'ai précisé que, dans mon carré, on pouvait également discuter directement entre les producteurs et les consommateurs. Autrement dit, vous, distributeurs, êtes utiles mais pas indispensables. Il faut que les consommateurs et les producteurs puissent discuter directement. Pourquoi la publicité revêt-elle autant d'importance aujourd'hui ? Parce que, par le biais de la publicité, vous orientez à votre gré les goûts du consommateur.

#### **Mme Marie-José Nicoli**

Je suis tout à fait d'accord avec vous : je préfère le carré. Le triangle qui vient de nous être présenté me donne le vertige car, en fin de compte, le consommateur est prisonnier. Il est au milieu mais n'a pas le droit à la parole. Les flèches tournent autour de lui mais on ne lui demande pas son avis. Autrement dit, il n'est bon qu'à payer. M. Frisch, vous auriez mieux fait de ne pas montrer ce schéma parce que, à mon avis, ce n'est pas le bon.

Je pensais que vous nous montreriez un carré avec des flèches qui iraient dans tous les sens et où le consommateur aurait une place au même rang que celui du producteur, du transformateur ou du distributeur. Or, vous le mettez au milieu, et il reste là, sagement, entouré par tout le monde. Cela me fait penser à des crocodiles qui tournent autour de leur proie. Nous, consommateurs, nous sommes là, nous ne devons pas bouger, sans savoir à quelle sauce nous allons être mangés. Je suis d'accord avec vous, mais pas avec votre schéma.

#### **M. Jean-Marc Jourdain**

Je voudrais apporter une précision. Il me semble que le débat s'engage assez nettement vers une opposition à la grande distribution. Or, la grande distribution, ce ne sont pas uniquement les grandes et moyennes surfaces, c'est plus complexe ; il existe d'autres circuits de distribution, notamment pour les fruits et légumes : environ 30 % du marché sont occupés par des gens qui connaissent le produit de très près. Cela représente à peu près 10 % de spécialistes (fruitiers, primeurs), et environ 20 % de marchés directs.

Tout à l'heure, Mme Nicoli disait qu'elle ne trouvait pas forcément les produits qu'elle voulait au moment où elle le souhaitait. En fait, bien souvent, ces produits existent et, pour les trouver, il faut s'adresser à des spécialistes, à des personnes qui connaissent véritablement la qualité de ces produits et sont capables de vous les proposer.

Aujourd'hui, en matière de distribution en France, il existe de vrais spécialistes, capables de vous trouver ces produits et de vous les proposer au bon moment. C'est un vrai métier de spécialiste. En France, cela concerne quand même 30 % du marché. Je pense qu'il ne faut pas le négliger.

#### **Mme Danièle Leroy, députée européenne, commission agriculture, " Les Verts "**

Deux choses m'ont étonnée. La première, c'est que, malgré tout, il y a un grand absent à votre table ronde, l'industrie agroalimentaire, au sens le plus large du terme. J'aurais bien aimé entendre le représentant ou la représentante de Monsanto, ou de Novartis, pour donner des exemples.

Il est bien évident que nous défendons l'Agriculture Raisonnée. Nous sommes au moins deux élus européens présents ici, qui siègent à la Commission ou au sein du Parlement. Néanmoins, les industries agroalimentaires ont un rôle important.

La grande distribution française est en train d'essayer de répondre avec toutes les réserves que peut faire *Que Choisir* et que l'on peut faire en tant que consommateur. Mais il ne faut pas oublier l'agroalimentaire, ceux qui produisent les intrants, ceux qui font que, quand on a rencontré des *farmers* à Seattle, ces derniers disaient : " Bravo pour l'action de José Bové. " Ils ont raison, il faut continuer à se battre. Vous contribuez à desserrer l'étau, nous qui sommes également coincés entre les deux pôles de la même agroalimentation qui, d'un côté, nous fait produire un certain nombre de choses et, d'un autre côté, gère la distribution. Pouvez-vous nous dire pourquoi ils sont peu présents, et quelles en sont les raisons ?



Ma deuxième question porte sur la traçabilité. En effet, la traçabilité est un terme très séduisant, c'est comme "développement durable", tout le monde l'emploie, mais on ne l'entend pas tous de la même manière. J'aimerais savoir ce que les gens de FARRE (qui, me semble-t-il, réalisent un travail intéressant) mettent derrière les termes d'étiquetage et de traçabilité ? Les distributeurs disent : " Il y a une traçabilité parce que nos viandes sont étiquetées " viande française ". Or, cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas des problèmes d'ESB. Les récents tests suisses montrent que le problème est plus complexe que cela. Donc, la mention " viande française ", ce n'est pas de l'étiquetage, cela ne sert à rien.

En terme de traçabilité, je considère que si l'on me donne le nom de la mère, c'est un grand progrès. Nous sommes dans une logique de label, mais également dans une logique d'environnement et de santé, car l'environnement et la santé sont étroitement liés. En effet, il est évident que le produit de qualité garantit la santé, parce qu'il n'a pas reçu trop d'intrants et toute une série de produits qui posent problème.

Il faut également savoir comment l'animal a été nourri, de quel espace il a disposé, quel traitement il a subi. Autrement dit, il faut de la transparence, mais jusqu'où ?

#### **M. Claude Gleizes**

Vous avez raison de faire remarquer qu'aucun représentant de la transformation, de l'industrie agroalimentaire ne participe à cette table ronde. Néanmoins, des personnes travaillant dans l'industrie agroalimentaire sont dans la salle. Si nous n'avons pas de représentant de ce secteur à notre table ronde, c'est uniquement par souci de limiter le nombre de participants, pas plus. Nous sommes bien conscients du fait que la chaîne de production comporte différents acteurs. D'ailleurs, parmi les acteurs de la chaîne de production, on peut également compter l'amont de l'agriculture, les fournisseurs de l'agriculture ne sont pas non plus indifférents à ce système. On aurait pu leur demander de participer, mais ils sont aussi dans la salle. Je pense qu'ils pourront néanmoins apporter des réponses et leur point de vue.

Le problème du label ou de la traçabilité reste un objectif. Nous n'avons pas résolu du tout ce problème. Ce qu'il nous semble, c'est qu'un produit qui respecte l'environnement n'est pas nécessairement, au terme des définitions des labels de qualité, un produit qui respecte la qualité. Il existe certains types de productions, certains producteurs dont le souci est absolument le même : produire à la fois de la qualité et respecter l'environnement. Il est vrai que l'on peut respecter l'environnement sans nécessairement respecter la qualité. Il n'y a pas identité entre les deux.

Il n'empêche qu'il faudra quand même justifier de cette protection de l'environnement, on ne pourra pas continuer à répéter ce que je disais tout à l'heure : on le fait parce qu'on est bien gentils. Non, il faut arriver à démontrer en quoi l'on respecte l'environnement. Le lien entre les deux n'est pas du tout évident.

#### **Mme Marie-José Nicoli**

Je voudrais intervenir sur la traçabilité, je crois qu'il faut être clair à ce sujet et ne pas mélanger les choses. Quand on parle de l'ESB, on évoque un problème de santé publique. La réponse n'est ni l'étiquetage, ni la traçabilité, qui restent des outils. Durant la période de la crise de l'ESB en France, on a profité du choc qu'ont reçu les agriculteurs pour les amener à un étiquetage et à une traçabilité de la filière bovine, qui en était encore restée au XIX<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, ceci n'est pas la réponse à l'ESB. L'ESB, c'est autre chose ; il s'agit de savoir comment se comporte le prion, comment évoluent les bêtes infectées qui, cliniquement, ne donnent pas la maladie, etc. C'est totalement différent. Il ne faut pas mélanger tout cela, parce que la traçabilité et l'étiquetage sont des outils à disposition de l'administration ou du consommateur, permettant d'être informé ou de réagir très rapidement lorsqu'il y a un problème. L'affaire de l'ESB relève d'autre chose de plus grave pour la santé, c'est pourquoi il ne faut pas tout confondre. Il faut être très clair à ce sujet, sans quoi l'on risque de minimiser l'affaire de l'ESB, qui ne se réduit pas à ce genre de solution.

#### **M. Marcel Jeanson, agriculteur FARRE, Somme**

Je voudrais souligner ce qui m'apparaît être une contradiction. Je suis producteur de céréales. Je voudrais m'adresser à M. Fédry, parce que j'ai l'impression que, notamment pour tout ce qui relève de l'agroalimentaire, de la grande industrie agroalimentaire, on ne fait pas de l'Agriculture Raisonnée. On nous a imposé des cahiers des charges, cependant, un cahier des charges, c'est un filet de sécurité qui concerne l'acheteur de grosses quantités ; ce n'est pas ce qui amène l'agriculteur à faire de l'agriculture intelligente.

J'ai bu les paroles de Mme Nicoli, tout à l'heure, quand elle a parlé d'agriculture intelligente. Ce qui nous intéresse, ce qui nous motive dans le réseau FARRE, c'est justement d'arriver à cultiver un produit sain, tout en faisant de l'agriculture intelligente. Force est de constater que se manifeste une certaine contradiction dans ce domaine.

Je prends un exemple : quand je produis des céréales, j'ai besoin d'un produit sûr, sain, sans champignons dans les grains, etc., mais je veux pouvoir intervenir librement avec le produit qu'il faut, quand il le faut. Je ne veux pas qu'on m'impose une recette, ni même des produits qui anticipent sur l'arrivée de la maladie, je désire travailler avec un produit plus curatif.

Subsiste cette contradiction entre la certification et la norme, qui est systématique, à grande échelle, et qui n'est qu'une recette. Mais l'intelligence, le savoir-faire, le travail en profondeur, le travail dans le temps, la gestion du risque relèvent de mon travail d'agriculteur, qui sait gérer le risque, qui sait faire un produit sain, tout en mesurant exactement le degré de ses interventions.

Je conclurai en posant cette question : qu'est-ce qu'un artiste ? Il ne suffit pas d'être musicien pour être artiste. Dans tous les orchestres de France, on rencontre des musiciens qui ne sont pas pour autant de grands artistes.

**M. Michel Fédry**

Je pense qu'il faut faire une distinction entre le fait que soient établis, dans vos relations avec les industriels, des cahiers des charges qui ont existé de tous temps, basés sur des caractéristiques technologiques, ou sur des caractéristiques sanitaires des blés. La démarche qui nous regroupe ici aujourd'hui, d'Agriculture Raisonnée, est pour moi quelque chose de différent, de nouveau, c'est une émergence venant du monde agricole et non pas une demande des industriels.

Je pense avoir bien expliqué dans mon propos précédent que nous nous étions rapprochés, en ce qui nous concerne, de ce mouvement d'Agriculture Raisonnée, parce que nous pensions qu'il nous permettait de répondre à certaines attentes des consommateurs en matière d'information sur des pratiques ; nous n'avons jamais cru qu'il nous permettrait de trouver des solutions concernant des qualités particulières, soit technologiques, soit sanitaires.

Nous ne travaillons pas tout à fait sur le même plan. Que des industriels traitent encore avec vous, sur la base de cahiers des charges relevant de certains principes traditionnels, cela me paraît logique. Tout le problème du débat d'aujourd'hui est de savoir : que veut-on faire de cette Agriculture Raisonnée ? Veut-on en faire un petit îlot au sein d'une agriculture de masse ? Ou doit-elle être le germe d'une évolution de l'agriculture ? Les débats qui auront lieu aujourd'hui pourront peut-être nous éclairer à ce sujet.

Si elle doit être une ouverture pour l'ensemble de l'agriculture, il convient, vous avez raison, de faire attention aux normes, à toutes les contraintes que l'on va se donner. Sans quoi l'on risque d'enfermer cette agriculture dans un ghetto.

Le deuxième point que vous avez évoqué, que je voudrais retenir, c'est le risque. C'est une démarche très responsable de votre part que de vouloir assurer le risque. Néanmoins, vous savez que nous sommes également responsables du risque que nous faisons courir à nos consommateurs, en tant que distributeurs. C'est pourquoi il est normal que, tout au long de la filière, on se rassure par certaines modalités contractuelles sur la gestion de ce risque.

**M. Serge Martin-Pierrat, agriculteur FARRE, Hérault**

Je suis producteur de fruits et vigneron. Je voudrais faire deux remarques concernant la qualité, puisque cela semble très important aujourd'hui à l'écoute des réflexions.

D'une part, on n'a pas encore parlé, pour l'instant, du respect du produit. Or, le respect du produit, on ne le rencontre pas sur les étals des hypermarchés. C'est pourquoi on ne connaît plus ce respect du produit, du fruit, ni par le consommateur, ni par le producteur, ceci en raison du fait que la distribution n'est pas capable de respecter le fruit qu'elle se voit à la fois chargée d'acheter et de vendre.

D'autre part, je suis producteur de pêches, de pommes, d'abricots et de cerises. Voici quelques années, je me suis retiré de l'expédition en pêches, je ne fais plus que de la vente directe, pourquoi ? Parce que, dans la production de ce fruit qu'on a faite pendant des années, on expédiait les pêches en fruit cueilli mûr, à maturité, prêt à manger. Elles étaient vendues en grande distribution dans la région parisienne ou en Normandie. Il n'y a aucun problème de voyage, toute la filière d'expédition est au point. Le fait est que cela coûte plus cher.

A un certain moment, les prix sont descendus tellement bas qu'on n'a plus pu expédier, parce qu'on perdait de l'argent systématiquement. En revanche, la grande distribution n'a pas vendu les pêches moins cher, elle les a achetées moins cher.

Cela fait qu'aujourd'hui, dans la production de pêches, vous ne rencontrez plus que de très gros producteurs qui sont bien dans l'incapacité de faire de la cueillette à maturité. En ce qui concerne les pommes, nous en sommes arrivés exactement au même résultat. En abricots, cette année, nous avons connu la même chose. Nous nous demandons même si nous avons bien fait de planter des abricots l'an dernier, si nous ne ferions pas mieux de les arracher. Vous ne me ferez pas croire que vous le vendez mieux. Mon fruit était systématiquement demandé par les acheteurs de façon préférentielle chez mon expéditeur, pour une bonne raison : ils n'avaient aucune perte.

Un fruit cueilli à maturité se vend tout de suite, il est consommé tout de suite, et le client revient en acheter. Le problème, c'est que vous n'avez aucun respect du produit. Il est donc évident que vous perdrez la qualité petit à petit.

**M. Jean-Paul Morin**

Il est certain que tous les rayons des grandes surfaces sont actuellement en libre-service. On n'est pas en vente assistée. On est quand même conscients du fait que le libre-service fait souffrir le produit. C'est pour cela qu'on essaie de trouver les meilleurs moyens. Vous parliez de pommes : actuellement, de plus en plus de grandes surfaces, Auchan aussi, vendent des pommes en linéaire, justement pour que le produit souffre moins en libre-service. Ce produit, on l'achète également plus cher parce qu'il y a une mise en colis différente.

On a essayé, voici deux ans, la vente assistée avec du mûr à point dans 53 hypermarchés du groupe. On croyait vraiment développer un complément de chiffre d'affaires, cela s'est révélé un échec commercial, on l'a arrêté. Dans toutes les enquêtes que l'on a menées, la réponse a été la suivante : " Nous sommes dans des magasins où l'on veut évoluer en libre-service. " Le libre-service est une demande dans nos magasins. Ceci dit, on utilise malgré tout la pesée assistée dans la plupart des hypermarchés, aujourd'hui.

Quant à la crise des fruits d'été, on s'est quand même retrouvé cette année avec des quantités de produits à consommer beaucoup plus importantes, qui ne pouvaient être absorbées par la France. Dans tous les cas de figure, quelle que soit la qualité des produits, on ne pourra jamais résoudre ce problème. On continue à le vivre actuellement avec les pommes. On connaît actuellement des endives qui sont également en crise. On reçoit des apports qui sont le double de l'année dernière. Il est très difficile de gérer ce genre de problème.

En revanche, nous distribuons actuellement du mûr à point. Je suis tout à fait d'accord avec vous, cela s'achemine très bien, tout particulièrement dans le cas des pêches pour lesquelles les techniques d'affinage se sont nettement améliorées. Nous sommes tous en flux tendus aujourd'hui dans la distribution, c'est-à-dire en général en A pour C (A pour commande magasin, et C pour livraison).

**M. Philippe Lefebvre**

M. Morin, je voudrais vous poser une question subsidiaire. Tous les agriculteurs du réseau FARRE s'engagent à des cahiers des charges, des socles communs, des engagements en tous genres. Est-ce que vous, qui êtes malgré tout très impliqués dans FARRE avec votre collègue d'Auchan, vous pourriez aussi signer une plate-forme commune pour le respect du produit ? Il est vrai que, quand certains produits arrivent chez vous, ils sont quelque peu maltraités.

**M. Pierre Frisch**

Je veux bien prendre la parole une seconde à ce sujet. Il est vrai que, globalement, appelons un chat un chat, nous maltraitons vos produits, je le confirme. Effectivement, il est très difficile de dire à quelqu'un qui a pour tâche essentielle de remplir un rayon : " Attention à la façon dont tu poses ces fruits dans le linéaire, s'il y a une tâche, si tu le poses un peu brutalement, le produit est abîmé. " Je ne parle pas des fruits mûrs, je parle bien des fruits au quotidien. Il est vrai que nous avons de gros progrès à faire, nous ne sommes pas bons partout.

**M. Serge Martin-Pierrat**

C'est un métier, de mettre en rayon. Mais vous ne formez pas vos personnels, vous les faites au contraire tourner le plus souvent possible de rayon en rayon. Pendant quinze jours, ils mettent en rayon du vin, le lendemain, ils mettent en rayon des fruits. C'est exactement cela qu'on vit en permanence.

**M. Pierre Frisch**

Je pense que vos informations sont partielles en la matière.

**M. Serge Martin-Pierrat**

Non, je travaille avec trois enseignes de la grande distribution, je connais donc relativement bien le problème.

**M. Pierre Frisch**

Nous ne cherchons pas à faire tourner les personnels. S'ils tournent, c'est parce que l'on rencontre des aléas concernant des problèmes de personnes. Ce n'est pas du tout un but. Croyez-moi, un employé qui change de rayon, c'est un coût pour une grande surface, ce n'est pas du tout un souhait. Je ne dis pas que ce que vous constatez puisse être faux. Ce que je dis, en tout cas, c'est que cela ne procède pas du tout d'une espèce de machiavélisme, pas de clichés là-dessus.

Sur le fond, vous avez raison : en grande distribution, en tout cas à Auchan, il est vrai que nous ne savons pas traiter correctement ce problème, nous avons une culture à donner à nos employés. Nous allons essayer de le faire.

Cependant, ce n'est pas très facile, parce que nous travaillons dans une culture du flux tendu qui veut que plus ça va vite, mieux ça va. En effet, cela convient bien à des yaourts parce que, quand vous les manipulez, ils ne s'abîment pas, mais ce n'est pas le cas avec un fruit. Quant aux fruits, nous revendiquons effectivement des progrès à faire. Ce n'est pas la peine de se voiler la face. Nous allons essayer d'améliorer notre service.

Je rejoins mon collègue Morin à propos des fruits mûrs, c'est très difficile à vendre. Il est vrai que le transport est aisé, aujourd'hui. Mais la présentation en est extrêmement difficile. Comme lui, nous avons essayé de faire des stands, nous avons échoué. Depuis deux ans maintenant, nous essayons de les vendre dans des unités protectrices, dans des coques. Cela représente un coût. Néanmoins, le consommateur a effectivement l'air de suivre.

Cela signifie que l'on vend des produits en vrac et des produits comme les pêches, par quatre, les nectarines, par quatre, les kiwis, que sais-je, mûrs à point dans des emballages plus petits. Cela permet effectivement d'avoir une identification en linéaire " mûr à point ". Il faut savoir dire aux consommateurs : " Vous voulez la meilleure tomate du monde ? Vous la trouverez tel mois, ce sera la tomate de Marmande qu'il faudra prendre. En revanche, si vous voulez toute l'année de la tomate, dans ce cas-là, le goût viendra de l'assaisonnement. " Il faut avoir le courage de l'expliquer.

Il y a des saisons pour les produits. Il est vrai que nous l'avons un peu oublié, nous en portons une part de responsabilité, c'est une évidence. Ce n'est qu'avec le dialogue, avec des animations en magasin, que nous pourrions expliquer aux consommateurs qu'il existe des saisons. On ne sait plus parler des saisons.

La réponse au problème des fruits mûrs, c'est entre autre celle-là. Je suis convaincu que le consommateur est prêt à accepter des fruits mûrs si on lui dit : " La bonne période de la pêche et la bonne région, en ce moment, c'est celle-là. " Il faut que nous ayons le courage de dire : " En ce moment, ce produit ne vient pas de France, parce qu'il n'y en a pas. "

**M. Serge Martin-Pierrat**

Derrière tout cela subsiste un problème de prix, de toute façon, qui n'est pas un prix consommateur. Je l'affirme : le prix consommateur n'a pas changé. En revanche, le prix d'achat par les grandes surfaces diminue. Cela fait dix-sept ans que je travaille l'abricot en alvéoles. J'ai donc des références derrière moi. Autrefois, nous avions deux à trois francs de différence au kilo pour un fruit travaillé en alvéoles, aujourd'hui, c'est zéro franc. Il nous arrive même de bénéficier, si je puis dire, pour des produits travaillés en alvéoles, d'un prix inférieur aux produits travaillés en vrac, parce que cela les dérange dans la mise en place des rayons. Vous comprenez bien que cette logique-là, nous ne pouvons pas l'accepter.

D'autre part, vous parliez des variétés. Il faut rendre hommage à tous les organismes de recherche : nous connaissons des variétés qui sont infiniment meilleures que celles que nous cultivions autrefois. Malheureusement, on les gâche à la production. C'est une catastrophe. Quand on compare la qualité des fruits qu'on a la possibilité d'avoir sur nos exploitations avec le traitement qu'on leur inflige ensuite... On a le plus beau catalogue de cerises dont on puisse rêver pour un consommateur. Pour les abricots également, on a connu des progrès colossaux. En ce qui concerne les pêches, le fait n'est pas nouveau, cela fait de longues années que nous rencontrons cette progression. Pour les pommes, il existe aussi une excellente qualité de la fourniture variétale.

Le véritable problème est là : la grande distribution nous paie les fruits à des niveaux de prix qui sont de plus en plus bas. C'est pourquoi, prenons l'exemple des pommes actuellement, si vous ne travaillez pas au maximum des rendements/hectare, vous perdez de l'argent. Donc, à partir du moment où je décide de ne pas rentrer dans cette logique, je me retire de la vente de pommes à la grande distribution. Le résultat en sera que, petit à petit, vous entraînerez obligatoirement une baisse de la qualité gustative des produits. Ce n'est pas mauvais, mais c'est médiocre.

**M. Philippe Lefebvre**

Nous allons poursuivre. Mme Nicoli, vous vouliez réagir.

**Mme Marie-José Nicoli**

Oui, Monsieur a tout à fait raison. Vous avez dit que le consommateur maltraitait aussi les fruits, c'est vrai. Dans la grande distribution, quand on choisit des fruits en vrac, on essaie de tâter pour essayer de trouver quelque chose de mûr, parce que c'est rare. C'est pour cela qu'on tâte et qu'on cherche. M. Morin disait que la mise en emballage des fruits s'était avérée un échec commercial. Pourtant, si ce sont les mêmes produits qui sont en vrac et qui ne sont pas bons, peu nous importe. Nous n'allons pas les payer plus cher.

En revanche, des produits mûrs dans un emballage spécial, cela se vend. Cela ne sera pas le produit dominant, mais cela se vendra. Dans ce cas, il faut que l'information délivrée aux consommateurs soit loyale et vraie. Qu'on ne lui dise pas qu'un produit est mûr, si c'est une maturité en rapport à ce qui est du bois ; si ce n'est guère mieux, ce n'est pas la peine.

J'ai visité une exploitation dans la Drôme, qui a le Label Rouge en pêches. J'ai vu leur façon de travailler. Le produit leur est bien payé, mais où part-il ? A l'exportation ou dans certains circuits de la région parisienne. Tant mieux pour ceux qui peuvent acheter ces fruits. Ce n'est pas une raison pour que ceux qui n'en ont pas les moyens consomment des produits infects.

**M. Jean-Paul Morin**

Je dois préciser que nous avons échoué dans la vente assistée, celle qui se fait avec un vendeur de fruits mûrs à point. Actuellement, nous essayons une solution substitutive basée sur un certain nombre de références ; par exemple, pour la poire par quatre, vous trouverez des comices mûres à point, affinées, qui se vendent très bien parce qu'elles sont de qualité. Elles sont vendues en emballage, en coque.

**M. Lionel Martin, animateur FARRE, Bouches-du-Rhône**

Je voudrais revenir sur les études qui ont été présentées par M. Jourdain. En conclusion, vous nous avez expliqué qu'il n'y avait pas de prime, que le consommateur ne voulait pas payer plus cher pour des produits " Agriculture Raisonnée ". Il me semble que ceci fait référence à une étude qui avait été réalisée auprès des distributeurs et des détaillants.

La question de la prime à l'Agriculture Raisonnée a-t-elle été posée dans les enquêtes consommateurs, et l'a-t-elle été vraiment aux consommateurs, non pas aux distributeurs ou aux détaillants ? Chez vous aussi, à Auchan, vous avez fait des enquêtes consommateurs : la question a-t-elle vraiment été posée ?

### **M. Jean-Marc Jourdain**

Oui, la question leur a été posée, et l'observation des comportements a également été faite. Cela rejoint à la fois les interventions de mes collègues de la grande distribution et de Mme Nicoli. Généralement, la réponse est plutôt négative : " On n'est pas prêt à payer beaucoup plus cher les produits. " Avec des raisons qui sont de l'ordre de celles avancées par Mme Nicoli : " On n'est pas certain de la qualité des produits, on a des doutes. "

Ce qui est encore plus évident, lorsqu'on s'intéresse au comportement, c'est que le premier critère d'achat d'un produit aujourd'hui, notamment en grande distribution, c'est le prix. En second, vous pouvez placer l'apparence du produit. On peut tenir tous les discours, y compris en ce qui concerne la consommation, quand on pose des questions au consommateur :

- " Est-ce que vous voulez un environnement préservé ? "

- " Bien entendu. "

- " Est-ce que vous voulez un produit plus sain ? "

- " Bien entendu. "

Vous pouvez questionner ainsi et entendre ce genre de réponses. Cependant, le comportement suivra une autre logique : le prix, l'apparence. On ne sort malheureusement pas de là.

### **Mme Christiane Lambert**

Finalement, au fur et à mesure des débats, on met en évidence un certain nombre de paradoxes. Nous avons engagé le débat pour savoir quelle reconnaissance le respect de l'environnement pouvait obtenir, quel pouvait être son apport dans le domaine de la production. Il a été fait allusion au goût des produits, au manque de goût, aux fruits en béton, etc. Au final, on nous dit : " Non, ce que veut le consommateur, c'est un prix. " Où est la solution ?

A mon avis, il n'y pas de solution unique, il y a, comme vous l'avez très justement souligné les uns et les autres, des attentes multiples et contradictoires. Des attentes multiples, qui concernent d'abord le respect sanitaire. C'est une règle du jeu expliquée par M. Frisch. C'est extrêmement important : on ne reviendra pas en arrière sur la qualité sanitaire irréprochable. Suivent des attentes environnementales qui apparaissent, semble-t-il, comme de plus en plus normales. La norme veut que l'on respecte l'environnement. Enfin, on remarque des attentes portant sur le goût ; c'est très suggestif, l'aspect goût. Néanmoins, je crois qu'il faut être clair. Je répondrai à la réflexion de Mme la Députée " Verte " qui est intervenue tout à l'heure. A FARRE, nous ne disons pas que le fait d'avoir des pratiques raisonnées d'agriculture confère une qualité supérieure à nos produits. Nous ne trompons pas le consommateur, ni personne.

C'est la raison pour laquelle, sur des attentes multiples et contradictoires, il faudra apporter des réponses multiples, des réponses avec des cahiers des charges par produit très segmentés. Le blé propre en fait partie. Mais ce n'est pas parce qu'on fait du blé propre que l'exploitation est une exploitation raisonnée dans sa globalité. Le blé peut être propre, mais l'atelier d'à côté peut ne pas être raisonné. A ce sujet, la globalité et l'approche transversale de FARRE sont une avancée.

Nous avons donc besoin de cahiers des charges produits, avec des approches globales d'exploitation. Il faut surtout que l'on maintienne cette politique des signes distinctifs de qualité, qui a fait ses preuves en France, qui est reconnue. Cependant, en juxtaposant le tout, évitons les interférences pour que le consommateur ne nous dise pas : " Sous couvert d'Agriculture Raisonnée (argument largement avancé, il est vrai, par la grande distribution, mais pas seulement par elle), vous voulez nous dire que tout va mieux. " Non.

Je suis très attachée à ce que l'on sépare bien les questions : quelle réglementation ? Quel artifice supplémentaire peut apporter une réponse à une question précise ? Il est vrai que l'Agriculture Raisonnée intéresse, fait débat. Nous ne prétendons pas qu'il y aura systématiquement des produits de meilleure qualité, il y en aura bien sûr parce que, intuitivement, nous le pensons tous. Mais il faudra le cautionner par une validation précise, mesurable et quantifiable.

### **M. Pierre Frisch**

J'aimerais dire un mot sur cette question. Je crois qu'on n'a pas le droit de bâtir une consommation alimentaire à deux vitesses. On est solidaire d'une chaîne de distribution et de vente. La sécurité est un dû, aussi bien sur un premier prix que sur un produit haut de gamme. C'est pourquoi le Socle Commun que l'on doit établir par rapport à la sécurité, est dû aussi bien à des gens qui achètent un poulet à douze francs qu'un poulet à trente-cinq francs. De quel droit pourrions-nous dire : " Toi, tais-toi et avale la malbouffe, la " néfaste food ". A toi la nourriture de qualité. " ? On n'a pas le droit de tenir ce discours-là, bien entendu.

Il doit donc y avoir effectivement un Socle Commun sur la sécurité. Ensuite, nous pourrions établir le distinguo entre les producteurs, entre les pays, entre les enseignes ; suivra le travail que chacun voudra faire pour aller vers une réelle qualité, avec la reconnaissance du terroir, et éventuellement la rémunération adéquate. Nous sommes d'accord sur le fond : il ne doit pas y avoir de consommation à deux vitesses. La différence, elle, se fera par l'engagement, et éventuellement la rémunération d'un mûr à point, ou d'autres types distinctifs de qualité réelle.

**Mme Christiane Lambert**

J'ajouterais que nous sommes d'accord sur la nécessité d'éviter une alimentation à deux vitesses, d'assurer la " sécurité pour tous ", bien sûr. Malgré tout, votre " éventuellement " doit susciter un débat, concernant " éventuellement " un prix supplémentaire. Je ne focalise pas sur une opposition, il ne peut pas y avoir d'opposition, sinon il n'y aura pas de dialogue durable.

Mais les agriculteurs qui s'expriment, qu'ils soient à la tribune ou dans la salle, ont le droit de s'interroger. Les gens qui viennent voir les agriculteurs du réseau FARRE s'aperçoivent que, pour répondre à certaines exigences sanitaires, environnementales, on génère des surcoûts. Epancher des lisiers au bon moment nécessite de faire des fosses de huit mois de capacité de stockage. Cela implique un achat supplémentaire de béton, ce qui engendre des frais financiers supplémentaires. Cela a un coût. Indéniablement, l'agriculteur est obligé, puisqu'il gère un compte équilibré, comme vous d'ailleurs, de dire : " Mais Monsieur, moi aussi je dois assumer de lourdes charges ".

Je ne vais pas revenir longuement sur votre schéma triangulaire ; cependant, vous avez représenté, avec vos flèches, l'aspect temps, ainsi que les contraintes des uns et des autres. Dans ce dialogue, les contraintes des uns, les premiers, les producteurs, il nous faudra également savoir vous les expliquer mieux.

**M. Bernard Charlot, Novartis Agro SA, administrateur FARRE**

Effectivement, l'agrofourniture n'est pas sur la scène, mais elle est dans la salle. Je voulais traiter de quatre critères qu'on a beaucoup évoqués ; je ne m'appesantirai pas sur les prix, on en a suffisamment parlé. Néanmoins, je tiens à souligner que nos produits servent également à apporter de la productivité à l'agriculture, et qu'ainsi, ils contribuent certainement à baisser les prix des produits.

Deuxièmement, en ce qui concerne la sécurité et la santé, je crois qu'il n'y a pas de problème, nos produits sont homologués par le Ministère. S'ils n'étaient pas homologués, ils n'apporteraient certainement pas cette sécurité.

Ensuite, pour ce qui touche au goût, leur utilisation contribue également à la préservation de celui-ci. Cependant, le plus important à nos yeux, c'est l'environnement. Aujourd'hui, par notre participation au réseau FARRE, ce que nous souhaitons, c'est travailler enfin à la définition d'un Socle Commun qui permettra d'instaurer systématiquement les bonnes pratiques agricoles dans l'Agriculture Raisonnée. C'est pour nous le point le plus important.

**Mme Odile Benoît, agricultrice FARRE, Pas-de-Calais**

On peut remarquer une grande absence à ce débat, la communication. Il existe, il est vrai, une sorte de tunnel noir entre le lait de Mme Lézé, qui a été reconnu et dont on connaît la qualité, et les petits pots ou les produits dérivés qu'on retrouve dans les rayonnages des supermarchés.

Pourquoi ai-je pris cet exemple ? Pour être plus claire, je vais citer l'exemple du café. Il y a quelques années, on a connu une énorme pénurie de café. Toutes les marques se sont inquiétées : elles allaient devoir augmenter leurs prix, à une époque où l'on était quand même dans une période de crise économique, comment allait-on faire ?

Elles s'en sont sorties. Vous constatez aujourd'hui qu'avec le café Carte Noire, voire Grand-Mère, et d'autres, on réalise une communication de qualité ; on découvre un très beau packaging, une très bonne communication publicitaire, on négocie un positionnement favorable également chez les distributeurs, calculé avec eux dans les têtes de gondoles.

Ce que je comprends à travers cet exemple, c'est qu'on ne doit pas chercher à obtenir du consommateur qu'il achète plus cher un produit, mais qu'il l'achète à son juste prix. Ce concept englobe la qualité, la présentation, l'emballage dont vous parliez, la manière dont il sera présenté dans le magasin. Tout ceci fait partie de son prix aujourd'hui. S'il y a un levier pour recommander le bon prix au consommateur, et non pas un prix fictif, il se trouve aussi la communication du produit.

Qui doit faire cette communication du produit ? Est-ce M. Frisch ou M. Morin ? Ou bien est-ce nous, producteurs ? Il me semble qu'on se doit de discuter à ce sujet. Il y a certainement des pommes que vous pouvez vendre à prix bas, comme le disait très bien Mme Lézé : " Prix fous, prix bas " ; ça, c'est de la promotion, ce n'est pas de la communication de qualité. Il y a donc des produits qui sont propres à la promotion.

Il me semble que beaucoup de produits, particulièrement ceux qui sont évoqués ce matin : les pêches, les fruits de qualité gustative, méritent une autre communication. Cela représente un chantier important, c'est donc une tâche à laquelle il faut s'atteler très vite.

Je ferai une dernière remarque. Vous nous avez communiqué, Messieurs de la distribution, des résultats d'études. Il est vrai que vous avez les moyens de faire des études marketing, qualitatives, quantitatives, c'est très bien. Vous nous en avez communiqué les résultats. J'ai remarqué dans un tableau de M. Frisch la présence d'un groupe de consommateurs assez important, cela devait être un résultat d'enquête quantitative pour l'Agriculture Raisonnée.

Cela veut dire qu'aujourd'hui vous avez estimé le potentiel de clients intéressés par l'Agriculture Raisonnée, vous savez comment il va évoluer, et vous savez s'il est porteur. Donc, s'il est porteur, dites-nous en plus sur le profil exact de ce client. Quand nous connaîtrons le profil exact de ce client, nous pourrons bâtir la communication adéquate.

**M. Philippe Lefebvre**

Avant de répondre sur ce point, Monsieur, je crois que vous souhaitiez intervenir. Vous représentez le groupe Danone. On parlait des produits laitiers, de problèmes de packaging. On ne parlera pas du label, mais on peut remarquer une identification très forte sur les yaourts issus du lait de l'Agriculture Raisonnée.

**M. Jean-Yves Dupré, directeur de l'environnement au groupe Danone**

Je voulais simplement intervenir pour dire que l'agroalimentaire et les grandes sociétés agroalimentaires ne sont pas absentes de ce débat. Il y a un certain nombre de représentants dans la salle.

Le mérite de la grande distribution, c'est probablement d'avoir mis l'Agriculture Raisonnée dans les phares de la communication, l'année dernière, en démarrant des approches telles que celles qui ont été tentées par Auchan. L'industrie agroalimentaire s'y intéresse de très près. Un groupe de travail a été créé sur l'Agriculture Raisonnée voici un an. Ce qui nous différencie peut-être de l'approche des distributeurs, c'est que nous ne voulions pas en faire une approche marketing, en courant le risque d'une surenchère dans les promesses faites au consommateur de devenir toujours plus blanc ou plus vert ; il en allait de même pour l'agriculteur, puisqu'il deviendrait très difficile, pour une coopérative agricole, de faire un blé pour Auchan, un blé pour Carrefour, un blé pour Heudebert, Lu ou une autre société.

Nous sommes donc parmi les premiers, en tout cas au groupe Danone, à avoir suggéré à FARRE, voici un an, d'établir un Socle Commun. Nous sommes très heureux de voir que celui-ci a été défini et pourra bénéficier d'un certain statut. C'est ce qu'on espère de la mission Paillottin.

Pour ce qui nous concerne, nous sommes également actifs en testant des approches. Par exemple, sur la filière céréalière, l'ITCF a défini le Guide de production de l'Agriculture Raisonnée, qui est l'établissement d'une base ; ce n'est pas un cahier des charges, mais une base technique commune. Nous testons donc dès cette année les produits qui auront été expérimentés ; les méthodes de production ont été essayées par un millier d'agriculteurs. Nous faisons partie de ceux qui vont contrôler ces produits du point de vue de la qualité technologique et des résidus de produits phytosanitaires, par exemple.

Ce qu'il faut souligner, c'est que cela nécessite, pour des sociétés comme la nôtre, toute une organisation : on ne passe pas du jour au lendemain d'une agriculture conventionnelle à une Agriculture Raisonnée. Se pose notamment le problème de la traçabilité qui a été bien évoqué. Pour certains produits, nous avons déjà une assez bonne approche de la traçabilité.

Prenons l'exemple du lait où, effectivement, on ne peut pas identifier, pour un pot de yaourt, le producteur et la provenance du lait. Cependant, nous avons une procédure qui permet d'avoir une traçabilité approximative, une traçabilité par le haut. En effet, on sait très bien quels sont les éleveurs laitiers qui ont contribué à produire le yaourt en question. Nous savons aussi très en détail quelles sont leurs pratiques, puisqu'il y a un agent de Danone qui passe chaque année dans toutes les exploitations, et qui relève une vingtaine de critères concernant, à l'heure actuelle, principalement la qualité, la sécurité et l'hygiène.

Nous sommes en train d'étudier l'extension possible de cette démarche à une approche environnementale qui est, comme vous le souhaitez, une approche globale au sein de l'exploitation. Il faut donc prendre en compte à la fois les productions végétales et les productions animales, cela ne peut donc se faire du jour au lendemain. Nous n'en sommes pas, aujourd'hui, à l'Agriculture Raisonnée partout. Mais je peux vous dire qu'on y croit et qu'on y travaille.

**M. Philippe Lefebvre**

M. Margier, je vous donne la parole pour une ultime réaction, puisque l'on vient de me signifier que notre matinée s'achève.

**M. Jean-François Margier**

En toile de fond, les uns et les autres laissent sous-entendre que le système coopératif est incapable de mettre en valeur ce type d'agriculture. Je ne suis pas d'accord, je suis président d'une cave coopérative vinicole. Les coopératives vinicoles ont évolué depuis déjà vingt-cinq ou trente ans face à la crise. Actuellement, la qualité de la production, en viticulture, est nécessaire pour vendre.

Pour ce qui concerne les caves, dans la gestion de l'amont, ce qui est du ressort des producteurs, le travail peut être mené à bien. Concernant ma cave, nous avons commencé cette année à recevoir, sur invitation, telle parcelle de tel producteur, et à assurer la traçabilité au niveau de la cave et du système coopératif. C'est possible, mais il faut s'en donner les moyens.

**M. Philippe Lefebvre**

M. Margier, je vous remercie. Mesdames et Messieurs, je vous remercie. Cette table ronde, malheureusement trop courte, s'achève. Je pense que nous aurons l'occasion, pendant le déjeuner, de poser encore un certain nombre de questions. Nous nous retrouvons tout à l'heure pour la deuxième table ronde.

**Pause du midi**

**Deuxième Table Ronde :**  
**« Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement :**  
**quelles réponses, quelle communication, quelles garanties ? »**

**M. Claude Gleizes**

Après notre matinée consacrée à des débats, quelquefois animés, entre les différents acteurs de la filière de production jusqu'aux consommateurs, nous allons maintenant aborder les aspects plus institutionnels. M. Lefebvre animera notre après-midi.

**M. Philippe Lefebvre**

Merci. Nous l'avons vu ce matin, de très nombreuses questions demeurent en suspens, et pas seulement pour les consommateurs. Quelles réponses pouvez-vous apporter à ces questions ? Quelles stratégies de communication pouvez-vous envisager ? Enfin, question fondamentale, quelles sont les garanties que vous pouvez apporter les uns et les autres ?

Pour répondre à toutes ces questions, sont invités, cet après-midi, Laurent Roy, Conseiller auprès de Madame la ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire ; Marion Guillou, directrice générale de l'alimentation au ministère de l'Agriculture et de la Pêche ; François Falconnet, qui représente la Commission Nationale des Labels et Certifications des produits agricoles et alimentaires ; Christian Béchet, qui s'occupe de l'unité politique de qualité à la DG VI, la Direction générale de l'agriculture de la Commission européenne ; et enfin, Jean-Marie Mutschler, qui est le directeur de l'Association nationale FARRE.

François Falconnet, en matière de signes de reconnaissance, il y a eu du nouveau cet été ; en effet, votre commission a adopté un texte selon lequel les produits ne pourront plus être certifiés " Agriculture Raisonnée ", seules les exploitations dont ils sont issus pourront l'être.

**M. François Falconnet, Commission Nationale des Labels et Certifications de produits agricoles et alimentaires**

C'est un petit raccourci ! Dans le cadre de la certification de conformité de produits ou de Label Rouge, existait un certain nombre de produits, notamment dans le domaine des fruits et légumes, pour lesquels, parmi les caractéristiques certifiées, nous avions une caractéristique : " issu de l'Agriculture Raisonnée ".

Nous avons constaté que, en fait, nous certifiions des choses que nous n'avions pas à certifier. En effet, les textes qui définissent la certification de produits (je les cite de mémoire, Marion Guillou me contredira si l'interprétation est fautive) indiquent que nous devons certifier des produits dont les caractéristiques ou les règles de fabrication font que le produit concerné est différent d'un produit courant. Il s'agit donc du produit. Il est vrai que la certification de produits est souvent utilisée pour mettre en avant des démarches nouvelles, parce que cela permet de signaler quelque chose de spécifique ; cependant, nous avons constaté que, finalement, de cette manière, nous parvenions à certifier des produits qui n'avaient pas de réelle différence de qualité. Pourtant, Mme Nicoli le précisait ce matin, nous sommes là pour certifier des caractéristiques de produits qui permettent aux consommateurs de reconnaître quelque chose.

Il est donc apparu qu'il n'était pas du rôle de la Commission de certifier l'Agriculture Raisonnée. C'est la raison pour laquelle, effectivement, une note a été publiée cet été, suite à un travail de réflexion qui avait été mené, selon les principes de ma section, par un groupe auquel participaient quelques personnes (ici présentes), qui avait été animé par l'un des membres de ma section, un expert, mon ami Hervé Bichat. Suite à cette réflexion, nous avons considéré qu'il fallait savoir de quoi nous parlions. Nous avons donc été amenés, tout d'abord, à définir ce que l'on considérait comme " Agriculture Raisonnée ", sans empiéter sur le rôle de FARRE, puisque ce n'était pas notre rôle, mais pour en donner notre interprétation. Aujourd'hui, je suis ravi, car j'avais écrit cela avant que le document de FARRE soit publié, et, à la lecture du document qu'on nous a remis ce matin, je considère que je ne n'ai pas raconté trop de bêtises.

Néanmoins, pour moi, l'Agriculture Raisonnée, de la manière dont on l'a abordée, c'est la maîtrise de l'impact de l'activité agricole sur l'environnement, et non pas l'inverse. Dans les débats de ce matin, nous avons constaté qu'on faisait encore de nombreuses confusions, en l'interprétant comme l'effet de l'environnement sur le produit. L'Agriculture Raisonnée est effectivement une activité agricole qui doit être économiquement viable, qui ne connaît aucun interdit, tout y est permis dans la mesure où tout est justifié, et dans la mesure où cette justification se base sur le fait que l'objectif est de minimiser l'impact environnemental.

Etant un homme très habitué aux normes internationales, pour moi, c'est la transposition de la norme 14001 à l'activité agricole (je dis bien la transposition et non pas la copie), ce qui fait que cela nous a amenés, au titre de notre section, à dire : " Nous ne certifions pas l'Agriculture Raisonnée puisque l'Agriculture Raisonnée n'apporte aucune garantie sur les qualités du produit. "



Or, le rôle qui nous est assigné par les textes réglementaires est de certifier des produits sur lesquels le consommateur a des garanties en matière de caractéristiques de ces produits. Donc, certifier l'Agriculture Raisonnée ne relève pas du champ de compétences de la Commission nationale des labels.

En revanche, le consommateur est aussi un citoyen, il attend quelque chose de l'Agriculture Raisonnée, cela a été évoqué ce matin. C'est une attente de citoyen, une attente de société, certains l'appellent une attente d'éthique, je suis assez d'accord avec cette approche, ce qui fait que, moi, en tant que consommateur, dans mon acte d'achat, je tiendrai compte de mes attentes en matière sociétale, de mes attentes de citoyen. C'est pourquoi, si quelqu'un me dit qu'il travaille selon les principes de l'Agriculture Raisonnée, cela m'intéresse de le savoir. C'est donc la raison pour laquelle nous avons pris la position suivante : " Nous ne certifions pas l'Agriculture Raisonnée. " En revanche, si le demandeur est capable de nous montrer que les principes que nous avons décrits dans notre note (qui est une note de concept et non pas une note méthodologique) sont respectés, nous ne voyons pas pourquoi nous empêcherions cette personne de dire que le produit a été fabriqué selon les principes de l'Agriculture Raisonnée, mais en dehors de la certification.

En revanche, nous n'acceptons pas que cela soit précisé si nous ne sommes pas d'accord avec le contenu du référentiel. Pourquoi ? La certification de produits, c'est une garantie écrite qui donne confiance au consommateur. Ce qui est écrit dans les caractéristiques certifiées concerne les textes réglementaires. Cependant, quand je lis une étiquette, je lis la globalité de l'étiquette, et si je vois un Label Rouge, pour moi, c'est l'ensemble de ce qui est écrit qui doit être vrai.

Donc, nous avons considéré que nous ne pouvions pas autoriser une mention quelconque, soit sur les conditions de production comme l'Agriculture Raisonnée, soit sur les produits que nous n'avons pas validés comme produits certifiés. C'est la raison pour laquelle nous avons refusé des étiquetages mentionnant le fait que le producteur avait une approche de l'Agriculture Raisonnée, selon une formule bien précise " produits provenant d'une exploitation respectant les principes de l'Agriculture Raisonnée " (on en parlera, il ne faut pas confondre avec les caractéristiques du produit) ; nous avons refusé car ce qui était indiqué ne correspondait pas à la philosophie que l'on pensait être celle de l'Agriculture Raisonnée, pensée qui est totalement confortée par le document que vous avez présenté. Donc, en matière de certification de produits, nous ne certifions que des caractéristiques relatives au produit.

En matière d'information, nous laissons les gens communiquer d'autres informations relatives à des conditions de production qui n'ont pas d'effets sur le produit, dans la mesure où elles sont avérées. Il se peut que, dans les mesures qui sont prises dans le cadre de l'Agriculture Raisonnée, certaines mesures aient un réel effet sur des qualités spécifiques du produit, auquel cas les qualités spécifiques correspondantes peuvent éventuellement être certifiées.

Je prendrai un exemple qui a été évoqué par M. Frisch, et sur lequel j'étais en total désaccord : je ne vais pas garantir que j'ai moins de résidus, ce qui veut dire que l'Agriculture Raisonnée ne me permet pas de garantir, sauf par des procédés très spécifiques, que je n'aurai pas de résidus puisqu'il n'y a pas d'interdits.

Que m'importe de savoir que, avec un peu de chance, parce que cela dépendra des situations de culture, j'aurai peut-être la moitié de la LMR, sachant que la LMR ne me pose aucun problème en termes de sécurité. Cela ne m'intéresse absolument pas. Si je peux garantir que je n'ai pas (quoique notre section n'apprécie guère les communications négatives), si je peux garantir un certain nombre d'éléments réellement significatifs, pourquoi pas ?

Ce qui nous amène à avoir, dans tous les dossiers, des positions très claires, tout en nous limitant toujours aux caractéristiques du produit. Le problème de la certification de l'Agriculture Raisonnée n'est pas de notre compétence.

En revanche, en termes d'évolution, par rapport aux signes de qualité, et je m'arrêterai là pour le moment, il est bien évident que, dans le cas des signes de la qualité, nous sommes amenés à garantir un certain nombre d'éléments en matière d'éthique, en matière de qualité des produits. Toutefois, nous devons également tenir compte de l'attente des consommateurs citoyens sur un certain nombre d'autres facteurs. C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, il n'y a plus de certification de produits d'origine animale, notamment dans le domaine bovin, dans lesquels il n'y a pas d'éléments liés au confort animal. Il est évident que, demain, l'une des tendances d'évolution de la certification Label Rouge, ou de la certification de conformité, en matière des conditions de production agricole, connaîtra certainement une évolution vers l'obligation implicite de respecter des principes d'Agriculture Raisonnée ; en effet, je conçois mal, par exemple, qu'un Label Rouge apporte au consommateur des garanties sur la qualité du produit, sans apporter aussi des garanties sur son attente en tant que citoyen.

Je voulais juste rappeler l'exemple du veau du Ségala, de l'Aveyron, qui a été évoqué ce matin. On a commis de légères confusions. Aujourd'hui, un veau est certifié, il respecte les conditions du Label Rouge, il a donc le droit de le préciser. Ces producteurs, en relation avec Auchan, ont souhaité faire savoir que leurs exploitations agricoles fonctionnaient selon l'Agriculture Raisonnée. Appliquant le principe qu'on ne peut pas communiquer sur un produit certifié sans qu'on ait validé le dossier, nous leur avons dit : " Vous ne pouvez pas communiquer sur l'Agriculture Raisonnée avant que nous soyons assurés que vous respectez les principes de base de l'Agriculture Raisonnée. "

Nous avons eu plusieurs réunions de travail, nous examinerons la semaine prochaine le document n° 5. J'ai relu un document antérieur sur lequel je leur avais dit : " On ne vous donnera pas notre accord sur la base de ce document parce que, dans le cadre de l'élevage, parler de l'Agriculture Raisonnée, c'est parler du confort animal, c'est parler de tous les déchets, des conceptions de la production de l'alimentation, c'est parler d'un ensemble de choses. On ne peut pas pratiquer de découpage de l'Agriculture Raisonnée, on opère avec un concept global. " C'est un dossier qu'on examinera, sans difficulté, pour que l'on communique sur le fait qu'un produit d'origine Label Rouge est produit dans des exploitations respectant l'Agriculture Raisonnée.

Néanmoins, il nous semble également important de préciser, comme deuxième élément logique, notamment au sujet des produits industriels transformés le point suivant : " Nous n'accepterons pas que des gens communiquent sur des produits de l'Agriculture Raisonnée, si l'entreprise qui commercialise ou qui transforme le produit n'a pas elle-même une démarche de management environnemental. " Il faut être cohérent. Nous ne pouvons pas accepter de valoriser le travail des autres et faire n'importe quoi sur l'environnement par ailleurs.

**M. Philippe Lefebvre**

Qu'entendez-vous par " politique de management environnemental " ?

**M. François Falconnet**

C'est un type de norme EN-14001 ou éco-audit, pour reprendre des textes qui existent. Pour moi, c'est une notion de cohérence, puisque nous sommes dans des questions de filière. En tant que citoyen, si j'apprends demain qu'un producteur agricole a bien travaillé, mais que la coopérative qui va conditionner les fruits (c'était le débat qu'on avait tout à l'heure ensemble) jette ses déchets n'importe où, fait tout et n'importe quoi, je considérerai la démarche comme incohérente.

Cela ne veut pas dire que toutes les entreprises devront être certifiées EN-14001 en aval, mais qu'elles devront être capables de montrer qu'on constate effectivement un effet sur le management environnemental. C'est un problème de cohérence. Aujourd'hui, les gens communiquent essentiellement sur la production selon l'Agriculture Raisonnée. Nous parlons encore de productions très primaires. Mais je pense que nous allons connaître une évolution vers des productions plus transformées. Si je prends le cas du veau du Ségala, de l'Aveyron, il me semble que l'abattoir devrait respecter les principes de management environnemental. C'est l'une des questions dont je ne suis pas sûr qu'elle soit résolue.

**M. Philippe Lefebvre**

Je vous remercie.

En revanche, au niveau européen, Christian Béchet, le Parlement a adopté une résolution demandant une réglementation et un label pour l'agriculture intégrée, comme pour l'agriculture bio. Quelles en seront les conséquences pour les producteurs, et plus largement pour la filière ?

**M. Christian Béchet, Commission européenne, direction générale de l'Agriculture, unité politiques de Qualité**

Effectivement, nous avons aujourd'hui, au niveau communautaire, et ceci très formellement, une proposition qui a été faite par M. Mulder, au Parlement européen, au mois d'octobre 1998. Cette proposition, parmi d'autres, demande l'étude, par la Commission, de la création d'une troisième catégorie de signes de qualité. A mon avis, cela devrait plutôt être la quatrième, puisqu'il y a les appellations d'origine, les attestations de spécificité, et l'agriculture biologique. Voilà, très formellement, cette proposition.

Il y a déjà eu un début de réponse à cette proposition. Mes propos ne reflèteront pas du tout la position officielle de la Commission, loin de là ; il n'y a pas de position officielle au sein de la direction générale de l'Agriculture, *a fortiori*, au sein du collège des commissaires : il n'y a, pour l'instant, aucune position arrêtée en la matière. La seule chose sur laquelle nous puissions aujourd'hui nous appuyer, pour dire ce que nous en pensons, concerne donc la réponse assez rapide qu'a faite M. Fischler, le commissaire Fischler, lors de la présentation de la résolution au Parlement européen. Qu'a-t-il répondu, finalement ? Il a dit : " Quand on définit une politique de qualité, il y a un certain nombre de principes à respecter. Ces principes, nous les avons respectés pour établir les trois précédents signes de qualité. " Quels sont ces principes, au demeurant très simples ? Quand on parle de qualité, je rejoindrai assez facilement M. Falconnet à ce sujet, il faut savoir de quoi l'on parle. La qualité, c'est l'ensemble des caractéristiques distinctives du produit qui répondent aux attentes des consommateurs.

En matière de politique de qualité, quelles sont les conséquences ? Qu'est-ce que cela signifie ? Il faut prendre conscience du fait qu'une politique de qualité est un système juridique qui a pour but de réserver une mention, un logo, une dénomination de vente, aux seuls producteurs qui se conforment à une certaine définition de méthodes de production, méthodes de production qui ont donc des conséquences directes sur les caractéristiques du produit.

C'est d'abord un système juridique qui a pour but de réserver une certaine mention, une certaine dénomination. Toute la politique de qualité, que ce soit sur le plan national ou à l'échelle communautaire, repose sur la volonté commune des Etats Membres ; il n'y pas de différences d'appréciation entre le niveau communautaire et les niveaux nationaux.

Ce système juridique de protection d'une mention implique donc qu'on soit capable, par des procédures de contrôle, donc de certification, de voir si telle méthode de production est conforme à tel cahier des charges, et si le résultat en termes de produit est conforme à telles caractéristiques également inscrites dans le cahier des charges. C'est donc très important.

La deuxième chose qu'il convient de préciser, c'est que c'est un système d'application volontaire. Cela permet d'établir une distinction avec ce que l'on appelle la politique de qualité des réglementations, réglementations qui ont aussi un côté qualitatif. Le sanitaire ne relève pas d'une politique de qualité, on ne se distingue pas par le sanitaire. Il y a un acquis minimum que tous les produits doivent respecter, un point c'est tout. On ne peut pas établir un signe de qualité sur l'aspect sanitaire, on ne peut pas se déclarer plus blanc que blanc, ou alors, on dit : " Le minimum n'est pas blanc. ". Dans ce cas, cela pose à nouveau le problème de la réglementation générale. C'est bien cela qu'il faut considérer en termes de définition politique de qualité.

La dernière chose que je voudrais souligner, c'est que ce système juridique doit avoir une légitimité auprès du consommateur ; je pense que le législateur, qu'il soit national ou communautaire, doit ressentir l'efficacité de son système juridique. Il ne fabrique pas un système juridique pour le plaisir de fabriquer un système juridique, il le fabrique parce que cela répond à une attente du consommateur. Il doit bien apprécier le fait que, s'il crée un signe de qualité, s'il monte un système juridique, ce système doit être ensuite utilisé par les opérateurs économiques. Il n'y aurait rien de plus désobligeant pour lui que de monter un système qui ne serait utilisé par personne.

En termes communautaires, on parle beaucoup plus d'agriculture intégrée que raisonnée, il y a des raisons très précises pour lesquelles, en France, on parle de raisonnée plutôt que d'intégrée. Mais, comme l'a dit la Présidente, au départ, Agriculture Raisonnée est la traduction française de *Integrated Farming*. Dans toutes les autres langues, en allemand, en espagnol, en italien, on emploie le mot " intégrée ". On ne va pas faire de la sémantique, cependant, quand on parle d'agriculture intégrée, il faut se poser un certain nombre de questions, il conviendra notamment de suivre un certain guide méthodologique pour arriver à identifier ce que pourrait être un signe de qualité.

M. Falconnet vient de donner la moitié de la réponse à la première question : l'agriculture intégrée est-elle représentative de caractéristiques concernant le produit ? Il faudra examiner ce sujet.

La deuxième question serait la suivante : est-on capable de traduire un concept global tel que " respect de l'environnement ", dans un cahier des charges très précis ? En effet, ce cahier des charges sera ensuite opposable devant les tribunaux. Ce qu'il ne faut pas oublier dans un système juridique, c'est que ce sera le juge qui tranchera ultérieurement dans des conflits où l'administration interdira, ou fera un procès à un producteur qui aura utilisé une mention protégée de façon induite. Et le juge dira : " Monsieur, vous avez un cahier des charges à respecter, il faut que ce cahier des charges existe. " Est-on capable de traduire très concrètement dans un cahier des charges tous ces éléments ?

La dernière question pourrait se formuler ainsi, ce sont des études qui pourraient le démontrer, on a déjà entendu quelques réponses ce matin : ce signe de qualité correspond-il à quelque chose qui attire le consommateur et qui lui fait, soit acheter préférentiellement, soit accepter de payer plus cher le produit quand il remarque ce signe ? Cette légitimité du consommateur existe-t-elle vraiment ?

Donc, avant d'arriver au bout de ce système juridique, de ce montage juridique, se présentent un grand nombre de questions dont il va falloir débattre.

#### **M. Philippe Lefebvre**

Si je vous comprends bien, avant de jouer, il faut déjà avoir la règle du jeu ?

#### **M. Christian Béchet**

Justement, la règle du jeu existe, en tout cas en France, et je crois que vous l'attendez. C'est ce fameux Socle Commun que vous allez nous présenter, Jean-Marie Mutschler, c'est un document qui sera peut-être justement la première règle du jeu d'une agriculture différente.

#### **M. Jean-Marie Mutschler, directeur de l'Association nationale FARRE**

Je ne sais pas si l'on peut le définir ainsi mais, en effet, nous aimerions bien que cela devienne la règle du jeu. En tout cas, c'est une proposition de base pour établir une règle du jeu claire.

Pardonnez-moi, je vais me livrer à un exercice périlleux, je vais vous présenter un document devant ceux qui en sont les vrais pères, à commencer par le président du Conseil Scientifique et les autres membres du Conseil qui sont dans la salle. Ils auront peut-être, en tout cas je les y invite, à compléter ou à rectifier si c'est nécessaire.

Avant d'entrer dans l'économie du document, je voudrais rappeler que, comme l'a dit ce matin Mme Lambert, ce socle constitue, à nos yeux, un document majeur. Pourquoi ? D'abord, parce que je crois qu'il est attendu, on en est bien conscient, on a besoin de quelque chose. Est-ce cela ? En tout cas, nous proposons qu'il le soit, puisqu'il faut fixer des règles.

C'est également un document majeur parce que c'est l'aboutissement d'un très important travail du Conseil Scientifique de FARRE, validé par des agriculteurs du réseau. C'est aussi un document important parce qu'il fait, en quelque sorte, la synthèse d'une somme d'expériences accumulées, au fil du temps, au sein de FARRE, mais pas uniquement au sein de FARRE ; évidemment, notre Conseil Scientifique s'est appuyé sur l'état de l'art, sur les connaissances existantes, un peu partout, dans les instituts, dans la recherche, dans la pratique agricole, il a bien sûr tenu compte des recommandations professionnelles d'instituts, ou d'organismes tels que le COMIFER ou le CORPEN. Le CORPEN, d'ailleurs, je le rappelle parce que c'est important, a validé ce socle dans son principe fin décembre, ce qui explique que le document que vous avez sous les yeux est une dernière épreuve qui a été complétée jusqu'au dernier moment, en particulier jusqu'à cette validation de principe par le CORPEN.

Il n'est pas inutile de rappeler que ce socle, c'est aussi, en quelque sorte, un approfondissement, un développement de la Charte des Fermes de rencontre, qui est en service depuis plusieurs années dans le réseau des Fermes de rencontre.

Concrètement, qu'est-ce que ce Socle Commun de l'Agriculture Raisonnée proposé par le Conseil Scientifique de FARRE ? Son premier objectif, c'est de servir de référence commune. C'est ce que Mme Lambert a dit au Ministre ce matin : ce document a pour vocation de donner une définition claire de ce qui relève de l'Agriculture Raisonnée et, en quelque sorte, d'en être la référence. On a besoin d'une définition claire, pourquoi ? Parce qu'elle permettra à chacun de savoir où il en est, à quoi s'en tenir, et à tout le monde de parler la même langue, de parler de la même chose, ce qui est très important.

Ensuite, il ne faut pas se le cacher non plus, cela permettra de mettre un peu d'ordre dans une prolifération de cahiers des charges de toute nature, ou d'appellations qui se réclament de l'Agriculture Raisonnée.

Cette définition claire devrait aussi favoriser la reconnaissance des efforts des agriculteurs, cette reconnaissance devant se baser sur cette définition. Comme on l'a dit aussi, cela devrait, je crois, nous permettre de faire partager les objectifs de l'Agriculture Raisonnée, tant sur le plan national que sur le plan européen.

Les caractéristiques de ce document sont les suivantes : premièrement, il se base sur la globalité de l'exploitation agricole, et sur la simultanéité des préoccupations. On prend l'exploitation agricole vraiment transversalement. On s'occupe de l'ensemble de l'exploitation et non pas, comme cela a été dit, d'un petit bout, sous le prétexte que c'est un produit. On ne peut pas être bon d'un côté, ou peut-être même des trois côtés, et connaître des lacunes au quatrième. C'est transversal, c'est l'ensemble de l'exploitation.

C'est la prise en compte simultanée et systématique de l'environnement dans les préoccupations et dans les pratiques des agriculteurs. Ce socle comporte un certain nombre de principes à respecter et des outils à utiliser. Des principes, pourquoi ? Parfois, cela étonne un peu. Il est vrai qu'il est difficile de définir des principes, mais nous y tenons beaucoup parce que, avant tout, l'Agriculture Raisonnée, c'est une éthique, ce sont des principes, on s'appuie sur un certain nombre de convictions et de principes intangibles qu'il faut respecter. Ensuite, pour les mettre en œuvre, pour les traduire, on s'appuie sur des savoirs, sur des connaissances, sur des outils.

Le document est, par définition, évolutif. Je ne devrais peut-être pas le dire ainsi, mais nous savons très bien que ce que nous publions aujourd'hui est déjà perfectible, c'est évident. Vous aurez probablement des commentaires à faire, il y aura probablement, très rapidement, des améliorations à y apporter. Mais, de toute façon, le principe même est le suivant : " Ce document doit évoluer, doit s'adapter, doit progresser " de façon à conserver cette notion de progressivité qui a été évoquée ce matin.

Ce document prévoit également une évaluation annuelle des pratiques avec un objectif de progrès. On propose très naturellement que cette évaluation des pratiques repose sur l'utilisation des auto-diagnostics environnementaux FARRE.

Enfin, la dernière caractéristique, c'est que ce document, en fait, a vocation à être complété par les guides de la production raisonnée qui sont rédigés dans le cadre des filières professionnelles, comme on l'a déjà évoqué : la filière céréales par exemple.

Passons maintenant au contenu du document, en commençant par les principes. Ces principes, je ne vais pas vous les énumérer. On a quatre grands chapitres : respect des milieux et de l'homme, optimisation des conditions d'élevage, optimisation de la production végétale et recherche du progrès. Vous verrez dans le document, par exemple, qu'au sujet du respect du milieu et des hommes, on affirme qu'il faut choisir des systèmes cohérents pour le respect de l'environnement, qu'il faut avoir pour objectif le respect de la santé humaine, qu'il faut respecter les sols et les eaux, qu'il faut choisir des espèces et des variétés adaptées, prendre en compte la fragilité et la diversité des milieux naturels, utiliser, à degré d'efficacité comparable, des techniques propres ou douces, maîtriser l'irrigation, et tenir compte aussi de la gestion des déchets et des sous-produits de l'exploitation ; on brosse ainsi le tableau, dans son ensemble et transversalement, du principe concernant le respect des milieux et des hommes.

Ensuite, nous abordons les bases techniques, c'est-à-dire, en quelque sorte, les outils. Nous passons en revue un certain nombre de documents, d'items, comme la gestion des fertilisants, la gestion des effluents, la santé des animaux, la protection des cultures, la manipulation des produits de protection de cultures, la limitation des transferts vers les eaux, la gestion de la ressource en eau, la gestion des déchets (on décline en quelque sorte ce qui a été énoncé dans les principes), la limitation de l'érosion, l'information technique, la connaissance du milieu socioéconomique et l'évaluation annuelle des pratiques. Cette évaluation, je l'ai précisé, c'est du moins ce que nous proposons, peut avoir comme support les quatre auto-diagnostics environnementaux publiés également par le Conseil Scientifique de FARRE, l'an dernier, à la même époque, dans ces quatre déclinaisons : grandes cultures, cultures maraîchères et cultures fruitières, arboriculture, viticulture et, le petit dernier : polyculture, élevage ; ceci pour permettre de mesurer, chaque année, où l'on en est et comment l'on peut évoluer.

Je soulignerai un point important : ce Socle Commun est différent d'un cahier des charges pour un signe de qualité, parce qu'il ne concerne pas un produit donné, mais véritablement la transversalité, la globalité de l'exploitation agricole et des pratiques de l'agriculteur.

La question qu'on peut maintenant se poser est la suivante : de quelle manière peut-on, en quelque sorte, garantir qu'on respecte ou qu'on se conforme à ce Socle Commun ?

Nous avons pensé qu'il pouvait y avoir trois niveaux de garantie possibles pour, je le précise, un même niveau technique. Il s'agit de garantir le respect de ce Socle Commun, éventuellement enrichi du guide de production raisonnée, par exemple celui du blé de meunerie ou de l'orge de brasserie.

Comment peut-on garantir le respect de ce document ? Nous pensons, premièrement, que c'est opératoire à un niveau que j'appellerai déclaratif ; ce terme signifie simplement que c'est l'agriculteur, ou le groupement de producteurs, qui déclare sous sa propre responsabilité : " Oui, je respecte ce Socle Commun. Et si les pouvoirs publics, ou les autorités chargées de vérifier qu'on ne trompe pas ses cocontractants ou le consommateur, me demandent des comptes, je suis prêt à le démontrer ". Il en va de même pour un restaurateur qui inscrit sur sa carte " pâté du chef ", et qui est obligé, en cas de contrôle, de montrer qu'il ne l'a pas acheté tout prêt chez Métro. Voilà ce que nous entendons par niveau déclaratif.

Le deuxième niveau pourrait être celui de la " qualification d'exploitation ", qui est une appellation provisoire, il faudra songer à une désignation plus claire. Ce niveau de qualification d'exploitation serait un niveau où le respect du Socle Commun serait garanti dans un cadre professionnel, c'est-à-dire, par exemple, dans le cadre d'une filière professionnelle, d'un groupement professionnel, d'un Institut ou d'une Chambre d'Agriculture, que sais-je, mais un groupe professionnel ayant autorité et capacité technique d'aller vérifier que cet agriculteur, ou ce groupe d'agriculteurs applique effectivement et respecte le Socle Commun.

Le troisième niveau, c'est le niveau certification. C'est vraiment une certification telle qu'on l'entend, c'est-à-dire que le respect est garanti par l'intervention d'un organisme certificateur extérieur qui vient effectivement contrôler et qui, sous sa responsabilité, délivre une attestation certifiant que les critères sont respectés. Ce sont des procédures que vous connaissez tous, et qui concernent aussi bien les signes de qualité que la certification d'autres caractéristiques très variées.

Il existe donc trois niveaux différents. Ces trois niveaux offrent, pour les partenaires, des sécurités fort différentes ; bien évidemment, il n'y a aucune commune mesure entre le niveau déclaratif et celui qui fait intervenir un organisme certificateur extérieur. Cependant, nous pensons que c'est une démarche indispensable. En effet, se pose d'abord la question du coût de ces éventuelles qualifications ou certifications. De plus, nous pensons qu'il faudra toujours respecter deux principes fondamentaux : d'une part, le volontariat, nous ne pensons pas qu'il soit souhaitable d'imposer quelque chose dans ce domaine, et la liberté de choix. C'est aux agriculteurs, en fonction de leur situation propre, de dire : " L'Agriculture Raisonnée ne m'intéresse pas, et vos trois niveaux de garantie ne me concernent pas. " Ils auront probablement d'excellentes raisons de ne pas prendre des dispositions de ce genre. D'un autre côté, s'ils décident de faire de l'Agriculture Raisonnée, ils auront à choisir : le déclarer sous leur propre responsabilité, ou faire intervenir un organisme extérieur. C'est à eux de le signifier, mais en relation, bien évidemment, avec leurs partenaires, avec leurs clients.

La question qui reste pendante, quant au type de garantie, est celle-ci : comment le communiquer ? Comment le dire ? Evidemment, il faut affirmer que, en aucun cas, cette communication ne doit induire une confusion avec les signes officiels de qualité. Nous partageons tout à fait le point de vue qui a été émis par la CNLC, qui est le suivant : " Si communication il doit ou il peut y avoir, elle concerne le registre " produit dans une exploitation respectant les principes de l'Agriculture Raisonnée ". Mesdames et Messieurs, j'en ai fini avec la présentation sommaire de ce document.

### ***M. Philippe Lefebvre***

Vous avez en votre possession le document intégral contenant tous les petits détails qu'il serait trop long d'évoquer ici. Mme Guillou, vous avez justement le document sous les yeux. Ce Socle Commun va-t-il dans le bon sens, selon vous ?

**Mme Marion Guillou, directrice générale de l'alimentation, ministère de l'Agriculture et de la Pêche**

Je ne pense pas pouvoir juger d'un document qui a demandé des mois de travail en quelques minutes. Il n'est pas aisé de savoir ce qu'il faut comprendre par l'expression d'Agriculture Raisonnée. Je l'appelle Agriculture Raisonnée, pas agriculture intégrée, parce que le terme d'intégration, en France, signifie toute autre chose. L'intégration, dans l'agriculture française, c'est une autre notion que celle dont nous parlons aujourd'hui.

L'Agriculture Raisonnée est certainement en lien avec les pratiques environnementales de l'agriculture. Si l'on essaie d'analyser rapidement les fonctions de l'agriculture dans la société, on constate que l'agriculture a d'abord, après la guerre, rempli une fonction quantitative : on lui demandait de nourrir, mission accomplie. On lui a demandé ensuite de nourrir, en développant différents créneaux : le choix, la diversité, c'est fait. Aujourd'hui, on lui en demande plus, et c'est normal, on lui demande de respecter l'environnement. C'est sur cette question que vous travaillez tous depuis quelques années.

Le travail mené par le réseau FARRE est une œuvre de pionnier, puisque vous avez pris, avec des agriculteurs volontaires, un certain nombre d'initiatives de terrain. Je vois ici M. Thiault qui, depuis le début, a suivi cette initiative. La force de cette Agriculture Raisonnée, du moins de ce qu'on entend par Agriculture Raisonnée, c'est, à mon avis, le nouveau regard qu'elle permettra aux Français ou aux Européens de porter sur leur agriculture. C'est également le fait que, si le référentiel n'est pas figé, nous connaissons ensuite un progrès, une dynamique, ce qui signifie que ce sera toujours un plus pour l'environnement.

La principale difficulté consiste à s'entendre sur des objectifs. Je crois qu'avant de juger le cahier des charges proposé aujourd'hui par FARRE, il convient d'abord de faire ensemble la liste des objectifs qu'on poursuit. C'est pour toutes ces raisons que le ministre de l'Agriculture a confié à M. Guy Paillottin une mission d'analyse et de proposition sur la stratégie à tenir sur le plan national. Si c'était aussi simple que de dire : "Le cahier est bon, le cahier est mauvais", cela n'aurait pas été la peine de confier à un spécialiste de la qualité de M. Paillottin, une mission de concertation et de réflexion sur le sujet.

Sa stratégie doit s'intégrer dans un contexte à tout le moins communautaire, peut-être international un jour. Des travaux, dont ceux de M. Mulder, ont déjà approché le sujet. Il faudra sans doute rapprocher les points de vue parce que, pour l'instant, je perçois des conceptions quelque peu différentes. Il y a plusieurs conceptions différentes en Europe. C'est pourquoi, si l'on veut promouvoir ce concept en France, il faut évidemment en parler en Europe, parce qu'il est difficile aujourd'hui de faire quelque chose tout seul dans son coin. Nous avons quand même les mêmes outils de développement rural, les mêmes politiques, et sans doute un modèle agricole à défendre. Nous aurons donc besoin d'en discuter, après que M. Paillottin aura remis ses conclusions, sur le plan français, mais également européen.

Je vais faire quelque chose que les Normands aiment bien faire, et pourtant je ne suis pas Normande ; plutôt que de vous répondre, je vais vous poser des questions sur l'Agriculture Raisonnée. Il me semble que nous en sommes plus au stade du questionnement et de l'accord sur les réponses qu'on y apporte, qu'à celui de la bénédiction de papiers ou de pratiques définitives.

La première question que je poserai porte sur le champ à donner à l'Agriculture Raisonnée : se limite-t-on volontairement au seul aspect environnemental ? Vous avez donné, les uns et les autres, vos réponses, mais je crois que c'est une première question : est-ce seulement une question environnementale ? Pourquoi pas ?

La deuxième question a déjà été abordée : est-ce le mode de production d'un produit, type cahier des charges sur les pommes de terre, sur les céréales ou quelque autre produit ? Est-ce la gestion de l'ensemble de l'exploitation ? M. Falconnet est encore plus audacieux dans ses questions puisqu'il ajoute "non seulement l'exploitation, mais également tous les transformateurs qui interviendront ensuite."

Le troisième type de question concerne le niveau d'exigence. En effet, dans ce cahier des charges, vous avez eu un *a priori* sur le niveau d'exigence. Mais considère-t-on qu'à court ou moyen terme ce soit quelque chose de très exigeant dans lequel peu d'exploitations seront aptes à entrer ? Considère-t-on, au contraire, qu'il faut un niveau d'exigence qui permette à beaucoup de se mobiliser ? En fonction de ce qui sera répondu à cette question, et à ma connaissance, on n'y a pas encore répondu, tous ensemble du moins, FARRE a apporté une réponse possible, le cahier des charges variera, évidemment.

Quels moyens de contrôle convient-il d'établir ? Vous avez bien posé la question. Avec cette question en vient une seconde : quel sera le coût du contrôle ? Une auto-certification, un auto-diagnostic restent moins chers qu'une qualification vérifiée par un organisme professionnel, ils sont également moins chers qu'une certification par un organisme tiers. Il faut enfin se demander comment l'on finance ce coût.

Je ne suis pas à même d'apporter aujourd'hui des réponses à ces questions, mais je pense que, avant de définir un cahier des charges général, il sera nécessaire, notamment, que l'on s'entende sur le niveau d'exigence, les objectifs, le type et l'étendue de la démarche.

Une fois que nous serons d'accord sur les principes, il conviendra d'aborder le problème de la méthode, en se posant cette question : comment élaborer ce socle national qui est capable de prendre en compte l'ensemble de ces exigences et qui, en même temps, revêt une signification au plan scientifique. Il est particulièrement important, comme vous l'avez fait, d'associer des spécialistes à la conception du cahier des charges.

Comment faire en sorte que cela soit discuté de manière ouverte ? La normalisation qu'évoquait François Falconnet est l'une des voies, peut-être y en a-t-il d'autres. En fait, il me semble qu'aujourd'hui, l'on pourrait au moins se mettre d'accord sur quelques éléments, en tous cas, je les offre à la discussion.

Tout d'abord, cela ne doit pas être quelque chose de figé, c'est-à-dire qu'il ne faudrait pas qu'il y ait un cahier des charges définitif. Vraisemblablement, il faudrait établir aujourd'hui un cahier des charges qui permette à beaucoup de progresser, qui

permette à beaucoup de s'inscrire dans la démarche, puis que ce cahier des charges évolue avec les exigences de la société, avec les capacités de l'agriculture.

En ce qui concerne la communication, la Commission nationale des labels et de la certification de conformité a formulé une proposition : pas de communication sur le produit tel quel, du moins brut, si cela n'intègre pas les qualités du produit. Cela veut dire, dans ce cas de figure, que la communication devient avant tout une communication institutionnelle de l'agriculture à destination de la société.

Voilà tout ce que je peux offrir comme commentaires en ce moment, ce n'est donc pas réellement une réponse à votre question. C'est plutôt l'ouverture d'une discussion qui connaîtra bientôt des étapes importantes, avec la journée d'aujourd'hui d'abord, puis la discussion sur les conclusions de M. Paillottin, ensuite.

### ***M. Philippe Lefebvre***

Merci. Laurent Roy, vous nous avez rejoints. Je rappelle que vous êtes conseiller auprès de Dominique Voynet, la ministre de l'Environnement. Je ne vous demanderai pas de commenter ce document, je voudrais seulement poser une question simple. On a vu, dans le passé, que les relations entre le ministre de l'Environnement, votre ministre et ses prédécesseurs, et les agriculteurs, n'étaient jamais très simples. Avec ce document, la volonté affichée par les agriculteurs du réseau FARRE est-elle de nature, justement, à rapprocher les agriculteurs du ministre de l'Environnement ?

### ***M. Laurent Roy, conseiller de Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement***

Cette question me paraît quelque peu réductrice. L'enjeu de FARRE, est-ce vraiment un enjeu institutionnel de relations entre le ministère de l'Environnement et la profession agricole ? Cela me paraît quand même beaucoup plus global que cela. L'enjeu, comme Marion Guillou vient de le préciser, est bien d'aider l'agriculture à mieux répondre à l'évolution des demandes de la société en général, et pas à tel ou tel ministre. L'agriculture évolue, comme cela a été dit ; elle a évolué à partir de la demande impérative de nourrir la population, vers une exigence beaucoup plus globale de protection de l'environnement.

Pourquoi cette évolution de la demande ? Parce que, d'une manière générale, l'opinion publique est plus sensible aux questions environnementales qu'elle ne l'était auparavant ; de plus, l'agriculture occupe l'espace, les productions agricoles représentent malgré tout environ la moitié de la superficie de la France ; enfin, elle a des impacts particuliers, sur l'eau notamment, en termes de gestion de la ressource. L'agriculture est attendue aussi sur ces questions environnementales, ce n'est pas la seule, l'ensemble des activités économiques sont attendues sur les questions environnementales. Mais l'agriculture en fait partie. Et l'agriculture a une responsabilité particulière, parce qu'elle prend de la place notamment, elle gère l'espace, pour le meilleur et pour le pire. Pour le meilleur, qui est de fournir des espaces ruraux de qualité à la population, par exemple. Pour le pire, quand les excès de certains développements agricoles peuvent conduire à des dégradations de l'environnement ou des paysages.

Il y a bien une évolution de l'attente, ce qui fait que tout ce qui peut conduire à une agriculture davantage respectueuse de l'environnement est intéressant.

L'attente sociale, de ce point de vue-là, est complexe. Evidemment, la population ne se désintéresse pas de l'acte de production. Il y a tout un débat assez classique, au sein du monde agricole, sur le thème : " Nous sommes des producteurs avant tout, nous voulons produire ". Bien entendu, la vocation de production de l'agriculture française ne va pas disparaître, il s'agit bien de continuer à fournir des produits alimentaires qui se retrouveront dans les assiettes des gens. Cela ne disparaît pas. Mais cette attente se complète d'une attente de production de produits de qualité, de produits qui possèdent une qualité gustative, organoleptique satisfaisante, de produits proches du terroir. Le public, les consommateurs tendent à percevoir une perte de lien, ils ne voient plus le rapport entre ce qui se passe sur l'exploitation agricole et ce qu'ils retrouvent dans leur assiette. Ils essaient de recréer ce lien, d'où le succès de ce qui refait le lien avec le terroir, donc des productions respectueuses de l'environnement, au sujet desquelles on peut leur garantir que la technique qui les produit dégrade le moins possible l'environnement, ou mieux, contribue à le préserver.

De ce point de vue, les démarches du type de celles que FARRE développe sont certainement un moyen de fixer un cadre susceptible d'assurer au consommateur que les produits agricoles, les produits issus de l'agriculture qui souscrit à ces démarches, sont fournis par une agriculture qui respecte l'environnement, qui est la plus satisfaisante possible en matière d'environnement. Ceci appelle tout de même plusieurs réflexions.

La question du choix entre une démarche produits ou une démarche plus globale a été évoquée. J'ai envie de répondre les deux, forcément les deux. Ce n'est pas une démarche classique de qualité du produit, car ce n'est pas parce qu'un produit agricole ou alimentaire est issu d'une exploitation qui respecte l'environnement qu'il est forcément meilleur et d'une qualité organoleptique supérieure. Il peut y avoir une corrélation, en tout cas il n'y a pas de déterminisme, il n'y a pas de lien systématique. Il ne faut pas tromper les gens à ce sujet.

Néanmoins, on rencontre évidemment le croisement de deux préoccupations. D'une part, la préoccupation que l'ensemble des impacts environnementaux, dans l'exploitation, soient pris en compte. Pour le ministère chargé de l'Environnement, et d'une manière générale pour la population, dès lors qu'on se soucie de l'environnement, il serait d'un faible intérêt que telle production fasse mieux, mais que, globalement, les choses ne soient pas changées sur l'exploitation de manière générale ; et que les pratiques continuent, ou ne continuent pas, mais dégradent l'environnement dans les autres ateliers que ceux qui seraient liés à la démarche FARRE. Ce serait une démarche à œillères qui ne serait pas garante d'un vrai progrès en termes de protection de l'environnement.

Le caractère global est également important. Il n'est d'ailleurs pas uniquement global au niveau de l'exploitation. Il doit être global au niveau du territoire. Si l'on veut vraiment avoir un impact sur l'environnement, encore faut-il que, sur les territoires concernés, sur les territoires les plus sensibles, là où les enjeux environnementaux sont les plus forts, là où la dégradation de l'environnement est la plus forte, un nombre significatif d'agriculteurs souscrivent à la démarche, sinon l'impact ne sera pas perceptible sur l'environnement. Il y a un lien à établir avec le territoire, qui représente l'une des difficultés à résoudre si l'on veut avoir une démarche crédible.

La deuxième préoccupation concerne la démarche filière. Le produit vient d'une exploitation agricole, mais ensuite il subit, en général, toute une série de transformations ; toute forme de "labelisation", toute forme de reconnaissance d'une qualité environnementale du produit qui ferait l'impasse sur cette phase de transformation ne serait pas honnête vis-à-vis du consommateur. Il est important que ce qui se passe sur l'exploitation agricole soit pris en compte, tout comme ce qui se passe ensuite. En effet, si la production agricole se montre respectueuse de l'environnement mais que, ultérieurement, la filière ne tient aucun compte de la manière dont elle gère ses déchets, de la manière dont elle gère l'énergie, ses rejets d'eau, etc., l'impact sur l'environnement demeurera considérable. L'environnement, c'est un tout. C'est pourquoi, dans le cas de la vente d'un produit alimentaire considéré comme respectueux de l'environnement, si cet aspect n'est pas pris en compte, cela risque de conduire à des malentendus profonds avec les consommateurs.

Il y a donc bien croisement entre une démarche globale, qui est celle des agriculteurs, et une démarche filière, qui implique la totalité de la filière. L'environnement, c'est ce carrefour, le croisement entre une action globale sur le territoire et une action d'ensemble sur la filière. C'est ma première remarque.

Ma deuxième remarque portera sur le fait que, dans ce type de démarche, on peut avoir deux stratégies : soit une stratégie de niches, qui vise un créneau limité avec une rémunération plus importante, ce que fait typiquement, par exemple, le bio actuellement. Elle connaît d'ailleurs une évolution qui n'est pas forcément évidente mais qui, vu le succès qu'elle rencontre, interpelle ; cependant, c'est bien dans cette stratégie que s'est positionnée l'agriculture biologique. Bien sûr, tout le monde n'en fera pas, tous les consommateurs n'achèteront pas les produits issus de l'agriculture biologique, mais une certaine partie des consommateurs sont prêts à payer plus cher pour ce type de produits. C'est une démarche de niches, avec une plus grande valorisation.

Il existe aussi une démarche de socle, avec laquelle on fait progresser le socle d'une manière générale. Cela doit concerner le plus grand nombre possible d'agriculteurs. De ce fait, l'impact sur l'environnement peut devenir perceptible. Mais, en contrepartie, la rémunération supplémentaire par rapport au voisin est faible, parce que le voisin est censé agir pareillement, en tous cas, un grand nombre de voisins. De ce point de vue, cette démarche de socle fait progresser l'ensemble ; c'est, en fait, la condition *sine qua non* d'accès au marché, à la grande majorité du marché, compte tenu du progrès de la demande du consommateur, de la demande de la distribution. Cependant, il y a un choix stratégique à faire. Vous ne faites évidemment pas la même chose, selon que vous cherchez à remplir une niche ou que vous cherchez à faire progresser le socle en masse.

Une fois précisés ces points, il reste plusieurs conditions pour qu'une démarche telle que celle de FARRE soit efficace, une démarche qui vise à fixer un cadre pour assurer au consommateur quels produits issus de l'agriculture sont issus d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Cela repose sur plusieurs conditions, plusieurs critères. Tout d'abord, il faut que les bases techniques soient les plus solides possible. C'est une évidence, c'est une question de crédibilité. Marion Guillou le disait tout à l'heure : le document a le mérite d'exister, il faut qu'il soit expertisé. Il possède, d'ores et déjà, un certain nombre de critères de qualité. La qualité du Conseil Scientifique en est le fondement, sous la présidence de M. Gleizes, c'est un critère indiquant que les bases sont bonnes. En tout état de cause, il faut évidemment s'assurer que ce soit solide et crédible.



Pour que ce soit crédible, il faut aussi que ce soit vérifiable et transparent. J'ai noté que vous vous interrogiez encore sur les conditions de contrôle, ce n'est pas une mince question. Pour que les gens y croient, encore faut-il qu'ils puissent savoir, qu'on leur explique que cette action est menée de manière crédible, en toute transparence. On ne peut pas se contenter de dire : "Faites-nous confiance, tout ira bien." Evidemment, il convient de l'associer à la définition de la règle du jeu en amont ; il faut aussi que l'ensemble soit vérifiable, sinon les consommateurs n'y croiront pas longtemps. C'est une évidence, nous sommes dans une société où les gens ne vous croient pas sur parole. Si l'on veut vraiment qu'il y ait une adhésion à la démarche, il faut définir des critères vérifiables.

Enfin, il faut que cela parvienne jusqu'au terrain. Le réseau FARRE a joué un rôle de pionnier extrêmement intéressant, mais le réseau FARRE, et ce n'est absolument pas médire des exploitants qui en sont partie prenante, pour le moment, c'est peu de monde sur le terrain, ce sont quelques fermes par département. Si l'on veut que cette démarche fonctionne, il faut qu'elle fonctionne sur le terrain, donc qu'il y ait un relais qui soit pris. Cela pose la question du lien avec l'ensemble des autres démarches qui ont pu être entreprises. J'ai noté, dans le discours prononcé par Jean Glavany ce matin, qu'il souhaitait que les avis de tous soient pris. C'est, évidemment, quelque chose qui rencontre totalement notre adhésion. L'ensemble des autres démarches doit être aussi examiné, on doit établir des partenariats pour qu'au bout du compte, tout remonte jusqu'au terrain, en passant par le relais du développement agricole. Sinon, on créera peut-être un socle avec un effet d'image intéressant pour les consommateurs, pour le public et la distribution, mais la réalité de ce qui se produit ensuite ne sera pas forcément au rendez-vous.

Voilà les quelques questionnements que vos exposés m'ont suggérés. Je conclurai en disant que c'est une démarche intéressante qui mérite d'être complétée. Elle ne résume pas, en elle-même, la totalité de ce qui peut être fait pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement, mais elle a le mérite de poser des bases intéressantes, de provoquer le débat. Je souhaite que le partenariat le plus large possible puisse se bâtir autour de cela.

#### **M. Philippe Lefebvre**

Justement, nous en venons au débat. Nous vous laissons interroger nos invités.

#### **M. Dominique Chaillouet, journaliste, Points de vente**

Si j'ai bien écouté ce qui a été dit tout à l'heure, une précision de la part de Marion Guillou est peut-être nécessaire ; elle a souligné que le cahier des charges devait être évolutif en fonction des exigences de la société et des changements de l'agriculture, que cela nécessitait un regard extérieur. Sous-entend-elle que ce regard extérieur doit automatiquement être un organisme de contrôle ? C'est le premier point.

Deuxièmement, si l'on place un organisme de contrôle à la sortie de l'exploitation, et que le produit n'est pas accepté comme étant un produit conforme à la demande de la Commission nationale des labels et des certifications, je me demande où se trouvera la plus-value, on n'a pas parlé des coûts ce matin, mais il y a des coûts de production qui, *a priori*, sont plus importants. Il risque d'y avoir des coûts de contrôle qui, *a priori*, soient importants. S'il n'y a pas, ensuite, quelque chose qui vienne valoriser le produit, je pose la question de savoir où sera la plus-value.

Dans l'autre cas, à partir du moment où il n'y a pas de contrôle, il n'y a pas de réassurance consommateur, il n'y a pas de valorisation du produit. Je me demande simplement s'il y a une troisième voie.

#### **Mme Marion Guillou**

Comme on dit toujours : bonne question ! Je donne une interprétation personnelle. Je vois peu de plus-value produits, mais presque une condition d'accès au marché, voire une condition pour que l'agriculture réponde à la demande de la société. L'agriculture de l'après-guerre, c'était : "Donnez-nous à manger !" Ensuite, on nous a dit : "Donnez-nous beaucoup de choses à manger pour qu'on ait le choix !" Puis ce fut : "Nous voulons des produits sûrs et garantis du point de vue sanitaire !" Aujourd'hui, on nous demande autre chose encore : "En plus, bien sûr, il faut que l'environnement soit préservé en France."

Effectivement, la barre n'arrête pas de monter. Cependant, le contrat n'est pas malhonnête, parce que la société demande plus à l'agriculture ; l'agriculture a toujours répondu mais, en même temps, la société donne à l'agriculture. En Europe, c'est évident, il existe une sorte de contrat entre l'agriculture et la société, puisque l'agriculture est subventionnée. Je vais entendre une rumeur de désapprobation dans la salle ; cependant, du moins en France, c'est un fait totalement accepté, parce qu'on considère que la société attend quelque chose de son agriculture. Vous posez la question de la plus-value. Y aura-t-il une plus-value pour les produits issus d'un mode de production raisonnée ? Je ne sais pas, je n'en suis pas sûre. Néanmoins, cela permettra peut-être une meilleure condition d'accès au marché. J'ai entendu des murmures, cela va sans doute susciter un débat intéressant.

**M. Jan Mulder, député européen**

Je suis de nationalité néerlandaise, je fais partie du Parti libéral qui, je crois, n'existe pas en France.

Pourquoi avons-nous commencé avec ce rapport d'initiative sur la qualité des produits agricoles européens ? Tout d'abord, parce qu'on a constaté dans plusieurs pays qu'il existait un grand nombre de marques de qualité sur la production intégrée. La Commission a fait une étude, et l'on a découvert environ 1 000 marques de qualité pour l'agriculture en Europe. Ce n'est pas très favorable à la transparence du marché, cela peut également donner lieu à une concurrence déloyale. Je ne crois pas que cela soit bon. C'est la raison pour laquelle, dans un marché de 380 millions d'habitants, il conviendrait de disposer d'un signe commun pour laisser savoir au consommateur qu'il existe un niveau européen de qualité. Bien sûr, cela doit être défendu juridiquement.

Nous sommes en train de négocier à l'OMC, nous défendons le modèle agricole européen. Il est souhaitable de savoir ce que cela veut dire exactement. C'est également pour cette raison que nous avons pris cette initiative.

Je peux vous donner une troisième information : pour le budget de l'année 2000, le Parlement a voté un montant de 50 millions d'euros pour développer les idées qui sont contenues dans la résolution mentionnée. Elle a également été adoptée par le Conseil des ministres de l'agriculture européen à l'unanimité. Il existe donc une certaine base pour travailler. Je vous remercie.

**M. Christian Béchet**

Une étude a été réalisée courant 1997 ; elle a consisté à regarder ce que l'on trouvait dans les magasins. En effet, tous les produits allèguent une qualité. Aujourd'hui, on ne peut pas vendre un produit, quel qu'il soit, sans justifier d'une certaine qualité : " je suis le meilleur. ", " la mayonnaise qui est faite à partir de poules qui ont vécu au sol " (afin de préciser que les œufs qui sont dans la mayonnaise ne viennent pas de poules de batteries). On peut arriver à avancer n'importe quelle allégation, et surtout un nombre d'allégations absolument infini.

Une étude a donc répertorié tout cela, en essayant d'établir une certaine typologie. Dans toutes ces marques de qualité, on a retrouvé, bien entendu, ce qui relevait déjà de types connus, les appellations d'origine, toutes les marques relevant de l'agriculture biologique ; et puis, je ne suis pas sûr que l'on arrive à mille, on a relevé de très nombreuses marques qui allèguent, effectivement, d'un certain respect de l'environnement dans les méthodes de production. Il s'agit, en bonne logique commerciale, d'utiliser des arguments qui sont à la mode. Le propre du commerçant, c'est d'essayer de vendre dans l'air du temps, sinon, il fait mal son métier.

On connaît donc aujourd'hui une prolifération d'allégations au regard du respect de l'environnement. Bien souvent, on s'aperçoit que l'utilisation des termes " agriculture intégrée ", ou " Agriculture Raisonnée " en France, correspondent à des choses complètement différentes, et souvent à rien du tout.

Le constat que vous faites est tout à fait juste. Il convient maintenant de voir quelle est la solution à apporter. On assiste, à ce sujet, à un débat qui est double. Le constat a été répété bien souvent : l'attente du consommateur citoyen aujourd'hui, c'est que l'agriculture, comme l'industrie d'ailleurs, soit plus respectueuse de l'environnement. C'est une attente citoyenne tout à fait globale, il y a des moyens pour y répondre, ces moyens existent déjà, notamment les réglementations. On ne part pas de rien en la matière, on a établi des réglementations en matière de pesticides, de nitrates, d'installations classées, de nuisances sonores, de nuisances olfactives, etc. Tous les agriculteurs connaissent, en principe, ces réglementations qui ont pour but de résoudre un certain nombre de problèmes spécifiques de l'agriculture, liés à l'environnement.

Cette politique globale vers un meilleur respect de l'environnement passe donc par la réglementation, ce que j'appellerai " le bâton ". Il existe également toute une politique européenne en la matière que l'on pourrait mettre dans la série " carotte ". C'est le nouveau Règlement de développement rural, qui a repris les principes de l'ex-règlement 2078-92 ; il a institué les mesures agri-environnementales, qui ont pour but d'apporter des aides financières à des agriculteurs s'engageant dans des programmes appelés agri-environnementaux. A l'intérieur de ces programmes agri-environnementaux, on rencontre aussi une certaine variation : il existe les programmes minimum, minimorum, dits de réduction des intrants, et d'autres programmes particulièrement bien construits ; on en retrouve beaucoup dans le secteur des pommes, essentiellement en Italie, où l'on a procédé véritablement à la mise en œuvre d'un programme dit de production intégrée. Il porte le nom de production intégrée, au titre de ce règlement 2078-92, aujourd'hui intitulé nouveau Règlement de développement rural.

Il existe donc à la fois une base réglementaire qui va tendre à augmenter, puisqu'il est prévu, je crois, pour les pesticides, de réduire par quatre ou cinq le nombre de matières actives autorisées, d'ici trois, quatre ou cinq ans. Il y a la directive Nitrates, qui va évoluer. D'autres directives vont certainement être prises. Il existe également des instruments incitatifs pour l'aide au montage de projets. Ceci, c'est le premier débat.

Le deuxième débat, qui est tout à fait précis, porte sur la question suivante : peut-on identifier, sur le produit lui-même, la démarche d'un agriculteur qui respecte l'environnement ? C'est un autre débat, je dirai presque que c'est la cerise sur le gâteau.

**M. Philippe Lefebvre**

Dans le même ordre d'idée, M. Falconnet, je voudrais revenir sur un point. On a vu dans un pays voisin, la Belgique, se développer dans plusieurs chaînes de magasins, non pas des labels, mais des indications sur le packaging : “ viande sans hormones ”. Il n'existe pas aujourd'hui de label, à ma connaissance, “ viande sans hormones ”.

Qu'est-ce qui interdit aujourd'hui à M. Casino ou à M. Auchan de mettre sur ses barquettes : “ Auchan-FARRE ” ou “ Casino- Agriculture Raisonnée ” ? Est-ce que vous avez le moyen d'intervenir à ce sujet ? Peut-il, de sa propre initiative, prendre la décision de mettre, par exemple, le logo du réseau FARRE ?

**M. François Falconnet**

En ce qui concerne les viandes sans hormones, il me semblait que c'était réglementaire. A ce sujet, je suis relativement tranquille. On ne certifie pas la conformité à la réglementation, c'est simple.

**M. Philippe Lefebvre**

Pourtant, deux chaînes de magasins, en Belgique, ne se privent pas de le faire.

**M. François Falconnet**

Je parle de la France. Pour le moment, la Commission nationale des labels ne s'occupe que du territoire français. Si nos amis Belges souhaitent qu'on aille leur apporter une aide, nous sommes d'accord, mais cette demande n'est pas encore au programme.

En revanche, si demain des enseignes souhaitent communiquer sur l'Agriculture Raisonnée, ce n'est pas le problème de la Commission des labels et de la certification. C'est un problème de la directive étiquetage de la loyauté des transactions, c'est un problème de la Direction Générale de la Concurrence et de la Répression des Fraudes. Je sais que les fonctionnaires de cette direction générale sont très vigilants. Je suis en possession de quelques informations, puisque la note qu'a émise la Commission nationale est une note autour de laquelle s'est établi un consensus dans l'ensemble de la commission permanente, dont la Direction Générale de la Concurrence et de la Répression des Fraudes fait partie. Donc, cela s'est fait avec l'accord de cette direction générale.

En tant que Commission nationale, nous ne sommes pas contre le fait que les gens communiquent sur l'Agriculture Raisonnée, s'ils respectent les principes de l'Agriculture Raisonnée, le jour où on les aura bien définis.

**M. Jean-Marie Mutschler**

Je voudrais revenir, si vous le permettez, sur deux questions qui ont été posées tout à l'heure, à propos de la plus-value produits, et de l'évolution.

J'ai quelque chose à l'esprit depuis ce matin. Cela concerne un point du débat qui s'est beaucoup concentré, à un moment donné, sur le sujet des prix. Cette question est la suivante : ne faut-il pas s'interroger sur une autre dimension que celle de la plus-value ? On pourrait aussi songer à l'aspect de la relation qualité-beauté du fruit, comme on l'a souligné ce matin.

Les consommateurs, les citoyens, ne s'intéresseront-ils pas à une autre dimension ? On posait dans notre programme la question : les consommateurs s'intéressent-ils à la qualité environnementale ? Je pousserai l'interrogation plus loin : s'intéressent-ils à la qualité éthique des produits ? C'est évidemment très difficile à mesurer mais, à l'observation...

Vous savez que, ces derniers temps, dans le domaine financier, on développe des fonds de placement éthiques qui, paraît-il, marchent très bien. On dit qu'aux Etats-Unis, les sociétés qui sont les plus performantes sont celles qui, non seulement, rémunèrent bien leurs actionnaires mais, en plus, font la démonstration à l'ensemble de la société d'un comportement éthique, c'est-à-dire qu'elles ne font pas des choses contraires à l'intérêt général, qu'elles n'exploitent pas des gens ou des enfants, etc.

Récemment, j'ai lu une étude du CREDOC qui disait, par exemple, que les femmes étaient beaucoup plus sensibles que les hommes à la caractéristique de respect de l'environnement dans le choix de leurs produits. On y précisait que les femmes étaient 70 % à se dire sensibles à une qualité “ respect de l'environnement ” dans leurs choix. Je sais bien qu'il y a une distance énorme entre ce que l'on déclare dans une étude et le comportement que l'on a devant le produit, devant le prix, etc. Néanmoins, c'est un élément important à prendre en compte.

M. Mulder, vous connaissez mieux que moi le café Max Havelaar. Vous savez probablement aussi que, maintenant, à l'Assemblée Nationale française, on boit du café Max Havelaar. C'est un café dont la démarche repose sur la notion d'échange équitable. Max Havelaar, n'évoque rien pour les Français, rien du tout ! Pourtant, on commence à trouver du café Max Havelaar dans les rayons d'Auchan, je ne sais pas si l'on en trouve chez Casino. Cela veut dire qu'il existe malgré tout des consommateurs qui se disent : “ On me signale qu'on respecte les producteurs, il y a un échange équilibré. ” Et les gens sont peut-être prêts à payer plus cher ce café-là.

C'est pourquoi je pose cette question : ne peut-on pas extrapoler à partir de cette démarche pour des produits agricoles ? Les consommateurs n'intégreront-ils pas ces critères dans leurs choix ? Ne seront-ils pas prêts à payer un peu plus cher, quand on leur dira que ces produits sont fabriqués selon une éthique, par des producteurs qui respectent l'avenir de la planète ? C'est une question que je me pose personnellement.

### **Mme Christiane Lambert**

J'interviendrai dans le prolongement de ce que vient de dire Jean-Marie Mutschler pour ce qui touche à l'éthique, et à propos du débat que nous avons eu ce matin sur les produits bio. Les produits bio correspondent à une éthique de production : il existe un certain nombre d'interdits d'utilisation, mais aucune garantie de produits de meilleure qualité sur le bio. Même si ces débats sont controversés, je crois qu'aujourd'hui chacun s'accorde à dire qu'il n'y a pas de qualité supérieure, mais qu'il y a un cahier des charges des produits qui correspond à un respect de l'environnement.

Les producteurs bio ont réussi à se construire une éthique de production. Ils ne le font pas de façon parfaite, mais ils le font le mieux possible pour préserver l'environnement dans leurs pratiques, pour lutter contre la concentration, et tout ce que l'on entend par là. Sur ces bases, ils ont réussi à capitaliser des centimes supplémentaires.

C'est pourquoi, Mme Guillou, quand vous dites qu'il ne faut pas songer à des centimes supplémentaires, on a l'impression que vous êtes très pragmatique et que, malheureusement, aujourd'hui, vous avez raison. Mais nous sommes des optimistes de combat et de tempérament. Beaucoup d'agriculteurs et de partenaires de l'agriculture savent aussi, parce qu'ils sont pragmatiques, qu'un certain nombre de surcoûts inhérents à des productions utilisant de meilleures pratiques ne pourront pas être pérennisés si l'on n'ajoute pas, un jour ou l'autre, d'une façon ou d'une autre, des centimes supplémentaires.

Vous avez déclaré : " Les centimes supplémentaires existent par les soutiens publics à l'agriculture dans les domaines où existent des soutiens publics. " Dans un certain nombre de secteurs de production de l'agriculture, il y a moins de soutiens publics que dans d'autres secteurs. La disparité de traitement entre les secteurs fait qu'il faut se poser plus amplement la question, et qu'on ne peut pas se satisfaire de dire : les soutiens publics paieront les efforts pour l'environnement. La réglementation, c'est la sécurité alimentaire. Les signes de qualité, c'est la qualité supérieure. On se doit, à mon avis, d'affiner un peu plus cette affirmation.

### **Mme Marion Guillou**

Il est évident qu'on se doit d'affiner nos affirmations, parce que nous ne savons pas ce qu'il adviendra dans dix ans. J'essaie simplement de regarder quel me semble être le moteur de la démarche, c'est cela qu'on doit se poser comme question : quel est le moteur de la démarche ? Le moteur de la démarche est-il d'obtenir une plus-value de marché ? Est-ce cela, pour l'instant, qui justifie la démarche ? Si telle était la logique, il faudrait essayer de créer une niche de marché, qui ne concernerait donc pas tout le monde, cela impliquerait une conséquence sur le produit.

Il existe un autre moteur de la démarche, qui serait une approche différente de l'environnement. Je ne peux pas être affirmative sur le fait qu'il y aura plus-value ou non. J'ai l'impression personnellement que nous discutons plutôt d'un accès au marché. Vous parliez des fruits et légumes. Je suppose que vous pensiez aux fruits et légumes, quand vous disiez " pas beaucoup de soutiens publics ". Un fruit ou un légume n'aura-t-il pas un accès au marché plus facile s'il est issu de l'Agriculture Raisonnée ?

Aujourd'hui, je crois qu'on se pose plus de questions qu'on ne donne de réponses. Il faut malgré tout se mettre d'accord sur le type de moteur de la démarche, sur l'objectif de la démarche. Ensuite, nous passerons aux moyens, aux systèmes, aux retombées. Mais posons-nous la question : aujourd'hui, le problème est-il d'obtenir une plus-value sur le produit ? Auquel cas, c'est une démarche qualité, c'est une niche de marché, cela ne concerne pas tout le monde, etc. Ou bien, le moteur de la démarche, est-ce une attitude à l'égard de l'environnement ? En ce sens, je conviens qu'il faille continuer à affiner nos analyses et à travailler. Cependant, la question est bien celle-ci : quelles sont les bases de la démarche ?

### **M. Laurent Roy**

Ce que vient de dire Marion Guillou est sans doute ce sur quoi nous sommes vraiment en complet accord, c'est-à-dire le choix stratégique dont je parlais dans mon intervention : adoptons soit la démarche de niche, soit la démarche de socle. La démarche de niche est rémunératrice, quant à la démarche de socle, la certitude est moins forte à ce sujet. Mais la démarche de socle est déterminante. Cette réflexion était présente dans les propos de Marion Guillou tout à l'heure, propos qui ont fait quelque peu réagir la salle, c'était également le propos de Monsieur : ce dont il s'agit, c'est quand même d'essayer d'expliquer aux citoyens européens, français, ce qu'est le fameux modèle européen agricole qu'on s'efforce de défendre, notamment dans l'OMC.

Faire avancer le socle, ce n'est plus adopter la démarche de niche, c'est avancer en masse, pour être capable de dire quelles sont les bases du contrat que la société passe avec son agriculture, et en quoi cela justifie des soutiens publics à cette agriculture. Cela signifie également que l'on est capable de le défendre dans le cadre des négociations à l'OMC, avec nos partenaires, pour que cela continue à exister. Ce n'est pas non plus un mince enjeu économique. Cela ne confèrera peut-être pas une plus-value immédiate au prix du produit, mais ce n'est pas un mince enjeu. Il y a vraiment un choix à faire entre deux stratégies différentes.

**M. Jean Thiault, président d'honneur de FARRE**

J'ai le sentiment qu'en voulant, ce qui est normal, simplifier le débat du point de vue de la conception réglementaire et institutionnelle, et j'adhère totalement à la manière dont M. Falconnet l'a présentée, on a un peu oublié ce qu'était l'Agriculture Raisonnée pour l'agriculteur. Pour lui, c'est une démarche globale de recherche de l'optimisation de son activité par rapport à un milieu déterminé.

Ce qui veut dire qu'en essayant d'obtenir, comme c'est stipulé dans le socle, des races d'animaux ou des variétés parfaitement adaptées aux conditions dans lesquelles ils travaillent, d'avoir une meilleure connaissance sans cesse approfondie par l'observation, par l'échange, par la discussion en groupe, des conditions de production, les agriculteurs se mettent certainement dans les meilleures conditions possibles pour éviter un impact négatif sur l'environnement. Mais ils se mettent aussi, pour un certain nombre de leurs productions, dans les meilleures conditions possibles pour approfondir la démarche et contribuer, cette fois-ci, à la création de certifications de produits qui ne seront pas un phénomène isolé, dans une exploitation, ou dans l'entreprise sous label où l'on fera n'importe quoi, mais qui seront au contraire les meilleurs que l'on extraira.

Ils sont très nombreux dans la salle, ceux qui ont obtenu des Labels Rouges, des appellations d'origine. Il y a une dimension que Mme Marion Guillou a parfaitement évoquée, quand elle évoque l'accès au marché, c'est celle d'une relation cohérente avec l'aval, qui permet d'asseoir une politique commerciale qui peut être tout simplement une politique de marques. Ne restons pas focalisés sur les signes de qualité.

En effet, sur le plan européen, on construit beaucoup plus souvent des politiques de marques que des politiques de signes de qualité : c'est la marque qui devient un signe de qualité. Cette marque est assise sur une constance de qualité, et il ne peut pas y avoir de constance de qualité sans des gens parfaitement attentifs au milieu dans lequel ils évoluent. N'oublions pas la base de cette démarche. Je pense que c'est une réponse à tout ce qui a été dit. C'est non seulement une démarche de socle, c'est non seulement une démarche de progrès de l'ensemble de l'agriculture mais, en même temps, c'est une démarche qui facilite l'émergence des meilleurs : les meilleurs producteurs et les meilleurs produits. Je crois que c'est très important.

En tout cas, FARRE, pour moi, c'est d'abord cela. N'oublions pas que FARRE ne prétend pas être le lieu de rassemblement de la totalité des agriculteurs qui pratiquent l'Agriculture Raisonnée, FARRE n'est qu'une caisse de résonance, FARRE, c'est un tambour destiné à faire savoir qu'il existe des gens qui font de l'agriculture différente et raisonnée. Un certain nombre d'entre eux sont volontaires pour être les hérauts de cette affaire, le héraut au sens du messenger public. Ils sont reconnus, c'est également l'une des dimensions importantes sur le plan local. Ils sont reconnus par leurs pairs comme étant en droit de parler au nom de tous.

Je crois que c'est essentiel, parce que cette démarche de valorisation ne peut être limitée à un simple label, elle doit être avant tout multiforme, ne serait-ce que parce qu'elle doit devenir européenne le plus vite possible. Ce qui justifie, au contraire, notre démarche : FARRE n'a fait que servir la communauté en offrant un document. Pourquoi ? Parce qu'il disposait d'une expertise, il apporte son dossier à la communauté, d'autres vont l'apporter.

Ce qui est essentiel avant tout, c'est de ne pas oublier qu'il convient d'abord de savoir de quoi l'on parle (c'est tout à fait ce que vous disiez), il faut définir le champ, il faut définir le vocabulaire de ce dont on parle. Ensuite, s'offrent de multiples occasions de le valoriser. Il ne faut surtout pas introduire la confusion des genres.

Effectivement, si l'on avait voulu créer un label Agriculture Raisonnée, que seraient devenus nos producteurs ? Prenons l'exemple de M. Collard, par exemple, que j'ai rencontré tout à l'heure : il élève des poulets et des chapons délicieux dans la Marne ; que seraient devenus ses poulets sous label ? Quel était le label qu'il allait choisir ? Peut-être qu'à la manière de certaines de ces voitures qui collectionnent les vignettes annuelles, il aurait collectionné les labels. Non ! On aurait raison de dire que les consommateurs ne s'y retrouvent plus.

Il est important de ne pas oublier que l'essentiel de la démarche de l'Agriculture Raisonnée est de faire progresser l'ensemble des agriculteurs. Ces agriculteurs progressent à la fois par la connaissance, par l'échange des informations, et, précisément, ce qu'ils demandent, c'est de tenir leur rôle. Ensuite, en fonction de leurs propres possibilités, possibilités de milieu, possibilités personnelles, ils trouveront de multiples solutions de valorisation, mais pas une seule.

**M. Philippe Lefebvre**

Ces propos avaient le mérite de la clarté !

**M. Pierre Leclerc, association Cévise (Comité économique des vins du sud-est)**

Ma question s'adresse aux représentants de FARRE, ou d'autres organismes professionnels. Elle concerne deux sujets : la pureté de la transformation et la communication.

A propos de la pureté de la transformation, nous avons entendu les représentants des pouvoirs publics (M. Falconnet, Mme Guillou, M. Roy) nous dire qu'il fallait être très vigilants sur la propreté des produits ; on le demandait non seulement à l'exploitation, mais il fallait également que les usines qui les mettaient en boîte ou en bouteilles vérifient l'élimination des déchets, de l'eau, etc. On n'en demande pas autant aux produits bio, que je sache.

FARRE, ou les autres organisations professionnelles, acceptent-elles qu'effectivement, pour l'Agriculture Raisonnée, les exigences soient infiniment plus fortes que pour les produits bio ? Nous sommes dans le cadre de la purification ethnique ou religieuse, si l'on contrôle le travail des entreprises de transformation, alors qu'on ne le fait pas pour le bio. Je suis d'accord, il est très beau de demander la pureté totale, mais admettons que c'est très différent de ce que l'on exige du bio. Les organisations professionnelles françaises acceptent-elles que la barre soit placée beaucoup plus haut pour l'Agriculture Raisonnée que pour le bio ?

Ma deuxième question est du même ordre, un peu mesquine, je m'en excuse auprès du bio, elle porte sur la communication. En ce qui concerne la communication, nous avons très bien compris, M. Falconnet nous a bien expliqué toutes les bonnes raisons pour lesquelles l'Agriculture Raisonnée ne pouvait pas être certifiée. Mais, à mon avis, son raisonnement aurait pu s'appliquer au bio. L'astuce consiste dans le fait que le bio n'est pas un label, c'est un signe de qualité. Cela dépend peut-être de l'autorité de Mme Guillou, cependant, l'agriculture biologique possède un label auquel on n'a pas fait les objections qu'a faites M. Falconnet.

Je crois que M. Thiault vient d'apporter une réponse, mais je n'en suis pas sûr, et je suis venu pour rendre compte de cette réunion à des viticulteurs dans ma région : FARRE renonce-t-il complètement à ce que l'Agriculture Raisonnée soit un label, à ce qu'elle obtienne un statut spécial de signe de qualité, à l'instar de l'agriculture biologique ? Dans ce cas, j'aurai une question subsidiaire : si c'était une vraie communication, pourrait-il y avoir un logo plus court que la phrase " produit issu d'une exploitation respectant..." qui n'est pas très vendeuse ?

### **M. François Falconnet**

Je tiens à vous rassurer, je ne dépends pas de l'administration, je me sens donc totalement libre pour parler. Je travaille dans le domaine privé je suis totalement indépendant, aussi bien à l'égard des gens qui me paient qu'à l'égard de l'administration d'ailleurs. J'aimerais que tout soit bien clair sur ce point.

Votre première question portait sur les exigences de la filière. Je ne suis pas un spécialiste du bio mais il me semble qu'il existe un certain nombre d'exigences sur l'ensemble des produits industriels bio. On ne peut pas appeler un produit bio parce qu'on y a mis un petit peu de blé bio. Il faut aussi être cohérent.

Deuxièmement, lorsqu'on veut communiquer sur l'Agriculture Raisonnée, il me semble anormal qu'une entreprise souille l'environnement (je prends volontairement cet exemple) et axe son message sur l'Agriculture Raisonnée. C'est un problème de marketing.

Cela rejoint la question que vous m'avez posée sur les enseignes tout à l'heure, et je me suis montré très indulgent à leur égard, volontairement : il me semble anormal qu'un opérateur puisse acquérir des parts de marché avec du travail qui a été fait par un autre opérateur conférant une certaine image à un produit, alors que le premier ne respecte pas les mêmes règles. C'est une question d'honnêteté intellectuelle pour moi. C'est une question d'éthique, mais je suis intransigeant à ce sujet, cela soulève quelquefois des difficultés.

Si demain Casino employait l'appellation " Casino-Agriculture Raisonnée ", et qu'utiliser cette expression ne consistait qu'à dire : " Je m'approprie ce qu'ont fait un certain nombre d'opérateurs ", sans respecter la démarche qui est la leur, il est bien évident qu'il me semblerait que ceci est totalement anormal.

J'ai un certain nombre d'amis industriels de l'alimentaire qui vont communiquer sur l'Agriculture Raisonnée de leurs matières premières : je n'ai pas beaucoup d'états d'âme, parce que je connais leur démarche en matière de management environnemental, cette utilisation ne me gêne pas dans la mesure où ils effectuent réellement cette opération. Mais, si tel n'est pas le cas, il me semble anormal que je me décerne des lauriers qui appartiennent à celui qui m'a fourni le produit, c'est une question d'éthique, d'honnêteté envers le consommateur.

En ce qui concerne les signes d'identification, aujourd'hui, celui de l'agriculture biologique est défini dans un règlement communautaire. Nous sommes donc dans un contexte réglementaire. Ma section n'a pour mission que de faire de la certification de produits. Et l'Agriculture Raisonnée ne dépend pas d'une certification de produit, c'est tout.

### **Mme Anne Farrugia, Institut de l'élevage, Comité Exécutif FARRE**

Je souhaite revenir sur ce que disait M. Mutschler tout à l'heure. Depuis ce matin, je trouve qu'on béatifie le consommateur citoyen pour répondre à ses attentes, alors que je pense que le consommateur, vous ou moi, est bête, pressé, près de ses sous, influençable et pollueur. Le consommateur doit également faire partie des " accusés ". En effet, on fait porter la responsabilité de la pollution aux producteurs, aux distributeurs, mais le consommateur est un acteur, il peut aussi avoir sa part de responsabilité.

Par exemple, pour être très concrète, quand un consommateur va acheter un poulet à 10 ou 12 F le kilo, il faut qu'il sache qu'il contribue à la pollution des eaux et des nappes souterraines. Quand un consommateur pressé, vous ou moi, va au supermarché et choisit ses fruits en libre-service, il faut qu'il sache qu'il contribue à la disparition de certaines exploitations qui font de la qualité. Ne béatifions pas le consommateur. Il doit savoir qu'il est acteur, qu'il fait partie de la chaîne et qu'il doit aussi respecter certains engagements. Quand M. Mutschler parlait de consommation éthique, il faut être conscient de cela : le consommateur doit prendre des engagements.

**M. Philippe Lefebvre**

M. Mutschler, tout cela semble aller dans le bon sens ; mais ce sont peut-être les oreilles de Mme Nicoli qui doivent siffler cet après-midi.

**M. Jean-Marie Mutschler**

Je crois qu'Anne Farrugia a parfaitement raison de mettre chacun devant ses responsabilités. Je reste persuadé que nous avons la possibilité, en tant que consommateurs, d'influencer les événements par notre comportement. Elle a peut-être été un peu excessive en affirmant qu'acheter du poulet à bas prix pouvait encourager la pollution. Ce n'est pas nécessairement lié. Je crois qu'on peut travailler en production très intensive tout en respectant l'environnement Et ce ne sont pas forcément les poulets les plus chers...

Avec l'Agriculture Raisonnée, c'est justement ce qui est intéressant, nous avons vocation à nous intéresser à l'ensemble des productions. Il ne faudrait pas, par exemple, qu'une exploitation qui produit du poulet Label Rouge, respecte l'environnement, et que, produisant également du poulet standard, elle pollue. Je suis peut-être un peu idéaliste.

**M. Christophe Pron, CNJA, administrateur FARRE**

Je suis en charge des questions d'environnement. Je voulais revenir sur les propos de Marion Guillou et de Laurent Roy. Marion Guillou a présenté avec talent son point de vue sous forme de questions successives, très bien posées. Il me semble particulièrement intéressant de constater que l'Agriculture Raisonnée doit finalement s'appliquer au sein de l'exploitation dans sa globalité, voire sur plusieurs exploitations, puisqu'il s'agit vraisemblablement d'approcher la notion de territoire, suivant les propos de M. Roy. En même temps, cela doit embrasser la notion de filière, il doit s'agir d'un socle, il ne faut donc pas attendre spécialement de valorisation en termes de marché, mais plutôt d'accès à un marché. J'effectue ici une sorte de synthèse des deux intervenants.

Dans un contexte où, en même temps, l'agriculture est confrontée à l'ouverture des frontières ou à leur grande perméabilité, où la base réglementaire des normes environnementales et sanitaires augmente, je ne vois pas comment la situation serait tenable. Effectivement, il y a une solution qui consiste, comme pour les produits frais, à dire : " Il y a moins de producteurs puisque, les marges baissant, les contraintes augmentant, peu de producteurs peuvent continuer à vivre de leur exploitation, mais cela peut être la solution. "

Je pense que c'est quand même l'une des questions qui doit être mentionnée très ouvertement, ne serait-ce que pour avoir bien conscience de la difficulté, dès le départ : quel nombre d'agriculteurs la France veut-elle conserver ?

Il me semble qu'à partir du moment où l'on touche à la notion de filière, il va de soi qu'il serait très dommageable de se priver de ce moteur qu'est la valorisation économique, en regard de la pauvreté d'une communication institutionnelle, telle que l'a proposée éventuellement Marion Guillou. S'il n'y a pas de valorisation économique, cela est dû essentiellement à une communication institutionnelle. On sait qu'en termes de communication, nombreux sont ceux qui consacrent des budgets bien plus phénoménaux que ce que peuvent faire les institutions en la matière.

Ensuite, il serait bon de souligner que les gains de productivité, durant les années du " produire plus ", du " produire plus diversifié ", ont été confisqués, le terme est forcément tendancieux, en tout cas avalés par l'industrie agroalimentaire, en partie, et par la distribution, en grande partie. Aussi, qu'en sera-t-il si les contraintes doivent augmenter, si les prix doivent baisser sans connaître le moindre retour sur cet investissement supplémentaire en production de qualité, en exploitation, qui, à défaut d'être certifiée, labellisée, sera en tout cas identifiée Agriculture Raisonnée ?

Je me pose cette question, sachant que je tiens à souligner que le consommateur n'a que peu à payer pour rémunérer de façon suffisante, correcte, le producteur, quelles que soient les productions, qu'elles soient sous organisation commune de marché ou pas. Et pourquoi pas se substituer aux aides, notamment européennes, par le biais d'une valorisation plus commerciale des produits, et d'un partage plus équitable de la marge commerciale au finale entre les différents acteurs de la filière, notamment en faveur du producteur ?

**Mme Marion Guillou**

Vous dites que le moteur, c'est forcément la valorisation économique ; il y a plusieurs manières de faire de la valorisation économique, me semble-t-il. Un exemple concret peut nous aider. A propos de l'assurance qualité en entreprise, vous n'avez jamais vu sur une étiquette que telle entreprise était certifiée ISO 9002 ou je ne sais pas quoi. Non ! Ce n'est pas de la communication consommateur. Je vous défie de me trouver une étiquette stipulant que le produit vient d'une entreprise certifiée ISO 9002.

Dans le publi-rédactionnel, dans la communication institutionnelle, dans la communication de l'entreprise avec son client distributeur, ceci est parfaitement envisageable. Elle valorise ainsi le fait qu'elle travaille mieux. C'est un mode de valorisation économique, ce n'est pas une plus-value sur le produit de type signe de qualité ou de type marque. Il existe donc plusieurs moteurs de valorisation économique.

Ensuite, vous en venez aux bénéficiaires des gains de productivité. J'ajouterai un troisième partenaire qui a bénéficié des gains de productivité, aux côtés des industriels et des distributeurs, c'est le consommateur, évidemment. Souvenez-vous quand même qu'il y a quarante ans, 50 % des dépenses des ménages étaient consacrées à l'alimentation. On en est à 17 %. Le consommateur y a gagné également quelque chose. Il y a eu effectivement partage des gains de productivité, mais entre beaucoup de partenaires.

Je vais vous poser une question, parce que j'aime bien le jeu des questions. Imaginez que vous ne preniez pas l'initiative sur les pratiques environnementales de l'agriculture ? Croyez-vous que personne ne la prendra ? Croyez-vous que les démarches d'Auchan et de Casino n'indiquent pas qu'ils sentent une demande et, qu'après tout, eux, ils sont prêts à y répondre, qu'ils s'approprient à faire le cahier des charges environnemental pour garantir à leurs clients qu'ils trouveront des produits de l'agriculture respectant un certain nombre de contraintes environnementales ? En fait, ce dont on est en train de parler, n'est-ce pas : qui prend l'initiative et qui s'organise ?

### ***Mme Odile Benoit***

Vous aimez le jeu des questions-réponses, et vous nous demandez quelle est notre stratégie. Je vous retourne la question en vous demandant quelle est la vôtre. En effet, aujourd'hui, dans une entreprise, je ne sais trop ce que l'on penserait d'un patron qui, face à des cadres motivés venant lui expliquer ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont l'intention de faire pour satisfaire encore plus la clientèle, leur répondrait : " Ce que vous avez fait est très bien : vous avez dépassé vos objectifs. De toute façon, je savais que le client attendait cela. Vous avez réussi mais, si vous n'aviez pas réalisé ce dépassement d'objectifs, je vous aurais licenciés. " Lorsque vous parlez d'accès au marché, il est bien question de cela. Un producteur qui n'a plus accès au marché, c'est un producteur qui meurt.

On fait également une confusion lorsqu'on nous dit : " Choisissez entre la stratégie commerciale, la niche, le marché spécifique et puis l'éthique. " On mélange deux choses complètement différentes parce que, en matière de marché et de positionnement sur le marché, il n'existe pas que le positionnement de niche. On peut choisir un autre positionnement. Prenons l'extrême : la position de leader en termes de qualité, quantité, etc. C'est un positionnement commercial. De l'autre côté, nous avons l'éthique, nous parlons de deux choses différentes. Ce n'est pas une question de choix. Beaucoup d'entreprises aujourd'hui, qui s'intéressent à l'éthique, nous le prouvent chaque jour.

### ***Mme Marion Guillou***

Je n'ai pas bien compris l'esprit de votre intervention. Je dis : il y a quelque chose à faire. Vous avez réalisé quelque chose d'intéressant, mais il faut prendre l'initiative. Pour l'instant, vous n'êtes que quelques centaines ; si l'on veut que ce cercle s'élargisse, il faut se demander : combien d'agriculteurs subsistera-t-il à terme ? Quel sera le niveau d'exigence ? Et à qui s'adresse-t-on ? A une niche de marché ou à un marché très large ? Je n'ai pas la moindre envie de vous décourager en disant cela. J'ai l'impression de souligner qu'il y a un projet à construire ensemble. On n'a pas tout résolu. Mais, avant de marcher massivement, il faut savoir où l'on va.

J'ai avancé certaines questions quasiment en forme de réponses. A travers ces questions, vous aurez malgré tout compris la direction que je suggérerais de prendre. C'est une œuvre collective, je ne vais quand même pas indiquer ce qu'il convient exactement de construire. Vous avez déjà construit quelque chose ; moi, j'ai le sentiment qu'on se doit d'adopter une démarche environnementale, une démarche qui associe beaucoup de monde.

C'est pourquoi, si vous associez beaucoup de monde, il est difficile de faire de la niche de marché ; on ne peut pas compter sur une valorisation économique par la plus-value de type signe de qualité, mais il existe sans doute une valorisation économique d'un autre genre, de type assurance qualité en entreprise. Ce n'est pas démobilisateur, titiller les gens n'a jamais été négatif.

### ***M. Laurent Roy***

J'interviendrai par rapport aux trois interventions précédentes. Tout d'abord, je ne sais si le consommateur est bête et pressé, mais je sais une chose, c'est qu'il a des réveils brutaux. Ces réveils brutaux se produisent en règle générale lors des crises, quand il constate subitement que ce qui s'est passé dans la fabrication du produit qu'on lui vend et qu'il retrouve dans son assiette, ne le renvoie pas exactement à l'image qu'il se faisait de ce produit.

Il en va ainsi, quand il constate qu'on a nourri les vaches avec des farines. C'est une évidence pour tous ceux qui travaillent dans ce domaine mais, pour lui, ce n'en était pas une. Subitement, il découvre que les vaches ne sont pas nourries à l'herbe mais avec des farines animales : " Ca, c'est curieux. "

Cela se produit à chaque fois qu'il est susceptible de découvrir qu'entre l'image d'Epinal qu'on lui vend encore souvent sur l'étiquette (les beaux alpages sur les produits laitiers, etc.), qu'entre cette image du produit agricole traditionnel et la réalité de ce qu'est devenue la filière agroalimentaire industrielle, s'est creusé un large fossé. Quand il constate cela, en règle générale lors des crises, il se passe des choses désagréables. Et il se passe des choses désagréables pour tout le monde, y compris évidemment pour le producteur.



La démarche peut présenter également l'intérêt de fixer des cadres, c'est pourquoi je mentionnais le mot de transparence tout à l'heure ; ces cadres serviraient à rétablir une forme de confiance, afin d'éviter ce type d'à-coup, c'est aussi pour cela que l'on parlait de nouveaux contrats.

Je ne dis pas que c'est facile mais, en tout cas, ça suppose qu'on dise la vérité aux gens, qu'on soit transparent sur le message qu'on communique et puis, ça aussi, c'est de la valorisation économique. Ce n'est peut-être pas une plus-value immédiate sur le prix du produit de type niche ou quoi que ce soit, mais ça permet d'éviter des réveils brutaux, intempestifs et désastreux pour une filière dès lors qu'il y a des découvertes parce que les gens ne savent pas ce qu'on fait.

#### ***M. Claude Holl, CEDEPI***

Je suis chercheur en éducation des adultes. Je voulais poser une question concernant la motivation ou le moteur. On a beaucoup parlé jusqu'à présent de la réglementation, du marché naturellement, et bien sûr de la valorisation économique, il faudrait d'ailleurs plutôt parler de marges que de prix, mais enfin on se comprend.

Le troisième débat est centré sur l'éthique, le volontariat, la bonne volonté, la sensibilisation, les outils de démonstration, etc., dont FARRE fait d'ailleurs partie. Je pense que la motivation de FARRE se situe particulièrement dans ce troisième pôle.

Reste la fiscalité, dont n'a pas encore parlé. S'il a fallu rajouter des outils fiscaux récemment sur ce problème, est-ce parce que les trois autres moteurs étaient insuffisants ? Était-ce pour d'autres raisons ?

#### ***Mme Christiane Lambert***

Je reconnais là les qualités de Claude Holl, notamment sa capacité à écouter ou à lire à l'intérieur des gens sur la motivation des agriculteurs FARRE, et des partenaires au sein du réseau FARRE. Je ferai comme Mme Guillou, je dirai également qu'on trouve ici, aujourd'hui, des agriculteurs FARRE et d'autres partenaires que des agriculteurs, qui savent très bien parler de la motivation et des raisons qui les ont poussés à entrer dans le réseau. Dans notre région des Pays-de-la-Loire, les agriculteurs qui sont entrés dans le réseau n'y sont pas entrés dans une recherche de plus-value. Quand on dit cela, on est sincère.

Ce matin, quand j'ai évoqué la reconnaissance attendue par les agriculteurs, j'ai bien parlé de trois niveaux :

- une transparence, pour qu'on sache enfin ce qu'est l'Agriculture Raisonnée, une définition claire ;
  - un retour à la dignité, parce que l'état d'esprit des agriculteurs (et M. Margier l'a très bien dit dans le premier témoignage de ce matin), c'est d'être des chefs d'entreprises responsables, des citoyens soucieux du " savoir bien faire " et de l'avenir de la terre qu'ils laisseront à leurs enfants ; c'est une dimension extrêmement importante qu'il ne faut pas minimiser aujourd'hui dans nos débats, même si le débat économique est important ;
  - le troisième type de reconnaissance concerne le retour financier, l'incidence financière des pratiques raisonnées des agriculteurs : nous devons faire partager cette charge, en aval, par le premier et le second niveau de la grande distribution. Plus d'efforts, plus de pratiques ont inévitablement un coût, il faudra trouver ensemble la meilleure façon de le répercuter.
- Si un ou deux agriculteurs FARRE présents cet après-midi veulent dire très simplement quelles sont leurs motivations profondes, ce qui les pousse justement à faire ceci bénévolement, à accueillir des gens tout au long de l'année, qu'ils profitent de l'occasion. Il serait intéressant de varier les plaisirs, parlons de sous mais aussi d'autre chose.

#### ***M. Michel Fau, président du comité FARRE de l'Aveyron***

J'abonde tout à fait dans le sens de ce qu'a dit M. Thiault et de ce que vient de rappeler Christiane Lambert : n'oublions pas que beaucoup de choses ont changé dans l'agriculture. Nous sommes affligés actuellement d'une image de marque qui est loin d'être positive, nous sommes souvent agressés.

La démarche qu'on a pu remarquer dans Ferti-Mieux, celle de FARRE aujourd'hui, est la démarche volontaire d'une profession agricole qui veut démontrer qu'elle est capable d'autre chose que ce que l'on voit en permanence au journal télévisé le soir. Elle veut montrer une autre façon de produire, qui n'est pas nécessairement beaucoup plus coûteuse, mais qui présente au moins l'avantage de permettre une nouvelle forme de développement.

Le développement en agriculture est quelque chose de très vaste. Il y a mille façons de se développer. Ceci est une nouvelle formule de développement qui est partagée par beaucoup d'agriculteurs très volontaires. Je rejoins ce que vient de dire Christiane Lambert : il y a beaucoup d'agriculteurs qui ignorent totalement notre rôle, et qui travaillent tout à fait dans le cadre de ce que nous avons précisé tout à l'heure.

Notre rôle, à l'heure actuelle, est de faire émerger cette démarche, de la faire connaître, donc de faire en sorte qu'on présente une autre image de l'agriculture, une autre façon de produire, intelligente, et qui n'est pas totalement éloignée des pratiques normales de la plupart des agriculteurs. Cependant, j'y insiste, c'est une démarche volontaire, une démarche intelligente

J'adresserai une autre remarque à Mme Guillou, en particulier : aujourd'hui, nous sommes confrontés à une masse de règlements, d'injonctions ou de pratiques qui nous sont imposés à travers la distribution des aides, à travers la réglementation. Je vous demande malgré tout de veiller à ce que les choses évoluent à peu près de manière identique en Europe, en même temps. Nos amis de la grande distribution sont très gentils, mais je sais comment ils travaillent. Et les produits, actuellement, circulent totalement librement sur le plan européen.

Il serait un peu inconséquent de notre part de conduire ces évolutions si, autour de nous, n'existaient pas les mêmes règles. Aussi, M. Béchet ou Mme Guillou, chaque fois que vous imaginez un certain nombre de choses en termes de règlements, veillez à ce qu'il se produise une évolution en même temps sur le plan européen. Je suis producteur de porcs, croyez-moi, je sais de quoi je parle, d'autant plus que je ne suis pas très éloigné de l'Espagne.

J'aborderai un dernier point concernant les plus-values. Je suis d'accord avec ce que vient de dire Christiane Lambert : je ne me fais pas trop d'illusions sur les plus-values. Avec les circuits de distribution normaux, je ne parle pas de vente directe (la vente directe est un autre élément qui permet justement de conserver la plus-value), dès qu'on pénètre dans les systèmes traditionnels, que ce soit la grande distribution ou le petit boucher, il est toujours difficile de réaliser une plus-value.

Il existe un point sur lequel vous pouvez nous aider, je me tourne vers les pouvoirs publics, il touche à l'évolution des taxations. Je rejoins ce qui vient d'être dit : j'espère bien que, demain, les agriculteurs qui entreront dans une démarche FARRE d'Agriculture Raisonnée, échapperont d'une façon ou d'une autre à la TGAP, ainsi qu'aux redevances pollution, et à toute nouvelle taxe qu'on continuera à créer.

Aujourd'hui, le débat, Mme Guillou, est de savoir si l'agriculture continuera à être responsable, libre de ses décisions, constructive et positive, ou si elle sera taxée, pénalisée et montrée du doigt. Tel est notre enjeu. Si l'on réussit au niveau de FARRE et de tout ce qui gravitera autour, notre ambition est justement d'avoir une autre reconnaissance. Je crois que les systèmes de taxation devraient être une reconnaissance politique, une reconnaissance publique des efforts qui sont consentis par les agriculteurs.

#### **M. Laurent Roy**

Répondrai-je un peu brutalement ? Il nous faut des résultats, pas des efforts. Ce que constate actuellement le ministère chargé de l'Environnement, c'est que les résultats ne sont pas là. Je vous dirai pourquoi : on peut aller en Bretagne et constater que la qualité de l'eau, dans les prises d'eau potable de quelques dizaines de points de captage, continue de se dégrader. Vous pouvez siffler, et nier la réalité, malheureusement, c'est la vérité : elle ne s'améliore pas, c'est un fait.

#### **M. Michel Fau**

Mais il n'y a pas que la Bretagne !

#### **M. Laurent Roy**

Attendez, je commence, je n'ai pas fini. De ce point de vue, en Bretagne, les résultats ne sont pas au rendez-vous.

Parlons des phytosanitaires, puisque après tout la TGAP, dans le domaine de l'agriculture, concerne exclusivement les phytosanitaires : on constate, dans la quasi-totalité des rivières de France et dans plus de la moitié des nappes, la présence de produits phytosanitaires. Je suis désolé, mais c'est également un fait physique. C'est pourquoi il ne suffit pas de fournir des efforts, il faut vraiment obtenir des résultats.

Pour garantir des résultats, la puissance publique dispose de trois catégories d'outils. Elle dispose d'une première catégorie d'outils, le contractuel et le système d'aides, c'est-à-dire le système d'aides publiques liées ou non à la signature d'un contrat type CTE. Elle dispose d'un outil réglementaire, normatif, d'une règle à respecter, et elle dispose de l'outil fiscal, pour orienter les comportements. Je ne vois pas ce qu'il y a d'aberrant à utiliser également ces trois outils dans le domaine de l'agriculture. Il existe des dispositifs d'aide, le gouvernement a créé un outil qui est le CTE, afin que ce dispositif trouve sa cohérence pour le développement d'une agriculture plus durable, plurifonctionnelle.

Toute une réflexion est déjà en cours sur l'évolution de la Politique agricole commune, qui devrait être poursuivie dans le cadre des négociations à l'OMC, avec les réflexions sur l'écoconditionnalité. Il y a le problème de la réglementation, c'est classique, c'est connu. Pour le moment, je vous ferai remarquer que l'on n'est pas dans un contexte de durcissement des normes ; les normes existent, il faudrait peut-être les faire appliquer, mais elles existent, on ne les durcit pas. On trouve ensuite l'outil fiscal qui existe également pour inciter à des comportements moins polluants.

Je prendrai l'exemple de ce que l'on entend faire à propos des fertilisants : on veut créer une redevance sur les excédents d'azote. Si un agriculteur, FARRE par exemple, ne surfertilise pas, c'est-à-dire s'il met autant d'apports qu'il y a de sorties, il ne paiera pas la redevance. Ce n'est pas le fait d'être un agriculteur FARRE qui l'exonèrera de la redevance. En revanche, le fait d'être FARRE lui aura sans doute permis de raisonner son itinéraire technique afin d'équilibrer sa fertilisation pour ne pas payer la redevance. Il y a donc un lien, mais pas d'automatisme.

Quant aux produits phytosanitaires, le même type de démarche n'a pas été mis en place. Une molécule de produit phytosanitaire, cela dépend du produit, c'est clair. Mais, pour les produits qui ont une toxicité pour l'homme ou pour le milieu, la première molécule a cet impact. Et plus on en met, plus l'impact est fort, évidemment. Cependant, la première molécule a un impact dès lors que la molécule est toxique pour l'homme ou le milieu.

Il ne paraît donc pas invraisemblable de taxer pour dissuader d'utiliser les produits les plus polluants, et pour s'orienter vers d'autres produits qui ne sont pas taxés. Plus de la moitié des produits phytosanitaires ne sont pas taxés dans le cadre de la TGAP. Cela correspond à près de 40 % des volumes totaux mis en place. On ne peut donc pas dire qu'on taxe tout.

#### **M. Philippe Lefebvre**

Parler du portefeuille rend toujours les choses délicates.

#### **Mme Christiane Lambert**

Les agriculteurs, dans leur grande majorité, sont bien sûr prêts à faire des efforts, et veulent des résultats. Mais, indéniablement, il faut du temps, ce n'est pas moi qui ai inventé la formule " Il faut donner du temps au temps. " Dieu sait si elle est célèbre. Cependant, parce que vous êtes un spécialiste de l'environnement, peut-être plus que moi, vous savez aussi que le sol ou l'eau ne réagiront pas du jour au lendemain.

Vous tenez ici, devant cette salle, un discours que nous regrettons depuis toujours : quand on nous parle de qualité de l'eau, on nous renvoie à la Bretagne. Il y a la Bretagne, mais il n'y a pas que la Bretagne. Vous êtes très direct, je me permets de l'être aussi.

Puisque vous êtes exigeant sur les efforts et sur les résultats, je crois que le travail que nous avons fourni, qui a été présenté cet après-midi par Jean-Marie Mutschler, c'est-à-dire le Socle Commun de l'Agriculture Raisonnée, avec des engagements et donc des capacités à garantir des pratiques menant à des résultats, doit satisfaire le ministère de l'Environnement. Peut-être pourriez-vous vous exprimer davantage au sujet de ce document. En effet, c'est à partir d'efforts mesurables, quantifiables, opposables aux tiers, que l'agriculture dans son ensemble, pas seulement les 256 exploitations FARRE, pourra progresser vers des résultats collectifs.

Pour faire avancer les agriculteurs, il y a la carotte et le bâton. La reconnaissance des efforts par l'administration, et surtout par votre Ministère, est nécessaire également pour réconcilier un peu plus les agriculteurs avec ces pratiques.

Dites-nous en un peu plus sur ce que vous avez lu, sur cette notion d'effort et sur ces engagements concrets voulus par les agriculteurs, non pas imposés d'en haut.

#### **M. Laurent Roy**

Je l'ai dit tout à l'heure : la qualité mérite une expertise en tout état de cause. Cependant, la qualité de la démarche est intéressante, c'est évident. Le fait que ce soit piloté par un Conseil Scientifique de bon niveau avec Claude Gleizes comme président, ce sont des critères de référence. Nous sommes tout à fait d'accord pour le reconnaître.

D'ailleurs, cette démarche et ce projet avaient été présentés en ma présence en comité plénier du CORPEN, il y a quelques mois de cela. C'était encore à l'époque du président Forni. Nous avons eu un débat très intéressant à ce sujet. Une fois de plus, il ne faut pas se tromper sur la qualité de la démarche qui est entreprise. Je réaffirme l'intérêt que nous lui portons.

Il ne suffit pas de dire cela, il faut maintenant que cela se traduise aussi dans les faits. Cela en revient à ce que nous disions tous deux : " Aidez-nous à faire en sorte que ce soit intégré dans les pratiques d'un nombre important d'agriculteurs. " L'enjeu est celui-là, mais il s'agit également de changer de dimension ; tout ceci soulève un grand nombre de questions, des questions que j'ai posées tout à l'heure : la question de la place, de la concertation et de la coordination entre les initiatives des différentes catégories d'acteurs. Cela pose la question du rôle du développement agricole pour accompagner cette évolution.

En effet, entre un cahier des charges, un document type, ici disponible ou présenté en réunion, et une pratique adoptée massivement par des dizaines de milliers, voire des centaines de milliers d'agriculteurs, subsiste malgré tout un large fossé. Et ce fossé n'est pas évident à remplir. L'enjeu est là.

C'est aussi comme cela que j'ai terminé mon intervention tout à l'heure : je souhaite que l'on pratique la concertation la plus approfondie possible, c'est pour cela que je suis présent, et que j'étais ici l'an dernier. C'est pour cela que l'on a eu ce débat avec le CORPEN, pour avancer. Ceci dit, une fois de plus, je ne donne pas aujourd'hui une interview à TF1, je ne fais pas de la communication. J'essaie de débattre avec vous pour voir comment on peut avancer le plus possible.

Pour avancer le plus possible, ce n'est pas la peine de s'auto-congratuler. Il ne suffit de se dire : " Il y a des efforts faits par la profession agricole, réels, reconnaissons ces efforts et tout ira bien. " Il faut aller au-delà. Mais nous sommes d'accord avec vous pour travailler ensemble afin de progresser.

**M. Marc Forestier, Cyanamid Agro**

J'avais une question pour Jean-Marie Mutschler, je la poserai après. Mais je ne peux pas m'empêcher de demander à M. Roy sa position face à l'affectation des fonds de la TGAP qui, à l'origine, devaient servir à financer des mesures d'environnement, et qui ont été alloués au financement, disons de la Sécurité sociale ou des 35 heures. J'aimerais connaître votre position à ce sujet. Ensuite, si on m'y autorise, j'aimerais poser une question à Jean-Marie Mutschler.

**M. Laurent Roy**

La TGAP n'a jamais été créée pour financer des mesures en faveur de l'environnement. Le principe de la TGAP, je l'avais déjà précisé l'an dernier d'ailleurs, est conforme aux règles de financement de l'État, qui sont que les dépenses ne sont pas affectées, c'est-à-dire que les dépenses servent.

Il y a deux budgets, il y a le budget de l'État et celui de la sécurité sociale. Il y a deux grandes catégories de budgets. Les recettes de l'État vont dans ces deux grandes catégories de budgets, elles ne sont pas affectées à des dépenses particulières. Ceci est-il scandaleux ? Je ne le crois pas.

En effet, défendre une affectation systématique des recettes reviendrait à demander que l'école soit financée par les écoliers, que la santé soit financée par les malades, etc. Cela signifierait que tout ce qui est politique publique doit être financé uniquement par les recettes de ce domaine d'activité publique. Cela ne me paraît pas légitime, cela ne me paraît pas légitime non plus pour l'agriculture.

Le secteur agricole bénéficie de la solidarité nationale, à ce que je sache, et c'est normal, c'est ainsi que cela marche : l'argent va dans une grande caisse et cette grande caisse sert à financer des politiques. La politique de Dominique Voynet au gouvernement est de faire en sorte que cette grande caisse reçoive le plus possible pour des politiques environnementales. Cet effort est au rendez-vous. Le budget du ministère de l'Environnement a augmenté dans le projet de loi de finances pour l'an 2000, pour la deuxième année consécutive, de plus de 20 %. Il n'y a pas beaucoup de ministères qui peuvent en dire autant.

De ce point de vue, il y a bien non-affectation des recettes, mais la révélation d'un effort budgétaire significatif consenti pour financer des politiques environnementales. La machine politique fonctionne ainsi : le gouvernement et le Parlement définissent des priorités politiques. Ces priorités politiques bénéficient d'abondements budgétaires, de financements budgétaires, et le budget de l'État est financé par les taxes, dont la TGAP.

**M. Marc Forestier**

Cela dépasse un peu ma compréhension de citoyen, mais ce sont les techniques budgétaires.

Jean-Marie Mutschler, ma question concernera la communication et l'utilisation du thème Agriculture Raisonnée. Je m'adresse à vous en tant que gardien du temple, aux côtés de Christiane Lambert. On voit que c'est quelque chose de très sérieux, que cela va prendre du temps à mettre en œuvre, que c'est très compliqué. Un éminent expert a été nommé par le Ministre pour rendre un rapport. On a également souligné, au cours de la journée, la difficulté que rencontraient les consommateurs à comprendre notre démarche.

Ne croyez-vous pas, avec l'utilisation à caractère très marketing qu'en font certaines grandes enseignes (je ne sais si cela a été fait avec ou sans l'accord de FARRE), qu'un problème de cohabitation va se poser ? N'y a-t-il pas un risque de confusion dans l'esprit des consommateurs au finale, entre le sérieux qu'on cherche à donner à cette définition du concept et l'utilisation marketing de ce nom ?

Ceci me paraît d'autant plus grave que, quand on étudie d'un peu plus près leur cahier des charges, on s'aperçoit de la fréquence des éléments très superficiels, très artificiels, qui vont parfois même contre la sécurité du consommateur. Un jour, cela se saura. Ne croyez-vous pas que nous connaissons alors un télescopage, et finalement la banalisation et la décrédibilisation de ce terme d'Agriculture Raisonnée ? La question que j'aurais pu poser à M. Frisch est la suivante : Auchan, pour le bien de l'Agriculture Raisonnée, serait-il prêt à abandonner son slogan ?

**M. Jean-Marie Mutschler**

La question est complexe, mais j'essaierai d'être aussi bref que possible pour y répondre. Tout d'abord, nous avons assigné à FARRE une mission : faire connaître une certaine évolution de l'agriculture, une certaine approche de l'agriculture, certaines pratiques qu'on a nommées, caractérisées sous le terme d'Agriculture Raisonnée. Nous nous sommes employés à cela avec Jean Thiault, avec Alain Forni ensuite. L'une des missions qu'on nous a assignées est celle-ci : " Votre projet intéresse des agriculteurs, bien entendu, il faut que cela passe dans le monde agricole, que cela soit reconnu. " Le fait est que cela intéresse surtout le monde non agricole. Il faut faire reconnaître la qualité des pratiques, l'évolution des pratiques, les progrès, par le monde non agricole. Nous nous sommes employés à cela.

Ce qui veut dire qu'on ouvre les exploitations (c'est le travail des agriculteurs du réseau FARRE) à des acteurs du monde non agricole, des consommateurs, des représentants d'associations environnementales, des journalistes. Le rôle des journalistes, lorsqu'on leur donne une information intéressante, c'est de la répercuter et de la transmettre. La transmettre à qui ? Au grand public. Il ne faut donc pas s'étonner que le grand public, après avoir entendu parler d'Agriculture Raisonnée, dise : " Cela paraît intéressant, qu'est-ce que c'est ? Où puis-je trouver ces produits ? "

Je fais un petit retour en arrière. Jean Thiault, le deuxième département qui a constitué un réseau de Fermes de rencontre, c'était le Lot-et-Garonne, n'est-ce pas ? Vous vous souvenez. Nous sommes allés voir une exploitation de production fruitière ; nous avons vu la centrale fruitière, les fruits, les pratiques des agriculteurs pour obtenir de beaux fruits. Ils étaient beaux ces fruits, et bons, nous les avons goûtés. Or, des Parisiens nous accompagnaient, quelle question ont-ils posée ? Vous vous souvenez : " Où trouve-t-on ces fruits ? " C'est une question qui est légitime.

Cela ne veut pas dire qu'on se désintéresse des autres, néanmoins, on me dit qu'ils sont beaux et bons, je les goûte, j'ai envie de savoir où je vais les trouver. On leur répond : " On ne les trouve nulle part, ils ne sont pas identifiés, etc. " C'est une position qui, à terme, n'est pas tenable. On touche le public en lui disant : " Ce sont de bonnes pratiques, de bons produits, donc le public voudra obligatoirement les trouver. " Je simplifie certainement, M. Morin peut compléter : la grande distribution a identifié cette attente de la part des consommateurs, en comptant également sur les attentes de réassurance venant des producteurs.

Il n'importe, la machine a été lancée de telle manière qu'on ne peut pas empêcher ce phénomène. FARRE ou pas FARRE, lorsque se présente une demande, ce n'est pas à vous que je vais l'apprendre, quelqu'un y répond. Nous y avons répondu. La grande distribution a commencé à y répondre.

Cela a été évoqué ce matin, FARRE a été critiqué pour avoir ouvert ses portes à la grande distribution, accusé en quelque sorte de faire alliance avec le diable. N'allaient pas purement récupérer cela sur le plan commercial ? N'allaient-ils pas le dénaturer ?

Je porte témoignage que Casino, dans sa démarche de départ, et je ne peux pas dire qu'elle soit différente aujourd'hui, nous a dit très clairement : " Nous demandons à nos producteurs de fruits et légumes de se mettre sous certification de conformité produit, donc sous un signe de qualité officiel garanti par le ministère de l'Agriculture. " Ce sont quand même des référentiels qui sont sérieux. Quoi qu'il en soit, cela nous a paru présenter une certaine garantie. Je ne vois pas là de déviation.

Cependant, il est indiscutable que, lorsque qu'on commence à parler d'Agriculture Raisonnée, on fait florès. Christiane Lambert l'a très bien souligné ce matin devant le Ministre, on connaît une multiplication, une floraison des utilisations et des cahiers des charges. Cette multiplication des cahiers des charges pose un réel problème. Pourquoi ? Parce qu'on y trouve des cahiers des charges qui sont creux, qui n'offrent aucune garantie, ni aux consommateurs, ni aux agriculteurs, je répète ce que Christiane Lambert a dit ce matin.

Mais, *a contrario*, c'est ce qui motive probablement et légitimement la question de Marc Forestier, il existe de notre côté des cahiers des charges qui contiennent des contraintes totalement injustifiées ; soit parce qu'on y introduit de nouvelles LMR, en se substituant aux pouvoirs publics pour ce faire, en y introduisant des listes positives ou négatives de produits, ou bien en y intégrant des contraintes dont on sait parfaitement qu'elles ne sont même pas tenables par les agriculteurs. Néanmoins, on le fait parce que cela fait joli dans le paysage, cela fait un peu plus vert que le concurrent, etc. De tels cahiers des charges, j'en connais et vous en connaissez aussi probablement tous. Justement, c'est cela l'objectif.

C'est cela l'objet de notre Socle Commun. Voilà pourquoi le Conseil Scientifique a fait un travail énorme, rapidement. C'est pour la même raison qu'on le présente, il est déjà perfectible au moment même où on le présente. Mais il faut que nous nous mettions d'accord très vite sur une base commune, sur un Socle Commun qui permette effectivement d'établir une sorte de ligne de démarcation nous autorisant à dire : " Ceci, c'est de l'Agriculture Raisonnée, cela n'en est pas. " A partir de là, l'utilisation peut être, non pas réglementée mais légitimée d'une certaine manière.

### **M. François Falconnet**

Je voulais ajouter un mot parce que, dans ce qu'a dit Jean-Marie Mutschler, subsiste, à mon avis, une toute petite ambiguïté de compréhension. Je crois que le débat sur l'utilisation du mot Agriculture Raisonnée dans la distribution est lié à cette ambiguïté.

Cela a déjà été évoqué tout à l'heure : l'Agriculture Raisonnée n'apporte aucune garantie sur la qualité du produit. En revanche, il est clair que des entreprises, des exploitations agricoles qui ont une démarche d'Agriculture Raisonnée, sont des exploitations agricoles privilégiées du fait de leur comportement, qui leur permet d'obtenir des produits d'une certaine qualité, sur lesquels ils peuvent communiquer.

Toute l'ambiguïté que l'on ressent aujourd'hui, quand on se promène dans les magasins, cela m'arrive quand même assez souvent, c'est l'ambiguïté sur la communication. On veut faire croire au consommateur, en parlant de l'Agriculture Raisonnée, qu'on cultive un produit d'agriculture biologique présentant des garanties, voire un sous-produit d'agriculture biologique (le terme sous-produit n'étant pas péjoratif dans mon propos), mais qu'en tout état de cause, on obtient un produit de type agriculture biologique. Ce n'est pas l'objet de l'Agriculture Raisonnée.

Toute l'ambiguïté est liée à cette confusion entre l'Agriculture Raisonnée, qui vise le respect de l'environnement de l'activité agricole, et le fait que le produit, parce que l'exploitant agricole a mis en place un certain nombre de démarches supplémentaires, possède des caractéristiques qualitatives. Il est évident qu'aujourd'hui, à ce que l'on voit dans la grande distribution, la confusion est totalement entretenue. Et c'est bien l'ambiguïté qui subsiste dans les propos.

Il me semble qu'il faut bien dissocier les deux choses. Le jour où on les aura bien dissociées, le fait que les distributeurs parlent de l'Agriculture Raisonnée dans la réalité de ce qu'elle est, n'aura pas d'influence. C'est effectivement à l'exploitation agricole qui aura mis en place, en amont, des procédures de qualité, à utiliser le cas échéant, si elle le souhaite, des signes de qualité pour montrer la différence.

Il est vrai que les producteurs qui s'impliquent dans un système de type FARRE, sont des exploitations agricoles qui ont une démarche interne proche de celle de la qualité produit. Mais ce sont deux démarches menées parallèlement.

### ***Intervention dans la salle***

Je souhaiterais intervenir à propos de ce que viennent de dire M. Roy et Christiane Lambert tout à l'heure. Je crois qu'effectivement ces rencontres FARRE n'auraient pu avoir lieu voici cinq ans. Nous en sommes à la troisième édition. A mon avis, nous réagissons quelque peu en fonction du syndrome de la crise de la vache folle. Beaucoup de choses se sont passées depuis. A partir de cette crise, des choses ont changé, qui vont sans doute contribuer à modifier le positionnement de l'agriculture dans la société.

Il faut reconnaître à FARRE, en tout cas aux pionniers de FARRE, d'avoir été présents, et d'avoir anticipé ces crises, qui ne sont pas finies. D'autres sont à venir. A travers ces crises, une question est posée au réseau FARRE, je l'ai analysée en tant que telle : quels sont les mots clés ? Quels sont les mots clés de la crise de l'affaire de la vache folle ?

Il en est un, effectivement, c'est Agriculture Raisonnée. Cela en était un. Il est apparu sur la scène publique par l'intermédiaire des distributeurs l'an dernier. Il apparaît dans l'opinion publique, dans les médias, cette année. Il apparaît dans le débat professionnel agricole depuis peu également, au même titre que l'agriculture durable. Donc Agriculture Raisonnée, c'est un mot clé.

Il n'y a pas que cela. On rencontre aussi tout ce qui concerne l'acceptabilité sociale des pratiques agricoles. C'est un point qui n'est pas simple. On ne va pas entrer dans le débat sur les OGM ou sur les boues des stations d'épuration, mais on sait que ces questions-là, qui sont des questions que la société nous posera, en tant qu'agriculteurs, notamment pour ce qui concerne les aliments, seront également des débats de crise. Préparons-nous donc à ces débats de crise.

Les deux autres points, selon moi, relèvent de la transparence. Ce n'est pas pour apporter de l'eau au moulin de M. Roy, mais je crois qu'en effet, l'on n'échappera pas demain à un besoin de transparence. Que ce soit, d'ailleurs, du côté du ministère de l'Environnement ou du côté des agriculteurs. Il faudra se mettre d'accord sur les éléments de cette transparence, ce qui fera que l'on s'accordera pour reconnaître si des efforts ont été fournis, ou pas, si des résultats ont été obtenus, ou pas. En prenant bien soin de tenir compte à chaque fois de la dimension temps, parce que le ministère de l'Environnement n'existait pas voici dix ans, lui non plus.

Il faut être conscient que les problèmes d'environnement que la société pose aujourd'hui, n'étaient pas posés il y a dix ans. C'est pourquoi il convient de se donner le temps de les aborder et de correctement les traiter pour les dix, quinze, vingt ou trente ans qui viennent. Il me semble que c'est une dimension importante.

Un dernier mot clé est apparu, que j'analyse comme tel, avec la crise de la vache folle, c'est la traçabilité. La démarche FARRE, ce qu'elle représente dans ses principes, prépare effectivement à la mise en place, beaucoup de gens l'ont dit, de signes de qualité ou de formes de qualité, même si elles ne sont pas reconnues par des signes. Quant au marketing, je fais confiance aux spécialistes pour mettre en place suffisamment de niches, suffisamment de segments de marché qui prendront en compte les niveaux d'exigence différents de l'Agriculture Raisonnée. C'est ce que disait Marion Guillou tout à l'heure : il y aura plusieurs niveaux d'exigence d'Agriculture Raisonnée. On ira plus ou moins loin dans le raisonnement ou dans les formes de raisonnement.

Je rejoins ici ce que dit Christiane Lambert, les agriculteurs sont en train de donner du sens et de la valeur à leur métier, à leurs produits et à leur territoire ; c'est ce qui porte aujourd'hui les agriculteurs membres du réseau, et c'est ce en quoi ils sont pionniers dans les formes de développement d'un type d'agriculture, ce qui pose d'ailleurs le problème de la généralisation du réseau à l'ensemble des agriculteurs. On peut formuler l'hypothèse que, sur le moyen terme, que ce soit par rapport à l'éthique ou à la valeur donnée, le sens et la valeur seront sources de plus-value. Je ne vois vraiment pas comment il pourrait en être autrement.

### ***M. Gilles Thévenet, ITCF, Conseil Scientifique de FARRE***

J'ai une question toute simple à poser. En tant que co-rédacteur du socle, j'ai quelques états d'âme sur le statut de ce socle. Ma question s'adresse à Mme Guillou et à M. Falconnet : ne pourrait-on considérer que l'Agriculture Raisonnée est le Socle Commun, et la condition nécessaire mais non suffisante à toute reconnaissance de qualité, quelque forme qu'elle prenne ? A partir du moment où une reconnaissance de qualité du produit serait affectée, on saurait automatiquement que l'on a suivi les principes de l'Agriculture Raisonnée, ce qui garantirait au consommateur qu'on a effectivement respecté un certain nombre d'attentes quant à l'éthique, etc. ?

Cela me paraît relativement simple, car il y a une chose dont je suis certain : si l'Agriculture Raisonnée n'est pas forcément garante d'un meilleur respect de l'environnement, ce dont je suis convaincu, c'est que l'agriculture non raisonnée est garante d'atteintes, ou de risques d'atteintes à l'environnement. On peut donc penser à une démarche assez pragmatique qui serait la suivante : ce Socle Commun serait le passage obligatoire avant que d'étudier quoi que ce soit en termes de signes de reconnaissance qualité. Cela me paraît simple, peut-être trop simple.

**Mme Marion Guillou**

Ce n'est pas forcément une mauvaise suggestion. Il faut voir si c'est très exigeant ou pas, combien de temps cela prendrait pour que les partenaires la pratiquent, parce qu'il y a déjà pas mal de producteurs sous signe de qualité. Mais il est vrai qu'il est intéressant de penser que les gens qui font de la qualité gustative pourraient, à la base, faire de la qualité environnementale.

**M. François Falconnet**

Je vous donnerai ma réponse en deux étapes, parce que je crois avoir déjà répondu à votre question dans une intervention précédente. Parlons en termes de fonctionnement : aujourd'hui, dans le fonctionnement de la section "référentiels", lorsqu'il existe un document professionnel qui est un code d'usage, une norme, si les producteurs dans ce secteur d'activité veulent obtenir une certification, le respect de ce document professionnel est une obligation, sauf à nous prouver qu'en faisant autrement ils peuvent faire mieux. C'est une condition nécessaire mais non suffisante, c'est le premier point.

C'est la raison pour laquelle le dossier ne m'a pas gêné parce que, aujourd'hui, on va, à mon avis, encore un peu plus loin que ce qui est établi dans votre socle, dans le cas de ma section. Mais le problème ne se pose pas, de toute façon ce sera respecté.

Quand nous avons rencontré des producteurs de céréales qui voulaient communiquer sur l'Agriculture Raisonnée, on a demandé à ce qu'ils s'inscrivent dans le cadre du document ITCF (pour la pomme de terre, on a respecté le document). Donc, quand il y a un socle professionnel, c'est obligatoirement un document de référence pour la section "référentiels".

En ce qui concerne le deuxième point, je pense avoir répondu à votre interrogation quand j'ai dit qu'il me semblait que, à l'avenir, je ne voyais pas comment un produit pourrait être certifié s'il ne respectait pas un minimum d'éléments. J'ai parlé du confort animal, je croyais avoir parlé aussi d'Agriculture Raisonnée.

**M. Gilles Thévenet**

C'est le conditionnel qui m'interrogeait, j'aurais préféré que ce soit plus affirmatif.

**M. François Falconnet**

Marion Guillou le disait, c'est un problème de délai d'application. En revanche, c'est une initiative forte. Nous élaborons d'autres initiatives, je ne vais pas toutes les citer sur l'ensemble des dossiers ; mais l'une des tendances fortes sur lesquelles nous travaillons actuellement est effectivement d'incorporer celle-ci, bien que cela n'ait pas d'effet sur le produit, c'est une attente du citoyen qui est aussi consommateur, cela entrera dans ses actes d'achat. Si l'on veut vraiment se différencier du signe de la qualité, il faut correspondre aux attentes du consommateur par rapport au produit, en toute transparence, et veiller à ce que ce consommateur qui est citoyen ne soit pas déçu dans ses attentes citoyennes.

**M. Bernard Charrier, agriculteur FARRE de l'Aude**

Il me paraîtrait quand même très dangereux de vouloir aborder le problème du respect de l'environnement par l'agriculture à travers la lunette du consommateur. C'est un peu ce qui est sous-entendu depuis ce matin, puisqu'on mêle tout ce qui est qualité, sécurité et respect de l'environnement. Les préoccupations des consommateurs sont ce qu'elles sont, légitimes mais aussi largement fantasmagiques. Il faudrait peut-être rappeler qu'on gagne environ un mois de durée de vie toutes les années. Selon toute vraisemblance, c'est donc que la qualité de l'alimentation n'est pas si lamentable que ça. Que je sache, les accidents de la route ou le suicide chez les jeunes sont la cause de bien plus de décès que la maladie de Kreutzfeld Jacob, la dioxine chez les volailles ou le listéria. D'autant plus que, en réfléchissant sur ces problèmes de vache folle ou de dioxine, on constate que c'est particulièrement l'agrofourmiture qui est en cause, et non l'agriculture elle-même (notamment à travers la fourniture des aliments du bétail).

En ce qui concerne le respect de l'environnement, je pense que c'est une préoccupation que nous avons en tant que citoyens, en tant que producteurs. A ce sujet, selon moi, le débat doit être beaucoup plus technique, parce que le respect de l'environnement, dans notre travail quotidien, mobilise souvent des moyens sophistiqués, il implique des changements d'habitudes de travail. Je ne pense pas que l'on puisse mener ce débat-là, si l'on veut aboutir, autrement que dans un cadre qui soit finalement assez professionnel.

Ce qui ne nous empêchera pas ensuite de communiquer pour dire : "Oui, nous nous préoccupons du respect de l'environnement." Mais je ne pense pas qu'il faille mélanger les différents niveaux. Les préoccupations des consommateurs sont les préoccupations des consommateurs. Ce sont nos clients, nous sommes d'une certaine manière obligés d'en tenir compte. Le respect de l'environnement se situe à un autre niveau, à mon avis.

***M. Michel Bruder, Saint-Louis Sucre, vice-président de la commission Environnement de l'ANIA***

Je voulais simplement dire que l'industrie alimentaire, cela n'a peut-être pas été suffisamment rappelé aujourd'hui, est tout à fait solidaire d'une démarche environnementale de l'agriculture. Nous sommes solidaires parce que l'image des produits que nous transformons et que nous vendons, est intimement liée à l'image de l'agriculture. Et l'image de l'agriculture aujourd'hui, auprès du grand public, n'est pas satisfaisante, pas plus que celle, d'ailleurs, des industries agroalimentaires.

Nous sommes également très favorables à un Socle Commun plutôt qu'à une stratégie de niches. Il s'agit de faire progresser l'image de l'agriculture dans son ensemble, non de créer une niche qui représenterait quelques pour cent des agriculteurs français, comme c'est le cas pour le bio. J'ai même des doutes sur le niveau que pourrait atteindre l'Agriculture Raisonnée en tant que niche, dans la mesure où les consommateurs de bio sont absolument persuadés que manger bio apporte des trésors de bienfait à leur santé. Je ne suis pas sûr qu'on puisse leur vendre facilement et honnêtement le même concept pour l'Agriculture Raisonnée.

Si l'on veut que ce Socle Commun soit accessible à de très nombreux agriculteurs, ce qui est notre souhait, il faut qu'il soit simple, accessible et peu coûteux, dans un premier temps du moins, qu'il soit donc progressif dans ses exigences. Et nous sommes, en tant qu'industriels alimentaires, tout à fait prêts à participer au débat avec tous les autres partenaires intéressés à ce problème.

***M. Serge Martin-Pierrat***

Depuis ce matin, on a tendance à séparer la qualité environnementale et la qualité gustative. Or, ce qui a bien été mis en évidence ce matin par Mme Nicoli, c'est que la principale attente des consommateurs, c'est la qualité gustative. Au sein de l'INAO, nous menons une réflexion pour associer les deux ; nous contrôlons déjà tous les critères d'appellation d'origine contrôlée ou de labels rouges qui garantissent la qualité gustative, c'est pourquoi il serait bon de pouvoir aller vers une association des deux approches.

Je ne pense pas qu'il soit beaucoup plus coûteux de travailler à une production " propre " à l'égard de l'environnement. En revanche, la production " gustative " est d'un coût plus élevé. On fait une confusion à ce sujet. Ce qui signifie qu'actuellement, dans la crise des fruits que nous vivons, de plus en plus de producteurs en sont amenés, soit à arrêter de produire s'ils se cantonnent dans une production favorisant le goût, soit à augmenter les tonnages, donc, petit à petit, à opérer une détérioration de la qualité gustative. Tout le problème est là. Cependant, on peut très bien produire en quantité importante et produire proprement vis-à-vis de l'environnement, c'est plus difficile mais on peut le faire.

D'autre part, quel autre problème cela implique-t-il ? La diminution du nombre de passages pour les récoltes de fruits. Toute une dégradation est due à la baisse des cours. Et cette baisse des cours n'est pas répercutée sur le consommateur : le consommateur paie toujours le même prix, c'est une baisse des cours qui augmente directement les marges de la grande distribution. C'est-à-dire que, petit à petit, la grande distribution fait évoluer ses marges. Or, on pourrait s'attendre à ce que les marges de la grande distribution n'aient pas de raison de varier sur une dizaine d'années.

***M. Philippe Lefebvre***

Mme Guillou, il est visiblement beaucoup plus difficile de produire en favorisant la qualité gustative.

***Mme Marion Guillou***

Nous en parlions tout à l'heure. En fait, je vais un peu vite, les normes environnementales n'ont vraisemblablement pas de conséquence directe sur la qualité gustative du produit. En revanche, on pourrait faire ce qu'on évoquait tout à l'heure avec François Falconnet. On pourrait se demander si le fait de proposer un produit de qualité supérieure comme le label, ou un produit typique comme une appellation d'origine contrôlée, est une chose qui va de soi, ou bien si cela répond à une attente de pratique environnementale à la base. C'était notre interrogation. Cela ne peut pas être immédiat.

Il se peut qu'ensuite, tous les gens qui pratiquent l'Agriculture Raisonnée n'auront pas envie d'être sous signe de qualité ; ils travailleront peut-être avec des marques... Mais cela ne peut pas être : l'un est l'équivalent de l'autre ou l'un est totalement dans l'autre. Cela peut être à la base de la démarche.

***M. Jean-Marc Cordonnier, APCA***

Je voulais souligner quelques éléments. Tout d'abord, pour rappeler que les organisations agricoles se sont largement engagées dans l'opération FARRE au départ ; cependant, au début, c'était une opération de communication. Il y avait un objectif d'explication, parce qu'il y avait une très forte attente en matière de compréhension de ce que faisait l'agriculture. Aujourd'hui, on constate que la demande est beaucoup plus importante, d'où tout l'intérêt du débat qui se déroule aujourd'hui sur l'Agriculture Raisonnée. Ce débat est tout à fait intéressant, et il est largement pris en compte par les organisations agricoles. C'est pourquoi je voudrais insister sur deux ou trois points.



Tout d'abord, on sait que le débat est passionné chez les consommateurs, on l'a constaté aujourd'hui. Mais il l'est aussi chez les agriculteurs parce que, quand on parle d'Agriculture Raisonnée, on donne l'impression que les agriculteurs ne raisonnaient pas jusqu'à présent. Or, la majorité des agriculteurs raisonnaient ; il est vrai que les pratiques sont peut-être différentes d'un secteur à l'autre, qu'il y a des efforts à faire, nous en sommes conscients, mais de gros efforts ont déjà été consentis, il faut le reconnaître. Et il faut que le ministère de l'Environnement, en particulier, le reconnaisse.

Le deuxième point que j'aimerais aborder est le suivant, et cela n'a pas été dit aujourd'hui : les agriculteurs, s'ils raisonnent et s'ils mettent en place des pratiques positives en règle générale, écrivent peu. Il y a un effort important à fournir de ce côté-là. Ce sera un élément à prendre en compte si l'on veut que l'Agriculture Raisonnée concerne la majorité des agriculteurs. Eu égard au débat qui a lieu aujourd'hui, la position des organisations agricoles est claire : si l'on tenait à se focaliser uniquement sur les signes de qualité, le problème serait à peu près réglé. On se poserait la question de prendre en compte des éléments de respect de l'environnement sous les signes de qualité, et l'on en resterait là.

Or, il me semble que le débat n'est pas engagé dans ces termes-là. Il me semble que l'Agriculture Raisonnée doit concerner la majorité des agriculteurs, parce qu'elle représente un enjeu de meilleure communication sur le métier d'agriculteur en règle générale, et que c'est un enjeu pour l'ensemble des agriculteurs, non pas pour une niche. A ce sujet, je crois que les choses sont à peu près claires au niveau des organisations agricoles.

En revanche, un autre débat est proposé : avec un socle qui restera exigeant malgré tout, mais avec un socle qui imposera des enregistrements importants pour les agriculteurs, sera-t-on en mesure d'entraîner un très grand nombre d'agriculteurs ? Le débat est engagé aujourd'hui : d'un réseau de Fermes de référence de 450 ou 500 fermes, l'enjeu est de passer à 500 000 exploitations, en tout cas 400 000. Cet enjeu, je crois qu'il est bien mesuré par les organisations agricoles, le débat est engagé, il est clair que c'est un défi : un défi entre l'agriculture et les consommateurs, on en a suffisamment parlé.

C'est également un défi entre les agriculteurs et l'État parce que, ce que l'on souhaite, dans la mesure où les agriculteurs s'engagent dans des pratiques de plus en plus volontaires, respectueuses de l'environnement, c'est que l'État s'engage aussi à limiter la réglementation. Le débat se situe bien entre l'action volontaire et la multiplication de la réglementation, cela a été clairement précisé, et c'est un enjeu international important.

Il faut placer à ce degré tout le débat sur la valorisation par le marché. Il s'agit de savoir si l'agriculture française restera présente sur les marchés internationaux dans un contexte où le débat sur l'Agriculture Raisonnée est français tout autant qu'international.

Actuellement, les organisations agricoles, en particulier les Chambres d'Agriculture, en débattent. Ce sujet n'est pas tranché, le travail de FARRE est un élément important de cette contribution à l'Agriculture Raisonnée. Des débats se sont tenus dans de nombreuses filières, il faut aujourd'hui avancer dans cette discussion, et trancher rapidement avec une certitude : si l'on n'arrive pas à déboucher sur un socle, celui de FARRE ou bien un autre, qui sera plus ou moins proche de celui de FARRE de toute façon, il est évident que les cahiers des charges de l'aval vont se multiplier. Tout à l'heure, on parlait de la différence sémantique entre Agriculture Raisonnée et agriculture intégrée ; je ne voudrais pas faire de jeu de mots mais, si l'on connaît une multiplication, si l'on n'arrive pas à avancer sur l'Agriculture Raisonnée avec un socle, on avancera sur les cahiers des charges dans l'agriculture intégrée.

L'enjeu majeur est vraiment d'éviter la multiplication des cahiers des charges et celle de la réglementation. C'est en tout cas l'esprit dans lequel on aborde ce débat.

#### ***M. Jean-François Vierling, SARL Vierling, Bas-Rhin***

Je suis producteur d'ail et d'échalote. Je me suis inscrit à ce colloque pour découvrir le réseau FARRE. Et ce soir, après avoir entendu tous les propos de la journée, j'ai décidé d'y adhérer.

Je vous en donne la raison : dans l'expression Agriculture Raisonnée, j'ai trouvé un mot fort et puissant qui est le mot raison. La raison a toujours été quelque chose qui a été intimement lié, tout comme le bon sens, à la vie des agriculteurs. C'est pourquoi, plus que jamais, il nous faut dire aujourd'hui ce que nous faisons. Nous n'avons pas honte, nous n'avons pas à rougir de ce que nous faisons, notre métier est un métier noble. Je crois que, dans ce domaine-là, nous avons vraiment le droit de parler de nos pratiques, de montrer nos exploitations et, plus que jamais, d'ouvrir nos portes et de ne plus nous cacher. Nous sommes des gens très dignes. Merci.

#### ***M. Dominique Denieul, agriculteur FARRE de l'Ille-et-Vilaine***

L'Ille-et-Vilaine fait partie de la Bretagne ; je voulais simplement indiquer à M. Roy que, dans le département d'Ille-et-Vilaine, douze agriculteurs ont rejoint dernièrement le réseau FARRE, que la démarche en Bretagne est en train de se mettre en route, et qu'elle est forte. Ce qu'on demande seulement, c'est d'accorder du temps au temps. Personnellement, je suis installé depuis un an. Quand j'entends des raisonnements comme celui que l'on vient d'entendre, je me pose moi aussi beaucoup de questions. Merci.

#### ***M. Jacques Fanet, directeur-adjoint de l'Institut national des appellations d'origine***

A la fin du débat de cet après-midi il me semble qu'une clarification importante a été faite, notamment sur les aspects de valorisation, de plus-value, que l'on pouvait attendre d'une démarche comme celle de FARRE.

Je pense que certaines interventions, dont celle de Madame la Présidente, ont été particulièrement pertinentes. Cela me paraît extrêmement important de ne pas mélanger les choses. Il existe en France un système de signes de qualité avec les labels, les appellations d'origine contrôlée, qui a été relayé au niveau de la Communauté européenne. Le monde entier nous envie ce système, il suffit de constater les demandes que nous recevons actuellement pour aller l'expliquer à l'étranger. Ce système de signes de qualité a largement montré qu'il pouvait être générateur de plus-value. D'ailleurs, il est dans son rôle, et c'est ainsi que le ministère de l'Agriculture a voulu prôner cette politique.

La démarche FARRE me paraît s'inscrire dans une perspective relativement différente. Certes, comme le disait M. Martin-Pierrat tout à l'heure, on jette des ponts, à certains moments, entre le producteur respectueux de l'environnement et le résultat sur le produit à l'intérieur des signes de qualité. Cependant, je pense que les deux systèmes sont des systèmes complètement différents : les signes de qualité ont une influence directe sur le produit et peuvent, à ce titre, générer des plus-values ; ce n'est pas, à court terme, je précise bien, à court terme, me semble-il, l'objectif du système FARRE.

Je voudrais citer un exemple que nous connaissons en viticulture pour vous livrer une impression : effectivement, je crois que les gens du système FARRE sont, en quelque sorte, des pionniers (je découvre FARRE aujourd'hui, puisque c'est la première réunion à laquelle je participe). Je me pose la question de savoir si, dans quelques années, l'agriculture française tout entière ne sera pas obligée de se poser les questions que vous vous posez à l'heure actuelle. En effet, Mme Guillou disait : " Si aujourd'hui l'on ne fait rien, qui va le faire ? Les distributeurs le feront certainement. " Mais d'autres gens le feront : la concurrence.

Un intervenant vient de parler des problèmes internationaux. Je citerai juste un exemple : la viticulture française et européenne est essentiellement installée dans une zone tempérée. Ce n'est pas du tout le cas du reste de la concurrence mondiale qui est majoritairement installée dans des zones sèches ; que ce soit les viticultures de Californie ou de l'hémisphère sud, les productions vinicoles sont toutes localisées dans des zones sèches. Actuellement, un pays comme l'Afrique du sud a lancé un plan de sept ans dans lequel il est prévu, à terme, que chaque viticulteur qui apportera son raisin dans une coopérative ou chez un négociant, devra impérativement détenir un cahier sur lequel il aura noté toutes les opérations, tous les traitements qu'il aura accomplis au long du cycle végétatif de la vigne. Il est clair que les Africains du Sud ont l'intention, par rapport à la viticulture européenne, de communiquer très fort, à l'avenir, sur ces éléments-là.

Aujourd'hui, le système FARRE me paraît être un système extrêmement important, un système pionnier. Mais je ne crois pas qu'il faille, dans l'immédiat, penser lui accorder le pouvoir d'obtenir des plus-values. Cela me paraît être un auxiliaire d'accès au marché sur le long terme, plutôt qu'un générateur de plus-value directe, dès maintenant. Il est très important d'y réfléchir, parce que, aujourd'hui, il existe des signes de qualité très performants, en France, qui, à mon avis, sont plutôt dans ce rôle.

#### ***M. Philippe Lefebvre***

Il est temps de conclure. Mme Guillou, je vous demanderai tout d'abord de vous livrer à un exercice très difficile, croyez bien que j'en suis conscient et je vous prie de m'en excuser, il nous reste très peu de temps : que vous inspirent tous ces débats, tous ces propos qu'on a entendus cet après-midi ? On a l'impression, pour paraphraser Mao, qu'on est au début de la longue marche.

#### ***Mme Marion Guillou***

Je ne sais plus quoi dire après Mao, je vous citerai donc un proverbe chinois : " Il est dommage que, quand on marche avec une lanterne dans la nuit, la lanterne éclaire derrière. " C'est donc l'expérience qui joue.

Plus sérieusement, ce qui m'a frappée cet après-midi, c'est l'impossibilité de conclure la discussion. Cela signifie qu'il y a beaucoup de gens motivés dans la salle, ainsi qu'à la tribune, je l'espère. Tout d'abord, c'est un mouvement qui motive. Ensuite, il faut le signaler au passage, c'est un mouvement qu'il convient de saluer. Je tiens à vous remercier, vous qui vous êtes engagés dans cette démarche avant les autres, derrière Jean Thiault, derrière M. Forni que nous pouvons saluer à cette occasion, et derrière Mme Lambert.

C'est un mouvement de gens qui ont pris l'initiative, c'est un mouvement de leaders. Néanmoins, pour que ce mouvement soit le moteur d'un changement, il convient de faire attention à qu'il ne soit pas galvaudé. L'expression fonctionne, elle plaît, elle communique bien, il faut donc faire attention que cela reste quelque chose de sérieux. Sinon cela en sera fini.

Je pense que le travail que vous avez effectué est un moteur extraordinaire ; il faut faire attention de bien cadrer l'exercice pour que votre effort ne soit pas perdu. Vous avez été leaders, restez-le. Je propose simplement qu'on élargisse le mouvement de l'Agriculture Raisonnée, en discutant d'après les propositions de M. Paillottin sur ce socle qui reste à définir, afin que cela demeure un projet sérieux.

**M. Philippe Lefebvre**

M. Roy, je vous poserais la même question : que vous inspirent les propos de cet après-midi ?

**M. Laurent Roy**

J'allais dire qu'il serait quelque peu injuste, à l'égard des gens qui se sont inscrits dans cette démarche, qui y sont sensibilisés, de tenir des propos désagréables. Je ne voudrais pas partir sur cette tonalité désagréable. Il est clair qu'un mouvement s'organise, que les mentalités évoluent, que les choses changent. Le but est de changer de dimension en masse, sans perdre de contenu.

Cet enjeu n'est pas mince. C'est une difficulté considérable. C'est une chose que de travailler avec des pionniers, cela en est une autre que de vouloir faire évoluer l'agriculture française en masse. Ce n'est vraiment pas la même chose. Mais c'est vraiment l'enjeu qui se présente devant vous. A ce sujet, là encore, qui aime bien, châtie bien. On n'a pas fini de se quereller, mais je crois que l'on se retrouvera toujours pour travailler, pour avancer dans cette direction.

**M. Philippe Lefebvre**

Pour vous, M. Gleizes, que de travail ! J'ai l'impression que le socle, tel qu'il a été présenté cet après-midi, peut déjà être réadapté ; dès ce soir, vous pouvez vous remettre devant l'ordinateur, si l'on se réfère à tout ce qui s'est dit ici.

**M. Claude Gleizes**

Oui, sans aucun doute. On a toujours pensé que ce socle, M. Mutschler l'a bien précisé, est dès aujourd'hui quelque peu obsolète, mais perfectible.

## **Synthèse des travaux par Monsieur Claude Gleizes, Président du Conseil Scientifique de FARRE**

Quand FARRE nous a demandé si l'on pouvait élaborer un socle pour définir l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement, nous avons pensé que c'était possible. Nous avons déjà préparé, vous vous en souvenez, l'auto-diagnostic à l'intention du réseau FARRE. Cet auto-diagnostic, nous l'avons réalisé pour les agriculteurs du réseau FARRE, mais nous avons également précisé qu'il pouvait être utilisé par n'importe quel agriculteur. Il n'est pas réservé aux agriculteurs du réseau.

De même, ce socle que nous avons élaboré à partir des pratiques que nous connaissions des agriculteurs, et à partir des recommandations émises par divers organismes, nous l'avons réalisé, non pas pour une niche, mais pour la totalité de l'agriculture française ; je pense qu'il est applicable partout.

Bien sûr, il faudra du temps, nous le savons bien. Cela ne fait jamais qu'une quinzaine d'années que, dans le domaine de l'agriculture, on effectue de grands pas. Cependant, il a fallu quinze ans pour arriver à la situation actuelle qui, comme l'a souligné Laurent Roy, se manifeste peut-être plus par des efforts que par des résultats. Mais il y a des raisons à cela. On ne peut pas aller très vite, ni dans le changement des mentalités, ni dans les phénomènes physiques. Donc, quand nous avons élaboré ce socle, nous avons bien pensé qu'il était applicable à tout le monde, et que cela prendrait certainement beaucoup de temps.

Il s'est présenté une difficulté que j'ai ressentie aujourd'hui plus qu'avant : vous savez que nous avons pensé que ce socle était d'abord un outil destiné à la protection de l'environnement : le nom de FARRE, c'est le respect de l'environnement. Or, on a certes parlé d'environnement aujourd'hui, mais l'on a surtout parlé de qualité des produits. Nous avons toujours pensé, au sein du conseil scientifique, que ce n'était pas la même chose. Il y a bien un lien ; non seulement, il existe un lien, indirect peut-être, ou symbolique en tout cas, pour le consommateur, entre l'origine d'un produit et sa qualité. Mais des liens très directs se tissent également, en matière de santé publique, par exemple. On a beau respecter les règlements, le consommateur soupçonne malgré tout que, dans les produits qu'il reçoit, subsistent peut-être des résidus qui ont échappé aux règlements.

Quand on parle de boues de stations d'épuration, même si ces épandages sont autorisés, se manifeste malgré tout le sentiment chez le consommateur, donc chez l'agriculteur et chez le distributeur, qu'il vaut mieux éviter ce genre de pratique. Ce qui prouve qu'il y a bien un lien entre les pratiques de l'agriculteur et la qualité des produits. Ceci dit, ce lien n'est pas considérable.

Le vrai problème, c'est bien de protéger l'environnement en lui-même, parce qu'il est nécessaire de préserver les écosystèmes, les paysages. Tous les citoyens ont envie que la planète soit conservée en bon état. Cela pose un vrai problème. Et, si on le transpose au plan financier, puisqu'on a beaucoup parlé de coûts, on peut bien sûr se dire : il y a des problèmes, abordons-les d'une façon éthique (comme le dit Jean-Marie Mutschler).

Subsiste alors un très gros travail à entreprendre à l'égard du consommateur, mais aussi du citoyen, finalement, c'est un peu la même chose ; il s'agit de le persuader, de lui montrer quels sont les efforts à accomplir. Il convient également de lui indiquer qu'il est préférable qu'il choisisse quand même des produits dont l'origine est garantie provenant d'une Agriculture Raisonnée, plutôt que de n'importe quel type d'agriculture. Ceci n'enlève rien au fait que nous travaillons pour toute l'agriculture à long terme, et non pas simplement pour une partie de celle-ci.

Ce n'est peut-être pas en termes de valorisation, à ce que j'ai compris, qu'il faudrait traiter ces questions, mais en termes de prise en compte des coûts. Certains ont dit que l'agriculture respectueuse de l'environnement ne coûtait pas grand-chose. Je ne pense pas que ce soit exact. Parfois, effectivement, on peut faire à moindre coût. Mais il y a des cas où protéger l'environnement représente vraiment des investissements considérables.

On retombe à ce sujet sur un principe très classique, j'emploierai des mots forts : le principe pollueur-payeur, l'internalisation des coûts externes. Cela, en définitive, c'est la société qui le paie. On dit que cela relève de la responsabilité du producteur. Ce n'est pas à travers les taxes que l'on vise la responsabilité des producteurs, le principe pollueur-payeur n'est pas appliqué à ce moment-là, il est appliqué en ce sens que chacun est responsable de l'impact sur l'environnement dont il est cause.

Quand on essaie de remédier à cela, on doit forcément intégrer dans ses coûts de production les nouveaux coûts, en définitive, c'est bien toute la chaîne qui doit les supporter. Et, au bout de cette chaîne, on trouve le consommateur et le citoyen.

Cela implique peut-être des réflexions au niveau local, parce que l'agriculture n'intervient pas uniquement dans la production de produits destinés au consommateur ; il y a une multifonctionnalité qu'on connaît bien, dont le financement ne passe pas forcément par la chaîne du producteur. Elle peut passer, elle, par d'autres moyens. C'est là que les agriculteurs du réseau FARRE sont très importants, parce qu'ils sont sur le terrain, ce sont eux qui essaient d'intégrer leur exploitation dans l'environnement local.

On a également évoqué tout à l'heure les opérations Ferti-Mieux et Irri-Mieux. Ce sont des opérations qui permettent, elles aussi, d'intégrer les exploitations agricoles, localement, dans un projet de protection de l'environnement local. Là encore, il faut nouer un dialogue entre l'ensemble des acteurs, qui sont beaucoup plus près du terrain ; ce n'est plus du tout un problème national ni un problème théorique, c'est un problème de terrain. Je crois que nous pouvons travailler aussi à cela, à ce contact que doivent avoir les agriculteurs avec l'ensemble des acteurs qui portent un intérêt à la protection de l'environnement. Ce sera ma conclusion.

## **Conclusion par Madame Christiane Lambert, Présidente de FARRE**

Je remercierai et féliciterai tout d'abord vivement Claude Gleizes et l'ensemble du conseil scientifique, dont beaucoup de membres sont présents dans cette salle, et qui ont écouté nos débats avec intérêt. Je tiens à les remercier pour le travail considérable qu'ils ont accompli durant toute cette année afin de réaliser ce Socle Commun. Ceux qui l'ont parcouru ont pu réaliser que c'est un document qui a demandé un travail considérable. Je remercie également les agriculteurs FARRE qui ont été sollicités pour donner leur avis et valider ce document.

Les débats ont été riches cet après-midi. M. Gleizes, nous sommes conscients que, lorsque nous vous avons demandé la mise en place de ce socle, vous étiez, à l'époque, en possession d'assez peu de bases. Nous ne sentions pas à quel point il était sans doute nécessaire de l'élaborer rapidement. Ce Socle Commun arrive au bon moment, il est né avant que la mission Paillottin ne se termine. Nous avons donc encore le temps de faire passer un certain nombre de messages.

L'APCA vient de rappeler qu'une réflexion était menée dans les organisations professionnelles agricoles, le Socle Commun de FARRE sera donc la référence incontournable dans ces débats. Les nombreuses questions que se sont posés les différents participants à notre première journée montrent aussi que nous avons besoin, comme outil de dialogue, d'un document de référence pour engager, comme l'a très justement souligné M. Gleizes, ce débat avec la société, les citoyens, les consommateurs (qui ne sont pas toujours les mêmes), et avec l'ensemble des partenaires de l'agriculture.

Je dirai que ce Socle Commun est un bébé, c'est un prototype, en quelque sorte. Il a été réalisé essentiellement pour répondre à des questions environnementales et, déjà, nous retrouvons un défaut bien français : on veut lui faire faire la vaisselle, le ménage, l'aspirateur, etc., puisqu'on voudrait qu'il règle tout en même temps, y compris les questions sanitaires, de qualité, etc.

Alors, de grâce, prenons-le pour ce qu'il est, essentiellement une réponse à une question environnementale. Bien sûr, on y trouve des déclinaisons dans d'autres secteurs, mais il importe de le travailler dans cet état d'esprit. J'aimerais que tous vos applaudissements remercient vraiment tous ces partenaires qui ont travaillé dans l'ombre, avec beaucoup de sérieux. Ils sont très précieux pour FARRE.

Ce sera le mot de la fin : M. Roy, vous êtes parvenu à vous faire applaudir dans une salle FARRE, j'espère que vous vous en souviendrez.

## Liste des sigles utilisés

|                |  |
|----------------|--|
| <b>ANIA</b>    | Association Nationale des Industries Alimentaires  |
| <b>AOC</b>     | Appellation d'Origine Contrôlée  |
| <b>APCA</b>    | Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture  |
| <b>CNLC</b>    | Commission Nationale des Labels et des Certifications de produits agricoles et alimentaires  |
| <b>CORPEN</b>  | Comité d'Orientation pour la Réduction de la pollution des Eaux d'origine agricole par les Nitrates, phosphates et phytosanitaires |
| <b>CREDOC</b>  | Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie  |
| <b>CTE</b>     | Contrat Territorial d'Exploitation   |
| <b>CTIFL</b>   | Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes  |
| <b>COMIFER</b> | Comité français d'étude et de développement de la fertilisation raisonnée  |
| <b>FARRE</b>   | Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement   |
| <b>GREF</b>    | Génie Rural des Eaux et des Forêts   |
| <b>HACCP</b>   | Hazard Analysis and Critical Control Point   |
| <b>IGP</b>     | Identification Géographique Protégée   |
| <b>INAO</b>    | Institut National des Appellations d'Origine   |
| <b>LMR</b>     | Limite Maximale de Résidus   |
| <b>OMC</b>     | Organisation Mondiale du Commerce  |
| <b>OP</b>      | Organisation de Producteurs  |
| <b>UFC</b>     | Union Fédérale des Consommateurs – Que Choisir   |

**Liste des participants aux troisièmes Rencontres FARRE - 06/01/2000**

|               |            |   |
|---------------|------------|---|
| ADALY         | Mizzafer   | Economic Press Agency                         |
| AHOLOU        | Claudine   | International Fertilizer Industry Association |
| AILLIOT       | Bernard    | Animateur FARRE Eure-et-Loir                  |
| ARNAULT       | Pierre     | Le Courrier de l'Environnement                |
| ARNOLD        | Olivier    | DDAF Ardennes                                 |
| AUBAS         | Yves       | Agriculteur FARRE Aisne                       |
| AUBAS         | Isabelle   | Agricultrice FARRE Aisne                      |
| AUBRUN        | Dominique  | Ets Aubrun - Administrateur FARRE 79          |
| AUMASSON      | Raphaël    | Animateur FARRE Cher                          |
| AUPETITGENDRE | Pierre     | Agriculteur FARRE Cher                        |
| AUROI         | Danielle   | Parlement Européen                            |
| AUZOLLE       | François   | ANPEA - Administrateur FARRE                  |
| AVRIL         | Eric       | Ass. Force Ouvrière des Consommateurs         |
| BAL           | Florence   | Journaliste agricole indépendante             |
| BANQUY        | Evelyne    | Intermarché - Filière Forme et Santé          |
| BARBIER       | Christian  | Animateur FARRE Morbihan                      |
| BARTHELEMY    | François   | CARGILL                                       |
| BAUDIN        | Sophie     | Agra Presse                                   |
| BAUDRIN       | Albert     | Président UNCAA - Vice Pdt FARRE              |
| BAVEREZ       | Stéphanne  | AgrEvo  |
| BECHET        | Christian  | Commission Européenne                         |
| BEGOUAUSSEL   | Daniel     | Agriculteur FARRE Vaucluse                    |
| BEHAGEL       | Christiane | AGPB  |
| BEIGBEDER     | Jean       |   |
| BELMAS        | Frédéric   | Agriculteur FARRE Pyrénées-Orientales         |
| BENIZRI       | Emile      | Enseignant ENSAIA + étudiants                 |
| BENOIT        | Thierry    | Agriculteur FARRE Pas-de-Calais               |
| BENOIT        | Odile      | Agricultrice FARRE Pas-de-Calais              |
| BERTET        | Joseph     | Maison Familiale Rurale de Mozas              |
| BERTHIER      | Anne-Lise  | AGRO PERFORMANCES                             |
| BERTHIER      | Roger      | Agriculteur FARRE Rhône                       |
| BERTHIER      | Danielle   | Agricultrice FARRE Rhône                      |
| BESNAULT      | Claude     | FARRE - Secrétaire Général                    |
| BESSEMOULIN   | Jo         | SYNCOPAC - Administrateur FARRE               |
| BESSIERE      | Gilles     | Agriculteur FARRE Tarn                        |
| BESSIERE      | Carole     | Agricultrice FARRE Tarn                       |
| BEUCHERIE     | Olivier    | Chambre d'Agriculture Rhône-Alpes             |
| BIENNE        | Didier     | Agriculteur FARRE Côtes d'Armor               |
| BITAUD        | Corinne    | Pôle d'Aspach                                 |
| BOHY          | Xavier     | Agriculteur FARRE Allier                      |
| BOIDOT        | Michel     | SECIMA  |
| BOLHY         |            | Le Jardin du Cheminot                         |
| BONIN         | Hervé      | PRP   |
| BONNET        | Olivier    | Agriculteur FARRE Aude                        |
| BONNET        | Louis      | Animateur FARRE Vaucluse                      |
| BOUDAUD       | Thierry    | Agriculteur FARRE Deux-Sèvres                 |
| BOUGEARD      | Martine    | UNCAA - Comité Exécutif FARRE                 |
| BOUGET        | Michel     | Agriculteur FARRE Côtes d'Armor               |
| BOUGET        | Pierrette  | Agricultrice FARRE Côtes d'Armor              |
| BOUQUET       | Béatrice   | La Semaine Vétérinaire                        |
| BOURDENS      | Philippe   | Animateur FARRE Gironde                       |
| BOUVIER       | Dominique  | APCA  |
| BOY           | Emmanuel   | Groupe Coopératif Occitan "Landes"            |



|                 |                 |   |
|-----------------|-----------------|---|
| BREY-RAOULT     | Odile           | Assoc. Frçse pour l'Assurance et la Qualité     |
| BREYNAT         | Gilles          |   |
| BRUANDET        | Dominique       | Syndicat Nat. des Fabricants de Sucre de France |
| BRUDER          | Michel          | Saint Louis Sucre                               |
| BRUNET          | Franck          | Philagro - Administrateur FARRE                 |
| BUCHERON        | Nelly           | Animatrice FARRE Indre et Loire                 |
| BURLLOT         | Gaëlle          | Animatrice FARRE Tarn                           |
| BUSOLIN         | Bernard         | Agriculteur FARRE Tarn                          |
| CABANNES        | Alain           | LPS Porcs Fermiers de la Sarthe                 |
| CABARET         | Corinne         | FARRE   |
| CACHAU          | Vincent         |   |
| CAILLAT         | Gérard          | Agriculteur FARRE Aube                          |
| CAILLOT         | Laurent         | Agro Distribution                               |
| CAMPAS          | Paul            | Agriculteur Mayenne                             |
| CANESSON        | Bernard         | Agriculteur FARRE Somme                         |
| CANESSON        | Elisabeth       | Agricultrice FARRE Somme                        |
| CARAYON         | François        | RAGT Plateau Central d'Albi                     |
| CARLIA-BARBIDIA | Georges         | Ass. Défense Education Info. des Consommateurs  |
| CARLIER         | Daniel          | Agriculteur FARRE Indre                         |
| CARON           | Michel          | LA TERRE  |
| CARRIAT         | Sylvie          | Les Marchés                                     |
| CARROTTE        | Georges         | Institut de l'Elevage-Cons. Scientifique FARRE  |
| CAZALS          | François        | Agriculteur Aveyron                             |
| CELIBERT        | Claude          | Pâtisserie Vie Pratique                         |
| CHAILLOUET      | Dominique       | Points de Vente                                 |
| CHALOT          | Francis         | ENGREF  |
| CHAPIN          | Jean            | Ets Chapin                                      |
| CHAPUIS         | Pierre          | BASF  |
| CHARLOT         | Bernard         | Novartis Agro SA - Administrateur FARRE         |
| CHARRIER        | Bernard         | Agriculteur FARRE Aude                          |
| CHARTIN         | François-Xavier | Agriculteur FARRE Indre                         |
| CHASSAC         | Sabrina         | Agricultrice FARRE Lot et Garonne               |
| CHASSAC         | Patrick         | Agriculteur FARRE Lot et Garonne                |
| CHAUDIERE       | Paul            | Agriculteur FARRE Vaucluse                      |
| CHAUVILLE       | Pierre          | Dessertene Distribution SA                      |
| CHETY           | Philippe        | Agriculteur FARRE Gironde                       |
| CHOBLET         | Jérôme          | Agriculteur FARRE Loire Atlantique              |
| CHONG WING      | Viviane         | L'Abeille de France                             |
| CLEMENCON       | René            | Animateur FARRE Rhône                           |
| CLICHY          | Jean-Paul       | ANTEDIS   |
| CLUSET          | Rémi            | Animateur national FARRE                        |
| COLLARD         | Benoît          | Agriculteur FARRE Marne                         |
| COLLARD         | Isabelle        | Agricultrice FARRE Marne                        |
| COLLAS          | Philippe        | Agriculteur FARRE Eure                          |
| COLLAS          |                 | Agricultrice FARRE Eure                         |
| COLOMER         | Jean-François   | Pdt Société des Agriculteurs de France          |
| CONSIGNY        | Séverine        | Animatrice FARRE Seine Maritime                 |
| CONTOUR         | Benoît          | Le Télégramme de Brest                          |
| CORDONNIER      | Jean-Marc       | APCA  |
| CORMORECHE      | Paul            | Soufflet Agriculture                            |
| COSTES          | Pascal          | Président CNJA                                  |
| COUE            | Gilles          | Agriculteur FARRE Loire-Atlantique              |
| COUE            | Marie-Luce      | Agricultrice FARRE Loire-Atlantique             |
| COULON          | Guy             | Agriculteur FARRE Allier                        |
| COURONNE        | Marie-Pascale   | Animatrice FARRE Côte d'Or                      |

|                    |                  |  |
|--------------------|------------------|--|
| CRABIT             | Antoine          | BASF   |
| CRENN              | Philippe         | Société des Engrais Derôme                   |
| CREUSOT            | Alain            | SCORPEN                                      |
| CRISTIANI          | François-René    | Radios Publiques de Langue Française         |
| CROS               | Michel           | Agriculteur FARRE Hérault                    |
| CROS               | Elisabeth        | Agricultrice FARRE Hérault                   |
| DAGORN             | Catherine        | GNIS - Comité Technique FARRE                |
| DALLE              | Emmanuel         | Agriculteur FARRE Pas-de-Calais              |
| DALLE              | Sylvie           | Agricultrice FARRE Pas-de-Calais             |
| DARMEDRU           | Jean-Yves        | Rhône Poulenc Agro France                    |
| de BELAIR          | Louis            | Agriculteur FARRE Gard                       |
| de FRANSSU         | Marie            |  |
| de LA MORSANGLIERE | Guy              | France Champignon                            |
| de MONTIGNY        | Aymard           | CNIPT  |
| DECAYEUX           | Jean-Claude      | PRP  |
| DECOIN             | Marianne         | PHYTOMA                                      |
| DECOURCELLE        | Jean-Maurice     | Animateur FARRE Ardennes                     |
| DEGOS              | Patrice          | Animateur FARRE Landes                       |
| DELAITRE           | Pascale          | Coop Nangica Colehm                          |
| DELAITRE           | Olivier          | Agriculteur Marne                            |
| DELANNOY           | Jean-Pierre      |  |
| DELETTRE           | Anne             | Références Environnement                     |
| DEMOY              | Jean-Pierre      | Agriculteur FARRE Côtes d'Armor              |
| DEMOY              |                  | Agricultrice FARRE Côtes d'Armor             |
| DENIEL             | Patrick          | F.L.D.                                       |
| DENIEUL            | Dominique        | Agriculteur FARRE Ille et Vilaine            |
| DESCOINS           | Charles          | INRA - Conseil Scientifique FARRE            |
| DESCOTES           | Arnaud           | Comité Interprof. du Vin de Champagne        |
| DESVIGNES          | Philippe         | AGPM   |
| DEVILLARD          | Jean-Marie       | Ministère de l'Agriculture - DPEI            |
| DEZERT             | Christine        | Animatrice FARRE Jura                        |
| DIONOT             | Jean-Pierre      | CELAC  |
| DOAT-MATROT        | Florence         | ZENECA SOPRA                                 |
| DOEN               | Claude           | Agriculteur FARRE Landes                     |
| DOEN               | Marise           | Agricultrice FARRE Landes                    |
| DUBY               | Charles          | Agriculteur FARRE Hérault                    |
| DUEZ               | Jean-Pierre      | Agriculteur FARRE Hérault                    |
| DUEZ               | Mireille         | Agricultrice FARRE Hérault                   |
| DUFRECHOU          | Jacques          | Agriculteur FARRE Landes                     |
| DULAU              | Jérôme           | Chrétiens dans le Monde Rural                |
| DUMINIL            | Philippe         | Agriculteur FARRE Pas-de-Calais              |
| DUMINIL            | Joëlle           | Agricultrice FARRE Pas-de-Calais             |
| DUNOYER            | Charlotte        | SNIA   |
| DUPONT             | Bruno            | Agriculteur FARRE Maine-et-Loire             |
| DUPONT             | Christian        | Agriculteur FARRE Maine-et-Loire             |
| DUPONT             | Marguerite-Marie | Agricultrice FARRE Maine-et-Loire            |
| ENESAD             |                  | 2 étudiants                                  |
| ESITPA             |                  | 1 étudiante                                  |
| FAGOT              | Marc             | Ministère de l'Environnement                 |
| FALCONNET          | François         | CNLC   |
| FANET              | Jacques          | Institut National des Appellations d'Origine |
| FARRUGIA           | Anne             | Institut de l'Elevage-Comité Exécutif FARRE  |
| FAU                | Michel           | Président Comité FARRE Aveyron               |
| FAVRE              | Yves             | DDAF Indre et Loire                          |
| FEDRY              | Michel           | Nutrition et Santé                           |

|                |               |  |
|----------------|---------------|--|
| FERRIOL        | Jocelyne      | Animatrice FARRE Yonne                   |
| FESNEAU        | Jean-Marie    | Agriculteur FARRE Ille et Vilaine        |
| FETZMAN        | Denis         | Agriculteur FARRE Côte-d'Or              |
| FEVRE          | Dany          | Agriculteur FARRE Aube                   |
| FICHE          | Pierre-Yves   | Agriculteur FARRE Finistère              |
| FICHE          | Sylvie        | Agricultrice FARRE Finistère             |
| FLEURY         | Marie-Thérèse | ANDA - Comité Exécutif FARRE             |
| FLOQUET        | Annick        | BASF France                              |
| FOLLENFANT     | Teddy         | Radio BFM                                |
| FONTAINE       | Guy           |  |
| FONTENEAU      | Christophe    | Agriculteur FARRE Deux-Sèvres            |
| FORESTIER      | Marc          | CYANAMID AGRO                            |
| FOURNIER       | Alain         | Animateur FARRE Aube                     |
| FREVILLE       | Hubert        | Agriculteur FARRE Oise                   |
| FRISCH         | Pierre        | Auchan                                   |
| GADET          | Monique       | FARRE                                    |
| GALLOIS        | Loïk          | CERTIPAQ                                 |
| GAUCHET        | Christophe    | Dupont de Nemours                        |
| GAUDIN         | Gaëlle        | Grandes Cultures Infos                   |
| GAUTHIER       | Bruno         | Animateur FARRE Côtes d'Armor            |
| GAY            | Frédéric      | ENSAM                                    |
| GELI           | Laurence      | Nutrition et Santé                       |
| GEORGE         | Jean-Marie    | Agriculteur FARRE Nord                   |
| GEORGE         | Christel      | Agricultrice FARRE Nord                  |
| GEORGEON       | Bernard       | Agriculteur FARRE Charente               |
| GERMAIN        | Pierre        | Agriculteur FARRE Rhône                  |
| GERMAIN        | Geneviève     | Agricultrice FARRE Rhône                 |
| GIBET          | Pierrick      | Agriculteur FARRE Ille et Vilaine        |
| GIGOUT         | Laurent       | Animateur FARRE Ain                      |
| GILET          | Anne          | La France Agricole                       |
| GLAVANY        | Jean          | Ministre de l'Agriculture et de la Pêche |
| GLEIZES        | Claude        | Président du Conseil Scientifique FARRE  |
| GOMET          | André         | COOPAGRI Bretagne                        |
| GONTIER        | Raphaële      | Animatrice FARRE Deux-Sèvres             |
| GONZALEZ       | Pierre        |  |
| GORRE-MATILLON | Stéphanie     | Bayer Agro                               |
| GOUTINES       | Jean-Paul     | Animateur FARRE Pays de la Loire         |
| GRAVAUD        | Alain         | Ministère de l'Agriculture               |
| GREGOIRE       | Jean-Paul     | Agriculteur FARRE Ille et Vilaine        |
| GREGOIRE       | Françoise     | Agricultrice FARRE Ille et Vilaine       |
| GRIGNON        | Alexandra     | CERTIPAQ                                 |
| GRUGEON        | Benoît        | Animateur FARRE Aisne                    |
| GUELY          | Marguerite    | APCA - Comité Exécutif FARRE             |
| GUESNE         | Nancy         | Animatrice FARRE Aquitaine               |
| GUICHEMERE     | Hervé         | Agriculteur FARRE Landes                 |
| GUIDEZ         | Bernard       | Agri. FARRE Tarn-Administrateur FARRE    |
| GUILLERM       | Joëlle        | AGRO PERFORMANCES                        |
| GUILLET        | Gilles        | Agriculteur FARRE Ardennes               |
| GUILLOU        | Jean-Pierre   | UIPP - Administrateur FARRE              |
| GUILLOU        | Marion        | Ministère de l'Agriculture - DGAL        |
| GUYAU          | Luc           | Président FNSEA                          |
| HALMA          | Alain         | Animateur FARRE Pyrénées-Orientales      |
| HANNON         | Raymond       | PCF Commission Ruralité et Agriculture   |
| HAVET          | Paul          | ONC - Conseil Scientifique FARRE         |
| HERARD         | Alain         | CAPS                                     |

|                           |               |   |
|---------------------------|---------------|---|
| HERRY                     | Marc          | CARGILL   |
| HEUGHEBAERT               | Philippe      | Agriculteur FARRE Eure                            |
| HOLL                      | Claude        | CEDEPI  |
| HUSSENOT                  | Vincent       | Ministère de l'Environnement                      |
| HYPOLITE                  | Bernard       | Président Comité Farre Meurthe et Moselle         |
| IGNAZI                    | Jean-Claude   | COMIFER   |
| IHEDREA                   |               | 1 étudiant  |
| ISHERWOOD                 | Keith         | International Fertilizer Industry Association     |
| ISNARD                    | Marc          | Agriculteur FARRE Vaucluse                        |
| JACQUIN                   | Gérard        | CEMAGREF  |
| JEANSON                   | Michel        | Agriculteur FARRE Somme                           |
| JEANSON                   | Monique       | Agricultrice FARRE Somme                          |
| JESTIN                    | Louis         | Animateur FARRE Finistère                         |
| JONQUOIS                  | Thierry       |   |
| JOURDAIN                  | Jean-Marc     | CTIFL - Conseil Scientifique FARRE                |
| JULIEN                    | Blandine      | Animatrice FARRE Ille et Vilaine                  |
| JULIEN                    | Benoît        | RIA   |
| JUMEL                     | Roger         | Ministère de l'Agriculture - DERF BARNES          |
| KALUZNY-PINON             | Linda         | L'Arboriculture Fruitière                         |
| KERDILES                  | Jean          | William Saurin                                    |
| KERNEVEZ                  | Jean-Charles  | Agriculteur FARRE Finistère                       |
| LABRY                     | Bernard       | Agriculteur FARRE Côte d'Or                       |
| LAMBERT                   | Christiane    | Présidente FARRE                                  |
| LAMBERT                   | Thierry       | Agriculteur FARRE Maine-et-Loire                  |
| LANCRENON                 | Pierre        | Bayard Presse                                     |
| LARMAGNAC                 | Nicolas       | UFC Que Choisir                                   |
| LAVIGNOTTE                | Stéphane      | PLG France 3                                      |
| LE GLEAU                  | Henri         | SYNCOPAC - Administrateur FARRE                   |
| LE RALEC                  | Anne          | Enseignante ENSAR + étudiants                     |
| Le Vigneron Champenois    |               |   |
| LEBRUN                    | Renaud        | Stagiaire ITCF                                    |
| LECLERC                   | Pierre        | Association Cevise                                |
| LECOCQ                    | Cécile        | CFCA  |
| LECOFFRE                  | Sandrine      | Animatrice FARRE Nord-Pas-de-Calais               |
| LEFEBVRE                  | Philippe      | France Inter                                      |
| LEGENDRE                  | Jean-Philippe | DOW AGROSCIENCES                                  |
| LEGER                     | Guy           | Pdt Mouvement National Lutte pour l'Environnement |
| LELEU                     | Bruno         | Agriculteur FARRE Nord                            |
| LEPLATRE - MARTIN PIERRAT | Sylvianne     | Agricultrice FARRE Hérault                        |
| LEROY                     | Danièle       | Député européenne                                 |
| LESCAUDRON                | Corinne       | Animatrice FARRE Picardie                         |
| LEZE                      | Maryline      | Agricultrice FARRE Maine-et-Loire                 |
| LIEUTIER                  | Hubert        | Président FNGEDA-Administrateur FARRE             |
| LONCA                     | Jean-Louis    | EURALIS Agro Vigne                                |
| LONGUET                   | Jean-Marc     | CARB  |
| LORCY                     | Philippe      | Grande Paroisse SA                                |
| LOSSOUARN                 | Jean          | INA PG - Conseil Scientifique FARRE               |
| LOUARN                    | Françoise     | Présidente du Comité FARRE Finistère              |
| LOUIS                     | Roger         | Agriculteur FARRE Hérault                         |
| LURASCHI                  | Christian     |   |
| MACE                      | Guy           | Agriculteur FARRE Ille et Vilaine                 |
| MACE                      | Arlette       | Agricultrice FARRE Ille et Vilaine                |
| MALET                     | Jean-François | Animateur FARRE Hérault                           |
| MALETERRE                 | Frédéric      |   |
| MANDROUX                  | Gilles        | 60 Millions de Consommateurs                      |

|                  |               |  |
|------------------|---------------|--|
| MARCHAND         | Nathalie      | Agricultrice FARRE Ile et Vilaine                |
| MARECHAL         | Christian     | Académie d'Agriculture de France                 |
| MARGETIC         | Christine     | Enseignante Université d'Artois                  |
| MARGIER          | Jean-François | Agriculteur FARRE Bouches du Rhône               |
| MARMASSE         | Gérard        | Agriculteur FARRE Indre                          |
| MARTEL           | Bruno         | Agriculteur FARRE Ile et Vilaine                 |
| MARTIN           | Lionel        | Animateur FARRE Bouches du Rhône                 |
| MARTIN           | Jean-Yves     | Ministère de l'Agriculture -DGAL                 |
| MARTIN-PIERRAT   | Serge         | Agriculteur FARRE Hérault                        |
| MARZOLF          | Maryse        | Agence Verte                                     |
| MASSE            | Pierre        | Michel Caugnant                                  |
| MASSON           | Philippe      | Enseignant ENSAT                                 |
| MATRAT           | François      | Agriculteur FARRE Côte d'Or                      |
| MAURIN           | Gilbert       | ACTA   |
| MAURIZI          | Brigitte      | SCORPEN  |
| MAURS            | Nathalie      | Agricultrice FARRE Tarn                          |
| MAURY            | Jean-Louis    | Agriculteur FARRE Deux-Sèvres                    |
| MAURY            | Hélène        | Agricultrice FARRE Deux-Sèvres                   |
| MENAGE           | Françoise     | Fonds Français pour la Nature et l'Environnement |
| MENARD           | Joseph        | Agriculteur FARRE Ile et Vilaine                 |
| MER              | Rémi          | Animateur FARRE Loire-Atlantique                 |
| MESTRES          | Robert        | Ministère de l'Agriculture - DGAP - SDPV         |
| METRAL           | Raphaël       | ENSAM  |
| MICHEL           | Philippe      | UIPP - Comité Exécutif FARRE                     |
| MICHELUTTI       | Isabelle      | Féd. Nationale des Coopératives Laitières        |
| MOLOT            | Bernard       | ITV France                                       |
| MONCOMBLE        | Dominique     | Comité Interprof. du Vin de Champagne            |
| MOREL            | Jean-Louis    | Dow AgroSciences                                 |
| MORETTY          | Pascale       | Animatrice FARRE Saône et Loire                  |
| MORIN            | Claire        | UIPP - Comité Exécutif FARRE                     |
| MORIN            | Jean-Paul     | Casino   |
| MOUCHART         | Alain         | ACTA - Comité Exécutif FARRE                     |
| MUCKENSTURM      | Claudine      | DGCCRF   |
| MUCKENSTURM      | Nadine        |  |
| MULDER           | Jan           | Député Européen                                  |
| MUTSCHLER        | Jean-Marie    | Directeur FARRE                                  |
| MY               | Jacques       | UIPP - Administrateur FARRE                      |
| NEELS            | Cornélie      | FDSEA Yonne                                      |
| NICOLAS          | Denis         | Groupe Limagrain                                 |
| NICOLAS-BALAGUER | Valérie       | Animatrice FARRE Marne                           |
| NICOLI           | Marie-José    | Présidente UFC Que Choisir                       |
| NIONCEL          | Claire        | CTIFL  |
| OLLIVIER         | Denis         | Phytomieux                                       |
| ORPHELIN         | Bernard       | Ass. Léo Lagrange Défense des Consommateurs      |
| OTCHET           | Amy           | Le Courrier de l'UNESCO                          |
| PAILLOTIN        | Guy           | Mission Agriculture Raisonnée                    |
| PAMART           | Hubert        | Agriculteur FARRE Aisne                          |
| PARRINI          | Jacques       | DURAN SA   |
| PELZER           | Philippe      | Sucreries et Distilleries Agricoles              |
| PEPITAUX         | André         | Multi Appros SA                                  |
| PERETTI          | Alain         | CAPS   |
| PERRET           | Sylvie        | Grande Paroisse SA                               |
| PERROT           | Gisèle        | Animatrice nationale FARRE                       |
| PERRUCHOT        | Cécile        | Agricultrice FARRE Côte-d'Or                     |
| PERSEVAL         | Benoît        | Agriculteur FARRE Marne                          |

|                       |             |  |
|-----------------------|-------------|--|
| PEYRONNET             | Jacques     | Agriculteur FARRE Rhône                          |
| PIERROT               | Bernard     | Agriculteur FARRE Allier                         |
| PINGUET-ROUSSEAU      | Jean-Claude | Conseil Général GREF                             |
| PIQUET                | Agnès       | Enseignante ENITAC + étudiants                   |
| PISELLA               | Denis       | Agriculteur FARRE Jura                           |
| PISELLA               | Monique     | Agricultrice FARRE Jura                          |
| PISLAR                | Sylvie      | CNJA - Comité Exécutif FARRE                     |
| PLAGNOL               |             | Agra Presse                                      |
| PLANTUREUX            | Sylvain     | Enseignant ENSAIA                                |
| PLET                  | Patrice     | Chambre Agri. Bretagne-Cons. Scientifique FARRE  |
| POMMARET              | Eugénia     | FNSEA - Comité Exécutif FARRE                    |
| POMMEREAU             | Hervé       | Agri. FARRE Eure et Loire - Administrateur FARRE |
| POUTEAU               | Bruno       | CAPS   |
| POYADE                | Christian   | AgrEvo   |
| PRON                  | Christophe  | CNJA - Administrateur FARRE                      |
| PROVOST               | Marc        | Agriculture de Groupe                            |
| RADET                 | Michel      | Agriculteur FARRE Marne                          |
| RADET                 | Dominique   | Agricultrice FARRE Marne                         |
| RAFFY                 | Luc         | FEL Actualités                                   |
| RAMBAUD               | Jacques     | Crédit Mutuel                                    |
| RAYNAL                | Guy         | Enseignant INA Paris-Grignon                     |
| RAYNAL                | Fabrice     | Animateur FARRE Aveyron                          |
| REMORQUET             | Gilles      | Agriculteur FARRE Côte-d'Or                      |
| REIRON                | Sophie      | Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich           |
| RICHARD               | Claude      | Animateur national FARRE                         |
| RIMBERT               | Jean-Marie  | Agriculteur FARRE Hérault                        |
| RIVES                 | François    | Agriculteur FARRE Tarn                           |
| RIVORY                | Jean        |  |
| ROBBE-DURAND          | Pascale     | FNA  |
| ROCHOUX               | Bernard     | CAPSUD   |
| ROEDERER              | Jean-Michel | Agriculteur FARRE Eure et Loire                  |
| ROGIER                | Philippe    | Ministère de l'Agriculture - DPEI                |
| ROULAND               | Bruno       | Agriculteur FARRE Mayenne                        |
| ROURE                 | Françoise   | La Vigne   |
| ROUSSEL               | Sylvie      | Animatrice FARRE Meurthe et Moselle              |
| ROY                   | Gérard      |  |
| ROY                   | Laurent     | Ministère de l'Environnement                     |
| SALIES                | Simone      | Agricultrice FARRE Pyrénées-Orientales           |
| SAMUDIO               | Sandra      | AUDECOOP   |
| SANDRE                | Stéphane    | BIMA   |
| SAVE                  | Vincent     | Agriculteur FARRE Landes                         |
| SEVERIN               | Fernand     | ACTA - Conseil Scientifique FARRE                |
| SEYSEN                | Stéphanie   | ATC Communication - Cultivar                     |
| SICARD                | Georges     | Bulletin Semences                                |
| SOULARD               | Christophe  | L'Information Agricole                           |
| STAIMESSE             | Jean-Pierre |  |
| STENGEL               | Pierre      | INRA - Direction Environnement                   |
| STOURM                | Jean-Hubert | La Dépêche Vétérinaire                           |
| STYBLINSKY            | Pierre      | OREA   |
| TALON                 | Patrick     | INRA Communication                               |
| TANGUY                | Alain       |  |
| TATIN                 | Jean        | Agriculteur FARRE Cher                           |
| TAUPIN                | Jean-Claude | Agriculteur FARRE Indre                          |
| TAUPIN                | Micheline   | Agricultrice FARRE Indre                         |
| THANNBERGER-GAILLARDE | Elisabeth   |  |

|                 |                |                                       |
|-----------------|----------------|---------------------------------------|
| THEOBALD        |                | ADEME                                 |
| THEVE           | Bernard        | Agriculteur FARRE Nord                |
| THEVE           | Véronique      | Agricultrice FARRE Nord               |
| THEVENET        | Gilles         | ITCF - Conseil Scientifique FARRE     |
| THIAULT         | Jean           | FARRE - Président d'Honneur           |
| THULLIER        | Jean-Marc      | Agriculteur FARRE Pas de Calais       |
| THULLIER        | Christine      | Agricultrice FARRE Pas de Calais      |
| TOLRON          | Jean-Jacques   | CEMAGREF -Conseil Scientifique FARRE  |
| TOUERY          | Anne           | DURAN SA                              |
| TROLLE          | Arnaud         | Village Magazine                      |
| TROUVAT         | Pierre         | Agriculteur FARRE Deux-Sèvres         |
| URBANO          | Ghislaine      | Ministère de l'Agriculture / DAF/BEPE |
| VALLON          | Romuald        | Animateur FARRE Haute-Marne           |
| VANCOLEN        | Camille        | Agriculteur FARRE Seine Maritime      |
| VANCOLEN        | Sylviane       | Agricultrice FARRE Seine Maritime     |
| VANDECANDELAERE | Didier         | Agriculteur FARRE Cher                |
| VANVOOREN       | Martial        | Agriculteur FARRE Hérault             |
| VANVOOREN       | Christine      | Agricultrice FARRE Hérault            |
| VECTEN          | Yves           | Président Comité FARRE Yonne          |
| VERJUX          | Nathalie       | ITCF                                  |
| VERNEDE         | Guy            | Ministère de l'Agriculture            |
| VIDELOT         | Hervé          | GLON SANDERS                          |
| VIERLING        | Jean-François  | Sarl VIERLING                         |
| VIGNON          | Marie-Brigitte | Union Féminine Civique et Sociale     |
| VILETTE         | Daniel         | Agriculteur FARRE Cher                |
| VINCENT         | Pierre-Marie   |                                       |
| VINCENT         | Véronique      | Animatrice FARRE Loir-et-Cher         |
| WAVRANT         | Jérôme         | Agriculteur FARRE Pas-de-Calais       |
| WAVRANT         | Roger          | Agricultrice FARRE Pas-de-Calais      |
| WERTHER         | Betty          | Sources Unesco                        |
| WITKOWSKI       | Michel         | Michel Caugnant                       |